

---

## Le processus d'accès à la parentalité par gestation pour autrui (GPA) : Fonction paternelle et fonction maternelle dans la parentalité gay

**Auteur :** Lekeux, Emeline

**Promoteur(s) :** Naziri, Despina

**Faculté :** Faculté de Psychologie, Logopédie et Sciences de l'Éducation

**Diplôme :** Master en sciences psychologiques, à finalité spécialisée en psychologie clinique

**Année académique :** 2022-2023

**URI/URL :** <http://hdl.handle.net/2268.2/19169>

---

### *Avertissement à l'attention des usagers :*

*Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.*

*Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.*

---

# LE PROCESSUS D'ACCÈS À LA PARENTALITÉ PAR GESTATION POUR AUTRUI (GPA) : FONCTION PATERNELLE ET FONCTION MATERNELLE DANS LA PARENTALITÉ GAY.

Mémoire de fin d'études présenté par **Lekeux Emeline**  
(S172996) en vue de l'obtention du grade de Master en  
Sciences psychologiques, finalité spécialisée en  
Psychologie Clinique, filière Psychopathologie Clinique

Promotrice : **Madame Despina Naziri**

Lectrices : **Madame Maria Elena Brianda**

**Madame Sylvie Roberti**

Emeline Lekeux

Année académique 2022-2023

## Remerciements

Je tiens à exprimer ma gratitude envers les personnes suivantes :

Madame Despina Naziri, qui a été la promotrice de ce mémoire, pour son accompagnement bienveillant et son soutien tout au long de cette démarche,

Madame Monica Bourlet, l'assistante de Madame Despina Naziri, pour sa disponibilité et ses conseils avisés,

Monsieur Kévin Goffart, l'assistant de Madame Despina Naziri, pour ses multiples conseils éclairés concernant la rédaction de ce mémoire,

Madame Maria Elena Brianda et Madame Sylvie Roberti, les lectrices interne et externe, pour leur intérêt porté à ce sujet,

Je suis particulièrement reconnaissante envers les participants de cette étude, qui ont rendu sa réalisation possible en me faisant confiance,

Enfin, je remercie chaleureusement ma camarade, Emma Di Pinto, ainsi que mon entourage pour leur soutien constant tout au long de ce projet.



## RÉSUMÉ

L'évolution contemporaine de la parentalité ouvre à de nouvelles opportunités pour les couples désireux de devenir parents. Les techniques de procréation médicalement assistée, autrefois destinées aux couples hétérosexuels, sont devenues plus visibles, notamment chez les couples homosexuels, bien que ces procédures restent complexes, en particulier pour les couples gays.

Notre recherche s'est concentrée sur l'accès à la parentalité via la gestation pour autrui, en se focalisant sur les couples homosexuels. L'objectif était de mieux comprendre la formation et l'évolution de cette parentalité.

La revue de littérature a identifié des axes majeurs dans les domaines de l'anthropologie et de la sociologie. Dès lors, notre étude a choisi d'approfondir ces axes sous un angle psychodynamique. À partir de cette revue de la littérature, plusieurs questions de recherche ont été formulées :

1. Comment le lien génétique et le lien de filiation sont-ils abordés dans le couple et la construction de la famille ?
2. Quels sont les liens entre les couples et la gestatrice/mère porteuse et/ou la donneuse d'ovocytes ?
3. Comment les fonctions parentales se construisent-elles et s'exercent-elles au sein de ces familles ?

Les résultats soulignent les considérations complexes entourant la parenté, la biologie, la relation avec les mères porteuses et l'exercice des rôles parentaux parmi les couples gays ayant recours à la GPA. Chaque couple a sa propre histoire et approche, influencée par des facteurs tels que le désir d'enfant, l'identité de genre et les expériences familiales passées. La relation avec la mère porteuse semble cruciale, et bien que les contacts diminuent après la naissance, la possibilité de maintenir des liens est vue comme importante. Les rôles parentaux semblent varier, mais l'expérience de l'enfant jouerait également un rôle significatif dans leur définition. De plus, cette recherche révèle la diversité et l'adaptabilité de ces familles, remettant en question les normes traditionnelles de parenté, tout en démontrant la puissance de l'amour et de l'engagement pour transcender les barrières biologiques.

## Table des matières

|                                                                                                           |    |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| INTRODUCTION.....                                                                                         | 1  |
| PARTIE THEORIQUE .....                                                                                    | 3  |
| <b>Chapitre 1 : les fondements intrapsychiques de la parentalité</b> .....                                | 4  |
| Le désir d'enfant.....                                                                                    | 4  |
| L'échange des places et des rôles .....                                                                   | 5  |
| <b>Chapitre 2 : la parentalité</b> .....                                                                  | 7  |
| Parenté et parentalité.....                                                                               | 7  |
| <b>Chapitre 3 : les fonctions parentales</b> .....                                                        | 8  |
| La fonction maternelle .....                                                                              | 9  |
| La fonction paternelle .....                                                                              | 10 |
| <b>Chapitre 4 : L'homoparentalité</b> .....                                                               | 11 |
| Des positions parentales diffractées.....                                                                 | 13 |
| <b>Chapitre 5 : la gestation pour autrui</b> .....                                                        | 14 |
| historique et législation .....                                                                           | 14 |
| Les liens de filiation et biologique.....                                                                 | 16 |
| Les relations avec la mère porteuse et la donneuse d'ovocytes.....                                        | 17 |
| La construction et l'exercice des fonctions paternelle et maternelle dans des familles issues de GPA..... | 19 |
| PARTIE PRATIQUE .....                                                                                     | 21 |
| <b>Chapitre 1 : Méthodologie</b> .....                                                                    | 21 |
| Nos objectifs et nos positionnements.....                                                                 | 21 |
| Axes et questions de recherche.....                                                                       | 22 |
| Liens de ma recherche avec la recherche préalable de Mme Naziri sur le même sujet .....                   | 23 |
| Population de recherche .....                                                                             | 23 |
| La récolte des données .....                                                                              | 24 |
| Analyse des données.....                                                                                  | 25 |
| <b>Chapitre 2 : Analyse phénoménologique des données recueillies par Mme Naziri, D.</b> .....             | 27 |
| <b>Chapitre 3 : Analyse des entretiens</b> .....                                                          | 30 |
| V et E .....                                                                                              | 30 |
| H et P .....                                                                                              | 41 |
| D et N.....                                                                                               | 52 |
| J et C .....                                                                                              | 65 |
| <b>Chapitre 4 : Analyse transversale</b> .....                                                            | 77 |
| DISCUSSION .....                                                                                          | 82 |
| <b>1. Observations complémentaires</b> .....                                                              | 82 |

|                                                      |    |
|------------------------------------------------------|----|
| <b>2. Le projet de recherche de Mme Naziri</b> ..... | 83 |
| <b>3. Limites</b> .....                              | 85 |
| CONCLUSION.....                                      | 86 |
| BIBLIOGRAPHIE .....                                  | 88 |
| Articles scientifiques .....                         | 88 |
| Livres .....                                         | 89 |
| Sites internet.....                                  | 90 |

## INTRODUCTION

De nos jours, la notion de parentalité a considérablement évolué, s'ouvrant à diverses opportunités pour les couples désirant devenir parents. Cette évolution s'est accompagnée de l'émergence de nombreuses configurations familiales. Par conséquent, les différentes méthodes de procréation médicalement assistée sont devenues plus visibles et sujettes à débat dans notre société.

Initialement conçues pour aider les couples hétérosexuels rencontrant des difficultés de procréation, les techniques de PMA ont également gagné en importance auprès des couples homosexuels, en particulier les couples lesbiens. Cependant, pour les couples gays, ces procédures demeurent complexes et exigeantes.

Dans le cadre de ce projet de recherche, l'objectif est d'analyser de manière psychodynamique l'expérience et la construction des couples gays qui accèdent à la parentalité par le biais de la gestation pour autrui (GPA). Avant d'entamer cette étude, il est crucial de définir la gestation pour autrui et d'expliquer son fonctionnement. La GPA consiste en une technique de procréation médicalement assistée dans laquelle une femme, appelée couramment "mère porteuse", accepte de porter l'embryon d'un couple, souvent désigné comme "parents d'intention"<sup>1</sup>. Dans le cas des couples gays, cette procédure implique la contribution d'une mère porteuse ainsi que d'une donneuse d'ovocytes. Plusieurs acteurs sont donc impliqués dans la réalisation de ce projet.

Étant donné que notre ensemble de données comprend à la fois des couples originaires de Belgique et de France, il nous a semblé judicieux d'aborder notre projet en traitant des deux pays.

En ce qui concerne la législation en Belgique, il n'existe pas de loi spécifique encadrant la GPA, ce qui la rend ni encouragée ni interdite, à la différence de pays comme la France ou l'Italie. Par conséquent, les parties impliquées disposent de peu ou pas de recours juridiques en cas de

---

<sup>1</sup> Bleu, G. (2015, 29 mai). La gestation pour autrui (GPA) - Le principe. CPMA. <http://cpma-ulg.be/lestraitements/parentalite-alternative/le-principe/>

difficultés. Cette situation requiert une grande prudence, d'où la nécessité d'investir du temps et des efforts considérables de la part des partenaires du couple<sup>2</sup>.

En France, durant ces dernières décennies, les familles homoparentales sont devenues plus visibles et semblent avoir également connu une progression importante. En effet, au début des années 2000, 7% des hommes gays et 11% des femmes lesbiennes avaient des enfants, et 35% à 45% manifestaient le désir d'en avoir. Dans la mesure où les modes de conceptions des enfants au sein des familles homoparentales se sont considérablement diversifiées, traduisant une moindre incompatibilité perçue entre homosexualité et parenté, et ainsi de moindres renoncements. Selon les estimations du recensement de la population de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), trente et un mille enfants vivaient avec des parents de même sexe en 2018 (Meslay, G., 2021).

Lorsqu'on examine la littérature traitant de la gestation pour autrui impliquant des pères gays, plusieurs constatations significatives se dégagent. Dans un premier temps, ces dernières années ont vu la publication de nombreux articles abordant ce processus, cependant, ils ont principalement porté leur attention sur l'expérience des parents hétérosexuels ayant l'intention d'utiliser ce procédé plutôt que sur celle des pères gays. En outre, il est important de noter que la majorité de ces travaux émanent du champ sociologique et/ou ethnologique, et les approches psychanalytiques sont rarement adoptées. Néanmoins, ces études fournissent des informations ainsi que des réflexions pertinentes, lesquelles seront examinées dans notre propre recherche.

Par conséquent, l'objectif de cette recherche est d'approfondir notre compréhension de ce sujet, et notre objet d'étude pour ce projet est la gestation pour autrui (GPA) dans le contexte spécifique de la parentalité gay.

---

<sup>2</sup> Homoparentalités asbl | Le site de Homoparentalités asbl. (s. d.). homoparentalités. <https://www.homoparentalites.be/>



## PARTIE THEORIQUE

L'homoparentalité est rendue possible grâce à la distinction entre la reproduction et la parentalité. Cette séparation fondamentale permet aux couples homosexuels d'accéder à la parentalité, malgré l'absence d'une reproduction biologique traditionnelle au sein de leur couple. Concrètement, cela signifie que la capacité de devenir parent n'est pas exclusivement liée à la reproduction directe. Le processus de parentalité s'appuie davantage sur le désir d'avoir un enfant, c'est-à-dire sur le souhait profond et légitime de quelqu'un de devenir parent, indépendamment de son orientation sexuelle.

Ainsi, grâce à cette distinction, les couples gays peuvent explorer différentes méthodes de procréation médicalement assistée, telles que la gestation pour autrui (GPA), l'adoption, ou encore l'accueil d'enfants issus de précédentes unions. Le facteur clé dans ce processus est le désir d'enfant, qui motive ces couples à entreprendre des démarches pour former une famille.

En résumé, l'homoparentalité montre qu'être parent ne repose pas uniquement sur la reproduction biologique, mais sur le profond désir de former une famille et de prendre soin d'un enfant. Cette conception ouvre de nouvelles opportunités pour les couples homosexuels d'accéder à la parentalité, tout en mettant en lumière l'importance de l'amour, de l'engagement et du désir d'élever un enfant, quelle que soit la manière dont cette famille est créée. C'est pourquoi il nous a semblé important d'évoquer, dans ce projet de recherche, le désir d'enfant, qui représente un moteur puissant pour ces couples gays qui cherchent à accéder à la parentalité via la GPA.

En ce qui concerne l'élaboration de cette revue de la littérature et la structure que nous avons décidé d'adopter pour cette recherche, nous nous sommes basés sur une méthode « d'entonnoir ». En d'autres termes, nous avons conclu qu'il serait judicieux de commencer par une présentation générale et étendue de notre sujet de recherche, puis de progressivement affiner notre revue de littérature pour mieux cibler nos questions de recherche.

## Chapitre 1 : les fondements intrapsychiques de la parentalité

### Le désir d'enfant

D'après Nicole Prieur, psychologue et philosophe, le désir d'avoir un enfant trouve une part de son explication dans le besoin existentiel de se prolonger et de perpétuer son existence au-delà de sa mort, à travers sa descendance. Par ailleurs, ce désir est également fondé sur des principes éthiques, tels que solder la dette que l'on contracte en recevant la vie, en la transmettant à son tour. Ces aspirations sont inhérentes à la nature humaine et ne dépendent en aucun cas de l'orientation sexuelle, ce qui signifie qu'elles ne devraient pas être absentes chez les homosexuel(le)s. Cependant, chez eux, ces désirs peuvent rencontrer davantage de difficultés à émerger, à être reconnus et acceptés, car ils peuvent faire face à des forces de refoulement particulièrement puissantes (Gravillon, I., 2016).

En dépit des avancées sociétales récentes qui ont contribué à une meilleure acceptation de l'homosexualité, Nicole Prieur souligne que le défi est loin d'être totalement surmonté. De nombreux homosexuels craignent toujours que l'affirmation de leur désir de fonder une famille ne les expose davantage au rejet. En outre, les hommes homosexuels sont conscients que devenir parents peut être matériellement très compliqué pour eux. Leurs chances d'obtenir un enfant par le biais de l'adoption sont souvent réduites. Certains d'entre eux ne sont pas prêts à envisager la gestation pour autrui (GPA), qui est illégale en France, ou à former une famille avec un couple de lesbiennes ou une mère célibataire. Face à ces obstacles, ils peuvent inconsciemment ou consciemment s'autocensurer et réprimer leur désir d'avoir un enfant, pour éviter de souffrir des difficultés potentielles (Gravillon, I., 2016).

Néanmoins, la philosophe Marie Gaille explique que l'enfant, autrefois perçu principalement comme une main-d'œuvre et une garantie pour les parents lorsqu'ils vieillissaient, est désormais considéré à travers le prisme des attentes affectives. Cette évolution a transformé la relation avec l'enfant, qui n'est plus uniquement envisagée de manière utilitaire, mais est devenue une source de liens affectifs intenses. Par conséquent, le désir d'avoir un enfant est renforcé par cette dimension émotionnelle. C'est pourquoi l'incapacité de concrétiser ce désir peut engendrer une douleur insupportable pour ceux qui en souffrent (Gravillon, I., 2016).

D'après l'auteur Cailleau, F., le désir d'enfant est un concept complexe qui englobe à la fois le désir d'avoir un objet (l'enfant lui-même) et le désir d'être sujet (de devenir parent). Ce désir

peut être compris comme un espace où se manifeste un désir absolu : ce qui est véritablement désiré n'est pas seulement un enfant en tant qu'individu, mais le désir lui-même de l'enfant, représentant ainsi un désir profondément lié à l'enfance et à la réalisation de souhaits infantiles. Sigmund Freud lui-même décrivait ce désir comme le « désir suprême » capable de rassembler et d'englober tous les autres désirs (Cailleau, F., 2005).

Le désir d'enfant peut être une démarche consciente et planifiée, mais il est également influencé par des significations et des désirs inconscients. Selon Bydlowski, cité par Abdel-Baki & Marie-José (2004) ainsi que par Cailleau (2005), le désir d'enfant trouve ses racines dans la réalisation de souhaits infantiles. Les idées de Freud, citées par Cailleau (2005), appuient cette théorie en suggérant que le désir inconscient est lié aux premières expériences de satisfaction, créant ainsi une attraction envers l'objet désiré et sa représentation mémorielle. Ces signes de satisfaction infantiles, ancrés de manière indestructible dans la mémoire de l'individu, sont à l'origine de son désir de reproduire la filiation. En somme, le désir d'enfant est profondément lié à des éléments inconscients et représente souvent la réalisation de désirs enfouis depuis l'enfance.

De plus, les propos d'Abdel-Kabi et de Marie-José (2004) décrivent un désir d'enfant nourri par différentes pulsions, telles que les pulsions libidinales génitales, le besoin de gratification narcissique, l'identification à la fonction maternelle, l'idéal du moi, ainsi que la consolidation des fantasmes de castration. En effet, le désir d'enfant, qu'il s'agisse d'homosexuels ou d'hétérosexuels, implique l'intégration de séquences relationnelles internalisées avec les deux parents, les représentations des rôles du père et de la mère, ainsi que les impressions de la fonction maternelle et paternelle (Naziri, D. & Ducouso-Lacaze, 2021).

En somme, le désir d'enfant est influencé par une combinaison complexe de facteurs psychologiques, émotionnels et sociaux, et il est profondément enraciné dans les relations avec les figures parentales et les modèles de rôles familiaux.

### L'échange des places et des rôles

L'expérience de la parentalité révèle une dimension bien établie : devenir parent implique un impact psychique sur au moins trois générations - celle de l'enfant, celle des parents et celle des grands-parents. Ce parcours complexe de parentalité implique un processus où les images

parentales, en particulier celle de la mère, sont remises en question, permettant ainsi un sentiment de substitution aux parents dans la fonction parentale. En d'autres termes, devenir parent entraîne une transformation profonde de l'identité parentale, englobant les influences des générations précédentes et la redéfinition des rôles parentaux (Ducouso-Lacaze, A., 2009).

Cette notion fait référence à des processus, à la fois conscients et inconscients, qui sont profondément conflictuels, et par lesquels un individu, devenant parent, abandonne sa demande infantile envers ses propres parents, les envisage fantasmatiquement comme des grands-parents, et ainsi libère, sur le plan psychique, la place d'enfant pour le nouveau-né qui vient au monde. En somme, cela représente un cheminement psychologique complexe où le parent en devenir doit faire face à des émotions et des conflits internes liés à sa propre enfance pour être prêt à assumer pleinement le rôle parental envers son propre enfant (Naziri, D. & Ducouso-Lacaze, A., 2021).

Les parents gays et lesbiens sont également confrontés à des enjeux inconscients de permutation qui jouent un rôle central dans leur expérience de devenir parents. Leur cheminement semble reposer sur trois types de processus psychiques (Naziri, D. & Ducouso-Lacaze, A., 2021).

Premièrement, ils font face à des processus liés à la réactivation de la conflictualité œdipienne. Ainsi, tant chez les hommes que chez les femmes, on peut observer une réapparition, dans le contexte de devenir parent, des attitudes et des sentiments œdipiens infantiles envers les figures parentales, incluant des rapprochements, des identifications et des détachements vis-à-vis d'eux (Naziri, D. & Ducouso-Lacaze, A., 2021).

Deuxièmement, ils sont confrontés à des processus psychiques liés aux liens avec la génération précédente. Faire de ses parents des grands-parents ne dépend pas uniquement de processus internes. Il est également nécessaire que les grands-parents, dans leur relation avec leurs enfants, acceptent de céder leur rôle de parents. Les premières études ont révélé comment, pour les individus homosexuels, le processus de devenir parent implique une réorganisation des liens avec leurs propres parents, et la nature conflictuelle de ces relations dépend en partie de la façon dont leur orientation sexuelle s'est inscrite dans l'histoire de ces liens familiaux (Naziri, D. & Ducouso-Lacaze, A., 2021).

Troisièmement, les parents gays et lesbiens sont confrontés à des processus psychiques qui favorisent l'établissement de liens avec l'autre sexe. Dans le cas de la lesboparentalité, le discours des mères que l'auteur a pu analyser révélait une riche et complexe fantasmatique concernant le donneur de sperme inconnu. L'analyse de ces fantasmes a donc conduit à une réflexion significative sur le rôle du tiers dans la parentalité (Naziri, D. & Ducouso-Lacaze, A., 2021).

En somme, ces processus psychiques jouent un rôle essentiel dans la manière dont les parents gays et lesbiens établissent des liens avec leur enfant et avec l'autre parent de même sexe (Naziri, D. & Ducouso-Lacaze, A., 2021).

## **Chapitre 2 : la parentalité**

### **Parenté et parentalité**

L'article de Ducouso-Lacaze (2009) explore la notion de système de parenté dans différentes cultures. Il définit ce système comme un ensemble de règles sociales qui déterminent la place, les droits et les devoirs de chacun dans un groupe considéré comme ayant des liens de parenté. Chaque société a ses propres règles et principes qui fondent ces règles. Dans notre culture, la filiation est principalement basée sur la biologie et la "procréation par les voies naturelles". Les procréations médicalement assistées, comme l'Insémination Artificielle avec Donneur (IAD), sont acceptées en cherchant à se rapprocher de cette "vérité biologique". Ainsi, l'aspect essentiel pour notre système de parenté semble donc reposer sur la similitude apparente entre les situations artificielles et celles conformes à la vérité biologique.

Dans son article, Ducouso-Lacaze, A. (2009) explique que dans les situations d'homoparentalité, de nombreux schémas familiaux s'éloignent du principe fondateur de notre système de parenté. En effet, dans ces situations impliquant des couples de même sexe, des questions peuvent se poser à la fois sur le plan de l'alliance et de la filiation. Selon lui, on peut donc s'interroger sur le principe traditionnel de la nécessité d'une différence de sexes entre les partenaires, ainsi que sur l'idée que les parents doivent être ceux qui ont engendré l'enfant. Ces nouveaux schémas familiaux viennent alors remettre en question la logique de notre système de parenté, et amènent un changement dans les représentations normatives concernant la famille (Ducouso-Lacaze, A., 2009).

Il convient donc, selon Ducouso-Lacaze, A. (2009), de différencier les notions de « parenté » et de « parentalité ». La parenté se réfère aux règles socialement établies, tandis que la parentalité englobe l'ensemble des processus psychiques par lesquels on accède au statut de parent. Ainsi, c'est la combinaison des deux notions (parenté et parentalité) qui amène une personne à occuper la position de parent et à se sentir en tant que tel. En effet, l'expérience de la parentalité (le sentiment d'être parent) et son exercice (les rôles définis par la logique culturelle de la transmission des générations) sont interconnectés, entraînant ainsi une association étroite entre l'aspect intrapsychique et institutionnel (Ducouso-Lacaze, A., 2009).

Selon Loncan, A. (2004), le concept de « parentalité » est devenu essentiel dans les années 1980, à une époque où l'intérêt pour la famille connaissait un nouvel essor. Ce terme nouvellement créé s'est avéré très utile pour désigner à la fois l'état de parent et la mise en œuvre des actions et responsabilités qui en découlent. Il englobe diverses situations de manière indifférenciée, ce qui le rend pratique pour qualifier des situations appropriées sans être trop contraignant lorsque l'identification de traits paternels, masculins, féminins ou maternels chez l'un ou l'autre des parents devient complexe en raison de la diversification croissante des rôles traditionnels. De plus, ce terme permet de reconnaître que les mêmes pères et mères peuvent non seulement adopter l'un des traits mentionnés, mais aussi être capables de les jouer ou même de les simuler.

### **Chapitre 3 : les fonctions parentales**

Il nous semble dès à présent pertinent de développer davantage un point théorique concernant les fonctions parentales car la situation d'homoparentalité amène au premier plan la question de l'exercice des fonctions parentales. On pourrait donc se demander : « *Est-ce que la fonction maternelle peut être exercée uniquement par la mère et la fonction paternelle par le père ?* »

Comme déjà cité précédemment dans ce travail, Loncan, A. (2004) explique, en parlant de la parentalité, que c'est un terme polyvalent qui est très pratique pour qualifier les situations appropriées et qui reste suffisamment vague pour éviter toute gêne lorsque l'identification de ce qui est paternel, masculin, féminin ou maternel chez l'un ou l'autre des parents est complexe en raison de la multiplication des expressions des rôles traditionnels, qui sont désormais de plus en plus variées. De plus, selon lui, les représentations maternelles et paternelles prennent

forme au sein de la famille dès la prime enfance, à travers l'émergence et la construction de l'identité qui les intègrent. Il s'interroge donc sur la raison pour laquelle certaines de ces représentations seraient plus impactées que d'autres par les changements familiaux (Loncan, A., 2004).

### La fonction maternelle

Selon Delaisi De Parseval (2008), la fonction maternelle peut être incarnée par n'importe quel individu, pourvu qu'il soutienne les identifications de l'enfant en étant un support et un contenant (Delaisi De Parseval, 2008). Selon l'auteure, la fonction maternelle, c'est-à-dire le rôle de soutien et de contenant qui est essentiel pour l'enfant, peut être assumée par n'importe quel individu, qu'il soit biologiquement lié à l'enfant ou non. Cette idée remet en question l'idée traditionnelle selon laquelle seule la mère biologique peut remplir cette fonction. L'accent est mis sur le soutien émotionnel, le rôle de contenant et les identifications de l'enfant, plutôt que sur le lien biologique, ce qui est particulièrement pertinent dans le contexte des familles où les parents adoptent ou utilisent des techniques de procréation médicalement assistée, où le lien biologique peut être différent. Cela souligne l'importance du rôle parental et du soutien affectif, indépendamment du lien génétique.

Selon Anzieu-Premmeur, C. (2011), le concept de « maternel » ne se limite pas à un simple concept analytique, mais embrasse un vaste domaine qui inclut la maternité ainsi que tous les développements associés à l'objet maternel, ses fonctions, ses aspects fantasmatiques et ses évolutions. Ainsi, le maternel engloberait une entité fonctionnelle qui qualifie à la fois les soins physiques et psychiques prodigués au nourrisson, c'est-à-dire le maternage, ainsi que la capacité des femmes et des hommes à développer cette aptitude à prendre soin (Anzieu-Premmeur, C., 2011).

Par la suite, elle décrit la fonction maternelle comme un soutien essentiel sur lequel l'enfant peut compter pour développer son sentiment d'exister, ses rêves et ses pensées. C'est un contenant rassurant sur lequel il peut projeter ses fantasmes. Ainsi, le maternel joue un rôle crucial en fournissant un soutien vital à travers son encadrement et sa contenance. Les soins maternels répondent aux besoins de l'enfant et procurent du plaisir suite à la satisfaction de ces besoins (Anzieu-Premmeur, C., 2011).

D'après Anzieu-Premmereur (2011), Winnicott considère que cette fonction est fondamentale pour le développement psychique de chaque individu. Elle joue un rôle de « ciment » essentiel pour les investissements, les liens et la stabilité de l'enfant.

Ainsi, la fonction maternelle englobe les soins physiques et psychiques prodigués à l'enfant et peut être exercée par des individus sans distinction de sexe ou de représentation personnelle spécifique. Cette notion s'apparente à celle de « caregiver », c'est-à-dire un pourvoyeur de soins. Anzieu-Premmereur (2011) illustre cette idée en mentionnant l'exemple des pères qui assument cette fonction en s'appuyant sur leur bisexualité.

### La fonction paternelle

Durant les cinq dernières décennies (1970-2020), la notion de paternité a subi d'importants bouleversements, reflétant ainsi les évolutions majeures de la famille avec ses diverses configurations, des changements dans le domaine de la sexualité, marqués par un éloignement progressif de la procréation grâce à la contraception et à la PMA (Procréation Médicalement Assistée), ainsi que par une reconnaissance accrue de différentes formes de sexualité (hétérosexuelle et homosexuelle). Parallèlement, on observe un rapport plus égalitaire entre hommes et femmes dans les différentes sphères de la vie (professionnelle, domestique, conjugale et parentale) (Gratton, E., 2021).

Selon Gratton, E. (2021), les psychanalystes sont divisés quant à la manière d'aborder la paternité, certains la considérant du point de vue de la prévention des risques, tandis que d'autres privilégient l'approche de l'accompagnement. La théorie psychanalytique a été fondée sur une conceptualisation de la figure paternelle proposée par S. Freud puis J. Lacan, qui distingue les fonctions maternelle et paternelle dans l'inconscient. Cette théorie s'est élaborée dans un contexte d'ordre symbolique et structurel qui reflétait un modèle social et familial patriarcal. Toutefois, avec l'émergence de nouvelles configurations familiales, l'évolution des droits des pères et des mères (comme la coparentalité et le congé de paternité) et les changements symbolisés par le terme de « parentalité » indifférenciée, ce modèle a subi des mutations.

Dès lors, face à ce contexte en mutation, l'auteur met en évidence le fait que la psychanalyse se trouve confrontée à un dilemme : soit maintenir les bases de sa théorie classique au risque



de légitimer la hiérarchisation des rôles et des fonctions parentales, soit l'adapter pour tenir compte de ces changements, mais au risque de perdre ses repères fondateurs. Ainsi, on comprend donc que la situation sociale et familiale actuelle invite à reconsidérer certains concepts dans le domaine de la psychanalyse, à reconnaître les différences entre les sexes, tout en prenant en compte les similitudes ou les permutations de genre (Gratton, E., 2021).

Selon les affirmations de Ducouso-Lacaze (2009), la fonction paternelle est intimement liée à l'ordre culturel et exerce un rôle structurant sur le psychisme en instaurant des interdits fondamentaux.

Enfin, selon les propos de Delaisi De Parseval (2008), la fonction paternelle occupe un rôle fondamental en permettant à l'enfant d'accéder à l'œdipe et de se construire psychiquement. Elle implique l'intervention d'une tierce personne qui guide l'enfant hors de la toute-puissance infantile et narcissique. Cette triangulation psychique s'avère donc d'une importance cruciale pour la maturation psychologique de l'adulte en devenir. Ainsi, cette fonction peut être remplie par tout parent, même celui du même sexe, à condition qu'il agisse en tant que médiateur entre un parent et son enfant.

Avec ces différents auteurs, nous pouvons comprendre qu'avec l'évolution de la société et des mentalités concernant la parentalité, des changements s'opèrent quant à la manière d'appréhender la fonction paternelle, dont le rôle, l'identification et la définition peuvent être remis en question et réévalués de manière contemporaine.

#### **Chapitre 4 : L'homoparentalité**

Les avancées des techniques de procréation médicalement assistée (PMA) ainsi que l'évolution des normes sociales ont donné naissance à de nouveaux modèles de parentalité, notamment celui de l'homoparentalité. Ces évolutions ont entraîné une fragmentation des aspects biologiques, psychologiques, juridiques et sociaux de la fonction paternelle et maternelle. L'une des principales conséquences de ces changements réside dans la séparation entre reproduction et sexualité (Naziri, D. & Ducouso-Lacaze, A., 2021).

Des concepts essentiels tels que la scène primitive, les configurations œdipiennes et le développement psychosexuel ont été remis en question en raison de la possibilité pour un

enfant d'être conçu sans rapport sexuel et de l'intervention d'une tierce personne (un donneur ou une donneuse de gamètes, une mère porteuse) dans cette scène intime de la vie familiale (Naziri, D. & Ducouso-Lacaze, A., 2021).

Naziri, D. & Ducouso-Lacaze, A. (2021) ont étudié les écrits de Corbett, K. (2001), qui met en avant l'importance d'un « roman familial » en tant que moteur central du travail thérapeutique avec des familles homoparentales. Ces auteurs partagent l'opinion de Corbett selon laquelle c'est à travers ce « roman familial » construit collectivement au sein de la famille que l'enfant pourra accéder à un objet interne qui jouera un rôle structurant dans son développement. Les auteurs font également référence à Ehrensaft, D. (2010), qui souligne l'importance du rôle que le donneur joue dans le monde interne de l'enfant et dans la construction de son identité. En effet, le donneur occupe une place significative dans les fantasmes de scène primitive de l'enfant.

Grâce à leurs recherches, ils ont mis en évidence que l'expérience de devenir parent, que ce soit pour un individu ou pour un couple, est influencée par des enjeux conscients et inconscients liés aux conflits intrapsychiques qui la sous-tendent : « Pour les sujets homosexuels aussi, l'expérience de la parentalité réactualise des conflits intrapsychiques précœdipiens et œdipiens, liés à la bisexualité psychique, à la scène primitive et ceci aussi bien dans le lien aux générations antérieures, que dans le lien de couple, le lien au tiers de procréation, le lien aux enfants » (Naziri, D. & Ducouso-Lacaze, A., 2021). Ainsi, les situations considérées comme des cas d'homoparentalité ne conduisent pas automatiquement à la disparition de la structuration du groupe familial par le complexe d'Œdipe. Avec les données cliniques qu'il a synthétisé Ducouso-Lacaze, A. dans son article (2009), il montre qu'il existe à la fois une permanence et un changement. Dans l'expérience de la parentalité, on observe à la fois une continuité par rapport à la réactualisation des enjeux œdipiens et un changement, qui se manifeste par la capacité des individus à établir des liens non institutionnels, voire non conventionnels. Ces liens jouent un rôle essentiel en soutenant à la fois la réactivation des enjeux œdipiens et une position parentale (Ducouso-Lacaze, A., 2009).

Dans son article, Ducouso-Lacaze, A. explique qu'il y a quelque chose qui ne change pas dans la parentalité homoparentale par rapport à la parentalité chez les couples hétérosexuels, c'est-à-dire l'ensemble des processus conscients et inconscients par lesquels on devient parent.

Ainsi, il met en évidence le fait que les familles nommées homoparentales ne sont pas issues d'une expérience complètement nouvelle de la parentalité. De ce fait, l'expérience de devenir parent, même pour les sujets homosexuels, s'inscrit dans le contexte de l'institution de la transmission des générations. Cela démontre qu'une structure familiale, même si elle ne tient pas aux principes du système de parenté en vigueur dans la culture, ne peut s'affranchir totalement d'une référence à l'institution et à certains de ses principes organisateurs. De plus selon cet auteur, chez les sujets homosexuels, tout comme chez les sujets hétérosexuels, l'expérience de la parentalité suscite des désirs qui sont spécifiquement liés aux images de leurs propres parents : le désir de les dépasser, le désir de leur ressembler, le désir de les inscrire dans la génération des grands-parents. (Ducouso-Lacaze, A., 2009).

Ainsi, les recherches sur l'homoparentalité révèlent que l'orientation homosexuelle n'est pas intrinsèquement un obstacle pour réaliser le travail psychique essentiel permettant de se détacher de sa position d'enfant. En d'autres termes, il semble que la capacité d'accéder, sur le plan psychique, à une position de parent ne dépend pas nécessairement d'une sexualité potentiellement reproductrice (Ducouso-Lacaze, A., 2009).

Cependant, si nous nous concentrons sur l'analyse sociologique ou anthropologique, les familles considérées comme homoparentales constituent néanmoins une nouveauté. En effet, dans notre culture, c'est la première fois que la différence des sexes des parents ne se présente pas comme une référence fondatrice indispensable. Cela montre donc que les principes mêmes de notre système de parenté peuvent être remis en question (Ducouso-Lacaze, A., 2009).

#### Des positions parentales diffractées

Dans son article, Loncan A. (2004) évoque le déclin des positions paternelle et maternelle au sein de la famille, ainsi que la variation de leur répartition, qui s'étendent sur plusieurs générations en parallèle avec les évolutions progressives qui se produisent dans la société. Avec l'implication active et généralisée de l'Etat à l'éducation des enfants, le partage des responsabilités parentales s'est affirmé. L'auteur évoque ici les divers changements sociaux, qui ont augmenté la place du travail chez les mères, tout en démultipliant la nécessité des délégations extrafamiliales. Cette répartition des responsabilités parentales est évidente dans son aspect concret, mais elle repose également sur une dimension symbolique effective et reconnue qui dissipe l'idée d'une dépossession des parents. Ainsi, selon Loncan, nous ne

devrions pas parler de déclin quant à la fonction parentale mais plutôt d'une régulation différente de sa distribution, y compris dans ses aspects symboliques (Loncan, A., 2004).

Dans son article, Loncan, A. mentionne les propos de David Gauntlett, professeur à l'université de Bournemouth, qui avance l'hypothèse que de nouvelles identités sont en train de se construire, basées non plus sur des certitudes du passé, mais qui sont façonnées autour d'un nouvel ordre de vie contemporain où les notions de genre, de sexualité et d'identité seraient de plus en plus ouvertes (Loncan, A., 2004).

On peut donc comprendre que la notion de parentalité, qui met l'accent sur la personne, ses compétences et ses pratiques parentales sans préjuger de ce qui serait traditionnellement attribué au père ou à la mère, trouve plus aisément sa place dans ce contexte où les parentalités homosexuelles ne se distinguent pas fondamentalement des autres. Cela est dû également au fait que la théorie queer dissocie le genre et le sexe, ainsi que la parenté et la famille. Cela reflète la dissociation entre l'origine biologique, la vie sexuelle parentale et la procréation, que l'on observe déjà dans de nombreuses situations de filiation, que l'homosexualité soit présente ou non dans l'équation (familles recomposées, adoption, assistance médicale à la procréation). Ces situations contribuent progressivement à desserrer le lien rigide avec la dimension biologique (Loncan, A., 2004).

## **Chapitre 5 : la gestation pour autrui**

### historique et législation

Nous avons décidé de développer un point théorique concernant l'historique et la législation de la gestation pour autrui. Nous avons trouvé cela pertinent car la GPA existe depuis longtemps mais sa législation en est encore différente dans beaucoup d'endroits. Il est donc important d'avoir quelques notions sur ce point pour comprendre le cheminement des pères gays qui choisissent de passer par cette procédure pour devenir parents. Dans cette recherche, nous avons décidé de nous concentrer sur la Belgique et la France étant donné que les couples qui ont participé viennent tous de ces deux pays. Le but étant de pouvoir observer l'impact de l'aspect juridique entre ces couples et leur vécu.

La gestation pour autrui provoque l'arrivée de multiples questions juridiques et éthiques importantes, notamment d'un point de vue légal et éthique. Sur le plan légal, cela entraîne

divers questionnements. Dans son article, Zaouaq, K. (2020) évoque des problèmes liés au statut juridique des gamètes, des embryons, des donneurs, aux liens de filiation, à l'anonymat des mères porteuses ou des donneurs, à la question de la rémunération financière, ainsi qu'à la reconnaissance des contrats. D'un point de vue éthique, il parle d'interrogations qui se poseraient quant à la santé de la mère porteuse pendant la gestation pour autrui, l'utilisation du corps humain ou encore le développement psychosocial de l'enfant après sa naissance.

Malgré cette multitude de questions, le droit international n'a pas encore suffisamment étudié la GPA, alors que les législations nationales des différents pays abordent cette pratique chacune d'une manière qui leur est propre. Ainsi, malgré la mise en évidence, dans la littérature, de nombreuses questions éthiques et juridiques concernant la gestation pour autrui, Zaouaq, K. (2020) soulève le fait qu'elle n'a, jusqu'à présent, pas été encadrée au niveau international par un texte juridique spécifique. Certains pays ont choisi d'interdire légalement cette pratique, d'autres l'ont réglementée, tandis qu'une troisième catégorie d'États a décidé de la tolérer sans pour autant la soumettre à une législation spécifique.

Parmi les pays ayant inclus une interdiction de la gestation pour autrui (GPA) dans leur législation, on retrouve l'Italie, l'Espagne, la Suisse, la Turquie, l'Allemagne, la France et le Canada, qui a prohibé la GPA commerciale (Zaouaq, K., 2020). En France, la gestation pour autrui (GPA) a été soumise à plusieurs législations successives. Initialement proposée par diverses institutions dans les années 1980, cette pratique a ensuite été réexaminée à la suite d'un arrêt de la Cour de Cassation en 1989. Cet arrêt a conclu que les conventions de maternité pour autrui étaient en contradiction avec le principe fondamental d'ordre public relatif à l'indisponibilité de l'état des personnes : « nul ne peut disposer du corps d'autrui et le corps humain ne peut faire l'objet d'un contrat, de quelque nature que ce soit » (Mécary, C., & Taïbi, N., 2023). La Cour de Cassation réitère cette interdiction en 1991, ce qui conduit à l'adoption de la loi n° 94-653 du 29 juillet 1994, concernant le respect du corps humain. C'est cette loi qui a inséré l'article 16-7 dans le Code civil selon lequel « toute convention portant sur la procréation ou la gestation pour le compte d'autrui est nulle » (Mécary, C., & Taïbi, N., 2023). Cette interdiction trouve sa justification dans les atteintes que la GPA porte aux « principes de l'indisponibilité du corps humain et de l'état des personnes », ainsi que dans le risque que cette pratique puisse être perçue comme « un détournement de l'institution de l'adoption ». En somme, la France a opté pour une approche restrictive envers la GPA en raison de ses implications éthiques et juridiques complexes (Zaouaq, K., 2020).

En France, depuis 2021, l'accès à l'assistance médicale à la procréation (AMP) est réservé aux couples hétérosexuels dont l'infertilité est médicalement diagnostiquée, ainsi qu'aux femmes lesbiennes et célibataires. Cependant, cette législation limite encore les possibilités pour les couples gays de recourir aux techniques médicales en France, les obligeant à chercher des solutions à l'étranger. Cela entraîne également l'absence de reconnaissance juridique du conjoint du parent biologique en France dans ces situations.

Concernant le deuxième courant juridique autorisant la GPA, plusieurs États s'y intègrent, notamment la Grèce, l'Ukraine, l'Inde, le Royaume-Uni et certains États des États-Unis (Californie, Maine, Floride, la Virginie, le Massachusetts et l'Oregon) (Zaouaq, K., 2020).

En fin de compte, certains pays ont choisi de ne pas encadrer légalement la pratique de la GPA et l'ont malgré tout tolérée, tels que l'Argentine, la Belgique, les Pays-Bas, la Finlande et le Danemark (Zaouaq, K., 2020). En Belgique, la gestation pour autrui (GPA) se trouve dans une zone juridique ambiguë, car elle n'est ni expressément interdite ni expressément autorisée. Aucune disposition claire du droit civil ou du droit médical ne la mentionne directement. Ainsi, le lien de filiation de l'enfant avec ses parents d'intention est établi par le biais des règles de l'adoption (Zaouaq, K., 2020).

### Les liens de filiation et biologique

La littérature actuelle regorge d'articles scientifiques qui traitent de la notion du lien génétique et du lien de filiation, ainsi que de l'importance accordée à chacun de ces liens chez les couples qui deviennent parents par le biais de la procréation médicalement assistée. Dans le cadre de cette étude, nous nous sommes intéressés aux travaux de chercheurs qui ont spécifiquement étudié cette question chez les couples homosexuels.

Les recherches menées par Martine Gross et ses collègues aboutissent à des conclusions nuancées concernant l'importance accordée au lien génétique dans la paternité homosexuelle, devenue possible grâce à la GPA (Gross, M., Rubio, B., Vecho, O., & Ellis-Davies, K., 2019).

Il apparaît que les considérations de ces couples sur le lien génétique évoluent au cours du processus de GPA. Au début, le lien biologique est fortement privilégié. Cependant, au fur et à mesure que les parents d'intention avancent dans la démarche de gestation pour autrui,

l'importance accordée au lien génétique semble diminuer. Certains couples, bien que moins fréquents, abordent la question d'une manière différente dès le début. Pour eux, la qualité du patrimoine génétique transmis est davantage priorisée que le lien génétique en lui-même (Gross, M., Rubio, B., Vecho, O., & Ellis-Davies, K., 2019).

Ainsi, il est clair que l'importance accordée au lien génétique varie d'un couple gay à l'autre. Chaque couple semble trouver sa propre manière de composer avec cette référence au biologique, adaptée à leurs besoins et préférences. On peut supposer que de telles décisions dans ce processus suscitent de nombreuses introspections et questionnements chez chaque partenaire du couple gay. Cependant, il est regrettable que peu d'études aient été menées sur cette question dans le domaine de la psychanalyse.

Veillet-Combier, C. (2017) apporte une nuance à l'importance accordée au lien génétique en soulignant que le lien de filiation englobe non seulement une dimension biologique mais aussi une part symbolique et imaginaire liée à l'affectif. Cette observation peut être mise en parallèle avec les conclusions de la recherche menée par Martine Gross sur les couples gays. En effet, les couples interrogés semblent accorder une grande importance au lien biologique. Tous ces couples semblent s'accorder sur un point essentiel : le lien génétique ne fait aucune distinction entre eux en ce qui concerne leur sentiment d'être le père de l'enfant qu'ils élèvent ensemble (Gross, M., Rubio, B., Vecho, O., & Ellis-Davies, K., 2019). Ainsi, même si le lien génétique est fortement pris en considération, il demeure une part significative dédiée à l'affectif et au ressenti d'être le père de cet enfant.

Dans sa conclusion, Veillet-Combier, C. (2017) met l'accent sur le lien de filiation et son analyse psychanalytique, soulignant que ce lien puise ses origines dans le biologique, mais surtout dans les fantasmes et le symbolique.

### Les relations avec la mère porteuse et la donneuse d'ovocytes

Plusieurs auteurs se sont montrés intéressés par la question de la place accordée aux actrices impliquées dans le processus de la gestation pour autrui, notamment la gestatrice et la donneuse d'ovocyte, faisant de ce sujet un domaine d'étude exploré à plusieurs reprises actuellement.

Selon l'anthropologue Courduriès, J. (2016), il est important de souligner une différence notable entre les couples hétérosexuels et les couples gays concernant leurs relations avec la gestatrice et la donneuse d'ovocyte dans le cadre de la gestation pour autrui. Les couples gays auraient davantage tendance à rechercher et à entretenir des liens, des contacts et des relations durables avec ces actrices, les considérant presque comme une figure maternelle dans la vie de l'enfant. De plus, il semblerait que la relation avec la gestatrice soit plus aisément maintenue ou construite par rapport à celle avec la donneuse d'ovocyte. Ces observations mettent déjà en évidence l'importance accordée à la relation affective plutôt qu'à la génétique dans la construction de la famille.

Courduriès semble corroborer les conclusions de Gratton, E. (2013) concernant les couples gays, qui aboutissent à la même constatation en ce qui concerne leur désir de développer un lien étroit avec la femme qui a porté l'enfant, que ce soit avant la conception, pendant la grossesse ou après la naissance. Selon ces auteurs, le rôle du sexe féminin demeure impliqué, mais dans des proportions pouvant varier d'une situation à l'autre.

Ainsi, d'après les recherches menées dans le domaine de l'anthropologie et de la sociologie, il semble évident que les couples gays qui s'engagent dans la parentalité par le biais de la gestation pour autrui aspirent à établir un lien avec les actrices impliquées dans le processus, et qu'ils ont la volonté de préserver ce lien dans la durée.

Dans la littérature psychanalytique, cet aspect a été étudié, mettant en évidence une ambivalence chez les couples gays concernant le lien avec les actrices impliquées dans la gestation pour autrui (Naziri, D., & Ducouso-Lacaze, A., 2021). Cette ambivalence a été examinée par Naziri, D. d'abord chez les couples lesbiens, puis en collaboration avec Ducouso-Lacaze, A. chez les couples gays. Plus concrètement, il paraît que le paradoxe chez les couples lesbiens se manifeste par leur volonté d'exclure la présence du tiers, alors que l'utilisation de l'insémination avec donneur (IAD) implique inévitablement l'intégration d'un tiers dans le processus de parentalité. Chez les couples gays, une ambivalence similaire se manifeste entre le désir d'avoir une mère présente et le besoin de l'absence de cette mère. Dans le contexte de la GPA, le rôle de la mère serait rempli par la gestatrice, ce qui met en lumière un fantasme sous-jacent chez les pères, lié à l'abandon des enfants par la mère porteuse. Les auteurs concluent que ces fluctuations et contradictions dans le discours des adultes



homosexuels engagés dans la parentalité révèlent une recherche inconsciente de compromis psychiques par le biais de mécanismes de défense.

Veillet-Combier, C., met en évidence une notion liée à cette ambivalence, qu'elle appelle « la solution de l'effacement » dans le contexte de la PMA (Veillet-Combier, C., 2017). Selon elle, dans l'assistance médicale à la procréation, il est fréquent qu'un parent additionnel soit présent, mais celui-ci est souvent effacé ou mis en retrait. Cette pratique vise à faire « disparaître » ce parent additionnel du tableau. Cela rejoint les observations de Naziri, D. et Ducouso-Lacaze, A., qui expliquent que cette pratique pourrait être liée au fait que ce parent additionnel est parfois perçu comme trop encombrant. Dans notre société, la valeur de l'exclusivité du lien parental est privilégiée pour éviter toute concurrence entre les référents parentaux. C'est pourquoi les couples homosexuels peuvent exprimer, parfois de manière inconsciente, une ambivalence face à cette norme d'exclusivité du lien, qui est souvent pensée selon les normes des couples hétérosexuels (Naziri, D., & Ducouso-Lacaze, A., 2021).

#### La construction et l'exercice des fonctions paternelle et maternelle dans des familles issues de GPA

Selon Bergman K et ses collaborateurs (Bergman, K., Rubio, R. J., Green, R. J., & Padrón, E., 2010), les changements observés dans la vie des couples homosexuels après avoir eu des enfants, sont similaires à ceux des couples hétérosexuels. Ainsi, peu importe que les partenaires du couple soient du même sexe ou de sexes différents, l'implication des parents et les fonctions exercées dans la vie des enfants restent les mêmes. Par exemple, la diminution du temps consacré à la vie professionnelle, aux loisirs ou aux voyages se manifeste aussi bien chez les parents gays que chez les parents hétérosexuels.

L'augmentation du nombre de femmes travaillant, le partage de l'autorité parentale entre les deux partenaires du couple, et d'autres changements similaires conduisent à une répartition plus aléatoire des responsabilités parentales. Ces évolutions rejoignent l'idée exprimée par Bergman, K. (Bergman, K., Rubio, R. J., Green, R. J., & Padrón, E., 2010) selon laquelle la société en mutation affecte tous les types de parentalité de manière similaire. Ainsi, les frontières traditionnelles entre le maternel et le paternel s'estompent progressivement, et les rôles se mêlent davantage, mettant désormais l'accent sur les compétences et la personne elle-

même, plutôt que sur son sexe. Cela témoigne d'une plus grande perméabilité des frontières entre les fonctions maternelle et paternelle autrefois clairement définies.

Ce constat expliquerait également pourquoi les évolutions constatées dans la parentalité des couples homosexuels et hétérosexuels sont similaires (Bergman, K., Rubio, R. J., Green, R. J., & Padrón, E., 2010). Selon Loncan (2012), cela serait attribuable à la capacité des parents de même sexe à naturellement s'approprier les différentes fonctions parentales, quelle que soit leur nature.

L'article de Naziri, D. et Ducouso-Lacaze, A. (2021) vient étayer les arguments des deux auteurs mentionnés précédemment, du point de vue psychanalytique (Naziri, D., & Ducouso-Lacaze, A., 2021). En effet, Ducouso-Lacaze, A. est le premier à établir une relation avec la permutation symbolique des rôles dans l'exercice de la parentalité entre les partenaires de couples lesbiens et dans les configurations familiales impliquant quatre adultes.

Une autre auteure qui aborde cette évolution des fonctions parentales est Veillet-Combier, C., qui souligne le caractère modulable et dissocié de ces fonctions à l'ère contemporaine (Veillet-Combier, C., 2017).

Ainsi, les recherches menées par ces divers auteurs mettent en évidence le caractère évolutif des fonctions parentales et leur capacité à s'adapter au sein des familles en fonction des changements sociaux. Il apparaît que ces fonctions parentales évoluent avec le temps et ne sont pas immuables. L'émergence de nouvelles configurations familiales semble « moderniser » ces fonctions, les rendant moins rigides et moins délimitées. Désormais, les frontières entre les rôles maternels et paternels ne sont plus totalement distinctes et semblent être modulables en fonction du schéma familial dans lequel elles s'expriment.

## PARTIE PRATIQUE

### Chapitre 1 : Méthodologie

#### Nos objectifs et nos positionnements

De nos jours, la parentalité a connu une évolution significative, offrant davantage d'opportunités aux couples qui souhaitent devenir parents. Cette évolution s'accompagne d'une diversité croissante de schémas familiaux qui se forment. Elle favorise également une ouverture d'esprit envers les différentes méthodes de procréation médicalement assistée que nous connaissons. En conséquence, ce phénomène gagne en visibilité parmi les couples et devient un sujet de débat de plus en plus important dans notre société.

Initialement conçues pour les couples hétérosexuels rencontrant des difficultés avec la procréation, les techniques de procréation médicalement assistée ont gagné en popularité chez les couples homosexuels, en commençant par les couples lesbiens. Cependant, pour les couples gays, ces procédures restent encore souvent longues et complexes.

Ce travail de recherche vise donc à adopter une perspective psychodynamique pour explorer l'expérience des couples gays qui sont devenus parents grâce à la gestation pour autrui.

La littérature propose une variété d'articles scientifiques portant sur la gestation pour autrui (GPA), abordant des sujets tels que la procédure elle-même, son fonctionnement, la législation dans différents pays, ainsi que l'expérience vécue de la GPA chez les couples hétérosexuels et lesbiens, entre autres. Cependant, ce qui semble moins abordé dans la littérature, ce sont les aspects liés à la GPA pour les couples gays.

C'est pourquoi l'objectif de cette recherche a été d'approfondir nos connaissances sur ce sujet moins exploré.

Notre étude s'est donc concentrée sur l'accès à la parentalité par le biais de la gestation pour autrui, en mettant l'accent spécifiquement sur les couples gays. Notre objectif était de mieux comprendre la construction et l'évolution de cette parentalité. Pour ce faire, nous nous sommes penchés sur les récits de vie de ces couples et sur la manière dont ils nous racontent leur histoire. Plus précisément, nous nous sommes attardés sur leur discours concernant l'ensemble du processus de GPA et leur expérience de la paternité gay.

Nous avons accordé une attention particulière à adopter une attitude bienveillante afin de créer un environnement sécurisant et favoriser la liberté de parole des participants. Dans cette optique, nous avons adopté une position de chercheur tout en maintenant une dose d'empathie, afin de préserver notre humanité et notre sensibilité envers l'expérience de l'autre.

### Axes et questions de recherche

Notre recherche a donc focalisé son attention sur l'accès à la parentalité par le biais de la gestation pour autrui, en se focalisant particulièrement sur les couples homosexuels. Notre but était d'approfondir notre compréhension de la formation et de l'évolution de cette parentalité.

La revue de littérature nous a permis d'identifier plusieurs axes majeurs développés dans les domaines de l'anthropologie et de la sociologie, tels que les relations entre les parents d'intention et la mère porteuse et/ou la donneuse d'ovocytes, leur rôle dans la vie de l'enfant et la construction de la parentalité au sein du couple. Dans notre étude, nous avons jugé donc pertinent d'approfondir ces axes sous un angle psychodynamique.

Toutefois, ces questions sont uniquement des pistes intéressantes à explorer et ne sont pas à suivre intégralement en fonction d'un canevas rigide. Cela permet ainsi aux participants d'aborder différents sujets qui peuvent être tout à fait inattendus et de venir éclairer, sous un autre angle, leurs positionnements.

À partir de l'analyse de la littérature, nous avons formulé plusieurs questions de recherches en lien avec notre problématique :

- La première question que nous nous sommes posés est la manière dont sont abordés le lien génétique et le lien de filiation dans le couple et dans la construction de la famille.
- La deuxième question porte sur les liens qu'entretiennent ces couples avec la gestatrice/mère porteuse et/ou la donneuse d'ovocytes.
- La troisième question concerne les fonctions parentales et la manière dont elles se construisent et s'exercent au sein de ces familles.

Liens de ma recherche avec la recherche préalable de Mme Naziri sur le même sujet  
Étant donné que mon travail s'inscrit dans le prolongement du travail de recherche récente ma promotrice, Mme Naziri, D., nous avons trouvé qu'il serait pertinent de réaliser ensemble une revue phénoménologique du corpus déjà obtenu durant sa recherche récente portant sur des couples gays ayant eu accès à la paternité à travers la GPA. Ainsi, le tableau se trouvant dans les annexes reprend les données principales concernant les couples dont on a pu recueillir le discours.

Participer à cette lecture phénoménologique du matériel clinique de Mme Naziri pourrait me permettre de me familiariser avec la problématique de mon mémoire, non seulement à travers l'accès à la bibliographie existante mais surtout à travers « la réalité du terrain ». Aiguiser ainsi préalablement mon regard clinique pourrait aussi compenser mon manque d'expérience clinique de réalisation d'entretiens non directifs. Enfin je pourrais procéder à une démarche de comparaison entre les données obtenues par Mme Naziri et celles que j'allais récolter sur mon « propre » terrain, et enrichir de cette façon ma réflexion finale.

## Population de recherche

### *Critères de recrutement*

Dans le but de recruter des participants pour notre recherche, nous avons prévu de publier une annonce sur divers réseaux sociaux afin de trouver entre 4 et 6 couples d'hommes gays ayant eu un/des enfant(s) grâce à un/des processus de gestation pour autrui. Les personnes intéressées par ce projet ont ensuite pu me contacter via le réseau social utilisé.

Il convient de noter que le recrutement des participants s'est avéré complexe en raison de la rareté de la population étudiée.

### *L'échantillon obtenu*

Nous avons rencontré 4 couples qui ont eu un/des enfant(s) grâce à un/des processus de gestation pour autrui. Notre travail étant qualitatif, il nécessitait une étude approfondie du vécu de chaque couple et il était donc préférable d'avoir un nombre modéré de participants.

Par respect des couples et de leurs identités, nous avons anonymisé leurs noms et leurs prénoms permettant de les identifier. Nous avons donc gardé uniquement les initiales de chacun des partenaires. Le reste des informations est authentique.

## La récolte des données

Chaque couple a été rencontré une seule fois afin de réaliser en même temps l'arbre généalogique et un entretien semi-directif. Les interviews ont été réalisées à chaque fois avec les deux partenaires, dans un contexte neutre, simple et empathique suivant les désirs des participants de manière à les mettre en confiance et à leur permettre de s'exprimer librement sur des thèmes pour lesquels il n'est pas toujours aisé de se dévoiler et de se confier. Deux de ces 4 entretiens ont été réalisés à distance, un par visioconférence et un par téléphone, car les couples habitaient relativement loin. Les deux autres entretiens ont été réalisés au domicile des couples. La durée de l'entretien a varié selon les couples entre 1 heure 30 minutes et 2 heures.

Nous avons demandé à chacun de signer un formulaire de consentement éclairé certifiant que toutes les données que nous récoltions resteraient confidentielles.

| Couple | Nationalité | Âges                     | Rencontre                                                  | Pays de GPA et années de procédures                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Statut                                         |
|--------|-------------|--------------------------|------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------|
| V et E | Français    | V : 32 ans<br>E : 38 ans | Cela fait 11 ans qu'ils forment un couple.                 | V et E ont entamé leurs démarches au Canada en fin d'année 2014, et leur fille est née le 1 <sup>er</sup> août 2016.<br><br>Ils sont passés par une agence.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Ils se sont mariés 4 ans après leur rencontre. |
| H et P | Belges      | H : 39 ans<br>P : 44 ans | Ils se sont rencontrés en juin 2018.                       | Ils ont entamé une procédure de GPA au Mexique en mars 2021, et leur fils est né en janvier 2022. Nous étions donc au beau milieu de la crise sanitaire du COVID-19.<br><br>Ils sont passés par une agence.                                                                                                                                                                                                                                                                             | En couple                                      |
| D et N | Belges      | Ils ont tous les 42 ans. | Cela fait bientôt 1 é ans qu'ils vivent une vie de couple. | Leurs démarches concernant la gestation pour autrui ont commencé en 2018, avec une agence. Ils ont opté pour un « projet mixte », c'est-à-dire qu'ils ont réalisé les modalités cliniques aux Etats-Unis et ils ont ensuite choisi de continuer avec une mère porteuse canadienne.<br><br>Leur mère porteuse perd un premier embryon en novembre/décembre 2019, et retombe enceinte de Lucas, leurs fils, début 2020. Lucas est né le 10 août 2020, et a aujourd'hui bientôt trois ans. | En couple                                      |
| J et C | Belges      | /                        | Ils forment un couple depuis 23 ans.                       | Ils entament leurs démarches aux Etats-Unis en 2008 et leur fils, Samuel, qui a maintenant 14 ans, est né au printemps 2009.<br><br>Ils ont décidé de ne pas passer par une agence.                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Ils se sont mariés en 2021.                    |

### *Entretien semi-structuré*

Dans un premier temps, nous leur avons proposé de nous raconter leur vécu avec le processus de gestation pour autrui. La question de départ étant : « Pourriez-vous me raconter votre parcours avec la GPA et comment ce projet d'enfant a émergé et a évolué ? » L'objectif de cette question ouverte était d'encourager les couples à partager naturellement leur expérience. Nous

avons opté pour un entretien semi-directif car il permet de favoriser l'expression libre et les associations d'idées du sujet.

Si les participants n'en ont pas fait mention spontanément, plusieurs thématiques ont été abordées à travers nos interventions telles que :

- L'histoire de vie de chacun
- L'émergence de l'envie de devenir parent, le désir d'enfant
- Leur parcours avec le processus de gestation pour autrui
- Leurs motivations à choisir cette option
- Leurs représentations de la famille et de leur parentalité
- La relation qu'ils ont avec la mère porteuse et la donneuse d'ovocytes
- Le lien génétique et le lien de filiation

### *L'arbre généalogique*

Dans un second temps, nous avons invité chaque couple à réaliser ensemble leur arbre généalogique. Dans le cadre de notre recherche, nous avons jugé que l'arbre généalogique était un outil pertinent car il nous permettait d'obtenir la représentation de la famille telle que les participants la perçoivent et la décrivent. Habituellement, le génogramme suit des règles et des codes spécifiques inspirés de l'approche systémique. Cependant, nous avons décidé de ne pas imposer de contraintes de code ou de contenu aux participants, et surtout de ne pas intervenir dans leur processus de dessin. Nous leur avons simplement fourni une feuille de papier et un stylo, leur laissant ainsi une totale liberté dans la réalisation de leur arbre généalogique.

### Analyse des données

#### *Analyse de contenu*

Les entretiens ont été soumis à une analyse approfondie, tant au niveau de leur qualité formelle que de leur contenu, dans le but d'explorer en profondeur le discours des deux partenaires de chaque couple. Nous avons cherché à saisir les éléments sous-jacents présents dans leur discours, afin de formuler des hypothèses sur leur fonctionnement psychique. Il est important de souligner que nos analyses sont hypothétiques et ne prétendent pas être exhaustives.

Dans notre étude, les entretiens ont été enregistrés et retranscrits intégralement, avec le consentement de chaque participant. Nous avons choisi de nous exprimer en utilisant le pronom

« je » afin de nous rapprocher au plus près de leur vécu subjectif. Le sujet de l'homoparentalité confronte le chercheur à ses propres contre-attitudes qui précèdent le contre-transfert, influençant ainsi la collecte et l'analyse des données. Par conséquent, l'expérimentateur participe à la construction de la réalité qu'il explore, et il est essentiel de prendre cela en compte dans nos analyses. Une brève anamnèse a également été réalisée pour permettre aux lecteurs de mieux comprendre la situation de chaque participant.

Le traitement des données s'est effectué en utilisant une méthode qualitative basée sur une grille d'analyse préalablement élaborée pour cette étude et liée aux questions qui ont constitué le point de départ de ce travail (voir plus haut).

Après une première lecture du corpus, nous avons procédé à l'analyse du discours en trois étapes : la catégorisation, la classification et l'analyse. La première étape de cette démarche est la répartition, en différentes catégories, du discours des différents couples, ce qui permet une analyse relativement descriptive des données et donne une certaine organisation au discours de chaque partenaire des couples. Mais cette analyse du discours n'est pas suffisante pour comprendre la réalité interne et subjective du sujet dans une perspective psychodynamique.

Ainsi, cette première phase d'analyse du discours va se voir superposer par l'analyse du contenu, qui se déploie selon trois axes :

- L'analyse des processus psychiques
- L'analyse du contenu en lien avec les théories psychodynamiques afférentes
- Les liens avec les théories psychodynamiques reprises dans la littérature scientifiques existantes

Il s'agit donc de passer des énoncés repris en catégories établies plus haut et de réaliser un saut qualitatif vers l'analyse du contenu latent.

Il reste une dernière phase à ce travail, qui est la synthèse d'analyse. La synthèse d'analyse a pour objectif de rassembler les différents éléments d'analyse des entretiens afin d'en donner un discours global et intégré des différentes facettes analysées en lien avec les questions de recherche.



### *Analyse transversale*

Nous avons établi des liens entre ces analyses individuelles de chaque participant afin d'observer les similitudes et/ou les différences dans leur fonctionnement. Notre objectif était de mettre en évidence des éléments susceptibles de répondre à nos questions de recherche. Nous avons également comparé ces données avec les éléments théoriques issus de la littérature scientifique que nous avons préalablement étudiée, afin de pouvoir établir une comparaison entre les résultats existants et ceux obtenus dans notre étude.

Dans l'ensemble, pour l'analyse des données de notre recherche, nous avons suivi deux grandes étapes. Tout d'abord, nous avons réalisé une analyse approfondie et individuelle de chaque entretien. Ensuite, nous avons procédé à une comparaison des données que nous avons extraites de chaque entretien pour pouvoir répondre à nos questions de recherches.

### **Chapitre 2 : Analyse phénoménologique des données recueillies par Mme Naziri, D.**

Madame Naziri, D. a publié un récent article basé sur ses analyses du discours des participants. Son étude clinique portait sur les représentations de la fonction parentale chez les couples de pères gays ayant eu recours à la Gestation pour Autrui (GPA) pour fonder une famille (Naziri, D., 2023). Pour ce faire, elle a effectué une revue de la littérature francophone et anglo-saxonne, en se référant également à ses travaux antérieurs sur les couples lesbiens, pour contextualiser sa recherche. L'article présente deux vignettes cliniques pour illustrer les entretiens réalisés avec les participants. L'objectif était d'explorer la construction et la réalisation du projet de parentalité au sein des couples de pères gays, ainsi que les liens entre les parents, les tiers de procréation et les enfants. Elle a également étudié le désir ardent de ces hommes de devenir parents, leurs représentations du féminin et du maternel en relation avec le rôle de la gestatrice, ainsi que les facteurs qui les poussent à assumer pleinement leur rôle de père vis-à-vis de leurs enfants (Naziri, D., 2023).

Les conclusions préliminaires de son analyse des entretiens sont les suivantes :

- Chaque couple compte au moins un partenaire qui a exprimé dès le début de l'entretien un fort désir d'enfant, souvent présent depuis leur jeunesse ou depuis toujours. Généralement, ce désir d'enfant est partagé par leur partenaire dès le début de leur relation.

- Le projet d'avoir un enfant dans la réalité, malgré les défis que leur homosexualité implique, devient envisageable lorsque leur relation de couple s'installe et acquiert une solide stabilité au fil du temps.
- La femme agissant en tant que « porteuse » n'est pas considérée comme une mère, bien que son rôle soit reconnu comme essentiel dans tout le processus d'accès à la paternité, suscitant beaucoup de gratitude envers elle.
- L'histoire familiale d'au moins l'un des partenaires est souvent marquée par des conflits importants, notamment dans la relation avec son père.
- Une contradiction semble émerger entre leur conviction profonde d'être capables d'être de bons parents et leur quête de légitimité et de reconnaissance venant de diverses instances surmoïques, présentes tant dans leur monde intérieur que dans leur environnement externe.

Ces différentes observations ont nourri les réflexions communes que nous avons formulées avec Mme Naziri lors de notre lecture phénoménologique et qu'on expose ci-dessus. Néanmoins, plusieurs autres constatations plus personnelles me sont venues à l'esprit lors de la lecture du discours des différents couples du corpus récolté par Mme Naziri. Tout d'abord, il m'a semblé important chez ces couples que la mère porteuse évoque d'autres motivations principales que l'aspect pécuniaire que ce type de procédure peut engendrer. La plupart, voire la totalité de ces couples, considèrent qu'il est primordial que la mère porteuse exprime un intérêt altruiste pour cette démarche et qu'elle soit animée par la volonté d'aider un couple en difficulté. Quant au choix de la gestation pour autrui (GPA), il semble que le souhait, chez les parents d'intention, d'être « parents à deux » et non de multiplier les figures parentales (comme dans la coparentalité) soit très présent. Ils excluent donc rapidement toute forme de parentalité qui impliquerait d'être trois ou quatre figures parentales dans la construction du schéma familial. Une dernière réflexion qui semble être commune à la majeure partie des couples est l'importance pour eux de garder une continuité dans la transmission des gènes s'ils devaient réaliser plusieurs procédures de gestation pour autrui pour avoir plusieurs enfants. Ils préfèrent donc garder la même mère porteuse et, si c'est possible, la même donneuse d'ovocytes pour leurs enfants, et ainsi former une « vraie » fratrie comme certains d'entre eux le diront dans leur discours.

Plus concrètement, à un niveau descriptif, l'échantillon de Madame Naziri présente les caractéristiques suivantes : les partenaires de chaque couple ont tous entre 35 et 50 ans, et ont réalisé une, voire plusieurs gestations pour autrui, entre les années 2005 et 2022. Tous ont réalisé cette démarche en étant engagés dans un couple, hormis une personne de l'échantillon qui l'a réalisé en tant que personne célibataire.

Parmi les couples faisant partie du corpus de Madame Naziri :

6 couples envisagent d'autres moyens d'accéder à la parentalité avant de réaliser leur procédure de gestation pour autrui. Parmi ces 6 couples, 4 désirent entamer une procédure d'adoption et 2 couples se dirigent davantage vers la coparentalité. Parmi les 4 couples qui envisagent l'adoption, un seul finira par aboutir à l'arrivée d'un enfant et un autre couple pensera également par la suite à être famille d'accueil.

3 couples ont choisi partiellement, voire complètement, le Canada comme pays pour réaliser une gestation pour autrui, 6 couples ont choisi partiellement, voire complètement, les Etats-Unis, 1 père célibataire a choisi Moscou et 1 couple a choisi la Colombie. Dans la majeure partie des cas, les couples justifient leur choix en se basant sur des arguments éthiques, ainsi que sur la présence d'un cadre et de règles qui permettent d'assurer le bon déroulement de la procédure et le respect des droits de chacun.

9 couples réalisent leur procédure via une agence, et un couple via une fondation.

8 couples font appel à une mère porteuse et à une donneuse d'ovocytes pour réaliser leur procédure de gestation pour autrui, tandis que le père célibataire est le seul à être amené à réaliser la procédure de gestation pour autrui avec une mère porteuse qui donnera ses propres ovocytes. Dans cet échantillon, il y a un seul couple qui décide, dans un premier temps, de faire appel à une même femme pour donner ses ovocytes et pour les porter, mais qui, dans un second temps, décide de faire appel à deux femmes différentes pour réaliser leur procédure.

Pour la majeure partie de ces couples qui ont réalisés la GPA à l'étranger, les premiers contacts avec la mère porteuse se font via l'agence, qui réalise le matching et les mettent en contact par la suite. L'agence fait donc office d'intermédiaire entre les parents d'intention et la mère porteuse. Dans certains cas, les contacts entre les deux parties sont plutôt régulières, mais il y a certains cas où l'agence limite ces échanges. Pour qu'il y ai « matching », il doit y avoir un

accord du côté des parents d'intention et du côté de la mère porteuse. Dans la majorité des procédures, la donneuse d'ovocytes est anonyme, les parents n'ont accès qu'à des informations de type physique, intellectuelles ou encore sur ses origines mais ils n'ont pas son identité.

Tous les couples de cet échantillon sont du même avis quant à la transparence qu'ils doivent préserver vis-à-vis de l'enfant concernant l'histoire de sa conception. Ils tiennent à se montrer transparents pour leurs enfants à propos de son parcours de naissance et de ses origines. De plus, ils évoquent un intérêt à garder des contacts avec la mère porteuse pour permettre à leurs enfants de la contacter s'ils le désire pour en apprendre davantage sur eux-mêmes lorsqu'ils seront plus grands.

Pour finir, dans la grande majorité des couples de l'échantillon, la question de l'importance d'une figure féminine/maternelle présente dans l'entourage de l'enfant ne représente pas d'angoisse pour les parents : ils considèrent que la présence des grands-mères, des marraines, des « taties », voire même parfois de la mère porteuse, est un bon et enrichissant environnement féminin au quotidien pour leurs enfants.

### **Chapitre 3 : Analyse des entretiens**

V et E

#### *Contexte de la rencontre*

V m'a contacté à la suite d'une publication que j'avais créé sur Facebook concernant ma recherches de participants. Il m'a donc envoyé un message sur messenger. Nous avons dès lors prévu un appel téléphonique pour organiser les modalités de l'entretien. Comme le couple habitait relativement loin, nous avons procédé à distance, et étant donné qu'ils m'ont d'avance prévenus que leur connexion wifi n'était pas fiable, nous avons réalisé l'entretien par téléphone.

De par cette organisation, il se peut que j'ai été « coupée » de beaucoup d'informations par rapport à leur discours, et mon analyse peut donc en avoir été influencée.

Au téléphone, ils m'ont paru contents et enthousiastes à l'idée de participer à cette recherche. De mon côté, j'étais un peu tracassée du fait que l'entretien allait se dérouler par téléphone.

### *Anamnèse*

V et E ont respectivement 32 et 38 ans et ils forment un couple depuis 11 ans, c'est-à-dire depuis qu'ils ont 21 et 27 ans. Ils se sont mariés 4 ans après le début de leur relation et c'est approximativement au même moment qu'ils envisagent plus concrètement de devenir parents et qu'ils entament une procédure de gestation pour autrui.

V évoque durant l'entretien, que de ses 20 à ses 24 ans, il a pris des hormones féminines. Il a commencé à les prendre un an avant de rencontrer E et il décide de les arrêter lorsqu'ils réfléchissent concrètement à la parentalité.

V et E ont entamé leurs démarches au Canada en fin d'année 2014, et leur fille est née le 1er aout 2016.

### *Analyse du discours*

Chez V, son désir de devenir parent est présent depuis qu'il est relativement jeune selon lui : « *ça... date de de... enfin même ado j'imaginais avoir un enfant assez jeune* ». Cependant, ce désir, il l'imaginait lorsqu'il se trouverait dans un « couple amoureux » et quand il a rencontré E, il explique que ce sujet a été vite abordé entre eux. De plus, pour lui, il paraît important que ce désir se concrétise dans une situation de couple solide : « *à partir du moment où on était dans un couple solide, où on avait des projets, on avait des choses euh des choses euh enfin voilà on sentait que bah qu'il y avait de l'amour, donc euh donc voilà que que bah qu'on avait des projets ensemble euh ça a été progressif on a d'abord habité ensemble euh ensuite euh voilà faire des projets et forcément avoir un bébé c'était notre projet* ». On peut donc comprendre que ce projet est mûrit, qu'il est réfléchi et qu'il prend racine dans un contexte stable.

Pour E, son désir de devenir père était « dans un coin de sa tête » mais il le décrit comme « moins impatient ». On pourrait faire l'hypothèse que son désir était moins fort, moins présent comparé à son compagnon, V. En effet, on le comprend lorsqu'il dit : « *moi je m'étais pas forcément projeté euh ado euh dans ce sens-là* ». De plus, son discours est davantage saccadé et moins fluide lorsqu'ils évoquent ce désir d'enfant, par rapport à V qui a un discours beaucoup plus fluide. Ainsi, d'un côté, on remarque que chez V, ce désir est présent depuis longtemps, il semble clair et bien formulé dans son esprit tandis que pour E, ce désir semble naître

principalement après sa rencontre avec V. Cependant, un point sur lequel ils s'accordent est le fait que ce désir semble réalisable et envisageable lorsqu'ils se trouvent dans une situation de couple « avec des bases solides ».

La disparité entre V et E peut être comparée au fait que leur homosexualité ne s'est pas manifestée au même moment de leur vie. E explique : « *faut savoir qu'avant de rencontrer V j'étais euh j'ai eu que que des relations euh... hétérosexuelles, et voilà que bah forcément là là la question de devenir parent se pose aussi mais disons qu'elle est, c'est beaucoup plus simple* ». E ne s'était donc pas projeté en étant « père » car pour lui, s'il le désirait à un moment donné, il suffirait « *d'arrêter le moyen de contraception utilisé* ». Dès lors, on peut constater que la découverte de son homosexualité remet en question la manière d'accéder à la parentalité, et contrairement à V, pour qui son homosexualité s'est manifestée à un âge beaucoup plus précoce dans sa vie, il n'a pas eu beaucoup de temps pour mûrir cette réflexion.

Quand le sujet de leur homosexualité est évoqué, V explique : « *boh je pense qu'avec le recul j'ai toujours su (rires), mais c'est vrai que bah vers 12-13 ans je me suis rendu compte que je commençais à regarder les garçons de manière différente que mes copains de classe (rire) que que voilà je commençais à avoir des sentiments pour euh pour certains garçons enfin je, je trouvais les hommes attirants et voilà...* ». V se décrit comme étant quelqu'un de très girly, avec un côté efféminé très prononcé et selon lui, malgré l'acceptation de son homosexualité par ses parents, c'est davantage ce côté « femme » qui a été difficile à accepter, notamment par son père : « *ça s'est passé relativement... simplement, dans le sens où voilà ça a été accepté euh assez facilement, un petit peu moins enfin beaucoup moins peut-être mon côté girly très efféminé voilà beaucoup moins ma ma le fait que je sois très efféminé ça a été beaucoup plus compliqué à être accepté mais le fait que j'aime les garçons je pense qu'ils étaient préparés* ». Selon V, cette situation serait davantage difficile à accepter pour son père car il est son seul fils et qu'il projetterait des choses par rapport à cela : « *le fait que que j'aime les garçons le fait que que ma féminité prenne beaucoup de place, je pense que ça a été un peu, ça a été un petit plus compliqué pour lui* ». On pourrait donc faire l'hypothèse que, la manière dont son père réagit à son homosexualité pourrait refléter des éléments profonds de sa propre identité, de ses croyances, et de sa capacité à accepter la diversité. De plus, le discours de V suggère que son père projette certaines de ses préoccupations, peut-être liées à l'homosexualité de V et à sa féminité, sur la situation.

Il vient étayer son discours un peu plus loin dans l'entretien en expliquant qu'à la période de son adolescence, il recevait beaucoup de remarques quant à son look, et non par rapport à sa sexualité. A cette époque, il se dit être « dans la provocation » avec ses parents, et lorsqu'il recevait des réflexions sur son look, il accentuait encore plus ce dernier. Ces comportements semblent s'estomper lorsqu'il entreprend des études supérieures : *« ça s'est calmé, après quand euh quand euh j'ai commencé mes études supérieures ça a été euh, ouais je me suis on va dire un peu voilà j'étais un peu plus mature je pense donc euh j'étais moins dans la provocation vis-à-vis de mes parents »*. De plus, lorsqu'il rencontre E et qu'il s'épanouit à ses côtés, les questions sur sa féminité commencent à être de moins en moins présentes.

Pour E, lorsqu'il a rencontré V, il a cru « voir une fille ». Il explique : *« j'ai été assez charmé et donc quand on s'est parlé la première fois il y a eu une petite ambiguïté par rapport à ça, et quand V m'a dit que je faisais un peu fausse route la dessus bah j'ai été un peu surpris, un peu perturbé »*. E a tout d'abord été attiré par sa féminité. Ensuite, ils ont appris à se connaître, et *« c'est très vite devenu une évidence »* selon lui : *« bah voilà j'arrivais pas à contrôler mes sentiments et... et voilà et quand on était pas ensemble tu me manquais donc euh bon voilà »*. On pourrait donc se demander comment se définit E par rapport à sa sexualité. Il pense tout d'abord rencontrer une femme, et c'est à V de lui avouer qu'il fait « fausse route ».

Dans le cas de E, il n'est pas clairement dit qu'il se considère comme hétérosexuel, homosexuel, bisexuel,... Une question est laissée en suspens. De plus, cette réflexion peut être étayée par le fait que, plusieurs fois durant l'entretien, E emploie des pronoms tantôt masculin, tantôt féminin, quand il parle de V. On pourrait donc se demander comment ils considèrent leur couple, est-ce un couple homosexuel ? Est-ce un couple hétérosexuel ? De plus, lorsqu'il évoque la réaction de ses parents quant à sa relation avec V, il explique : *« ils s'étaient pas imaginés une seule seconde euh... que je me mette en couple euh avec euh une personne « mensuée » comme un garçon quoi... [...] pareil comme moi ils ont cru voir une jolie jeune femme, donc voilà, et euh et du coup bah c'est que plus tard un peu plus tard que je leur ai dit euh... qui était V donc voilà »*. Il donne l'impression d'être précautionneux avec les termes qu'il pourrait employer pour qualifier sa relation. De plus, en disant « mensuée comme un garçon », on peut supposer qu'il cherche à exprimer le fait que V est une personne « genrée » comme un garçon, mais qu'il semble y avoir toute une problématique qui se joue autour de ce sujet dans leur couple et vis-à-vis de V et la manière dont il se perçoit et se définit.

Concernant leur parcours dans la gestation pour autrui, E et V ont entamé leurs démarches en fin d'année 2014. Lorsqu'ils envisagent concrètement d'avoir des enfants, ils réfléchissent tout d'abord à la manière, pour eux, d'accéder à la parentalité : *« les possibilités elles étaient pas très nombreuses il y avait l'adoption, ou la gpa, l'adoption on a vite compris que c'était euh quelque-chose de compliqué pour les couples comme le nôtre on était pas prioritaires donc euh c'est vrai que c'est pour ça qu'on s'est tournés ensuite vers la gpa »*. Ils entament donc la procédure de gestation pour autrui en fin d'année 2014.

Ils prennent rapidement contact avec une agence basée à Vancouver, au Canada, pour avoir tous les renseignements nécessaires concernant le processus, et se rendent là-bas pour la première fois en mai 2015. Ce premier voyage, de deux semaines environ, leur permet de rencontrer leur mère porteuse, Ellie. C'est également à ce moment-là qu'ils se rendent à la clinique pour procéder au prélèvement des gamètes de E.

Dans leur processus, V explique : *« il faut savoir qu'au canada c'est pas nous qui choisissons la mère porteuse c'est elle qui nous choisit en fait c'est un acte altruiste de sa part donc c'est elle qui nous choisit et donc voilà »*. V explique que l'agence lui transmet plusieurs dossiers de couples, et qu'elle choisit avec qui elle désire continuer, *« elle a nos profils avec une lettre qu'on avait écrite toi aussi euh en amont et donc elle lit tout ça et elle se base là-dessus, on la rencontre et, pour valider euh ou pas le bon feeling »*. Durant cette première rencontre, E se sent détendu, en confiance, tandis que V se sent « anxieuse ». Selon E : *« je me disais que que si elle avait lu notre notre euh profil et que ça lui avait plu, on avait été sincère sur qui on était donc, pour moi ça prouve que ça peut que bien se passer »*. V rejoint néanmoins rapidement l'avis de E, et deux jours après leur rencontre, Ellie, leur mère porteuse, leur propose de venir chez elle et de rencontrer sa famille.

Concernant le choix du père biologique, selon V *« ça s'est fait assez naturellement parce-que ben je pense déjà la physiologie de notre couple on a un schéma un peu hétéronormé entre guillemets voilà où j'ai plus la la l'image euh très féminine donc voilà pour nous c'était assez euh... »*. Ainsi, leur choix quant à la question du donneur semble reposer sur le fait que leur couple suive un schéma du type « hétéronormé » et que V semble vouloir investir une figure davantage féminine dans ce schéma. Il semblerait donc qu'ils puissent se reconnaître dans un couple hétérosexuel et dans une configuration comme telle. Il est possible d'émettre l'hypothèse



que ce choix pourrait être associé à la problématique de l'identité de genre de V, qui est évoquée tout au long de l'entretien.

De plus, pour lui, ce lien génétique « n'était pas forcément le plus important » car il a pu créer des liens avec ses filles sans celui-ci. De nouveau, il fait une réflexion qui pourrait être liée à la problématique de son identité de genre : « *dans mes rêves les plus fous dans une utopie voilà le le... si j'avais pu porter mes filles voilà évidemment c'est pas possible* ». A contrario, E semblait davantage tenir à ce lien génétique : « *ben il y a quelque-chose c'est que, dans ma lignée on va dire euh... voilà j'ai...j'ai beaucoup de de j'ai qu'une sœur j'ai pas de frères j'ai pas... de cousins j'ai que des cousines donc voilà pour poursuivre la lignée euh génétique, ça peut paraître idiot mais voilà c'est quelque-chose qui me tenait à cœur* ». On pourrait donc faire l'hypothèse que pour E, le lien biologique pourrait représenter un attachement à la continuité de la famille et à la transmission des caractéristiques biologiques à travers les générations. Ce lien biologique semble être vécu comme une connexion tangible et permanente qu'il pourrait avoir avec ses ancêtres et les générations futures. De plus, l'importance accordée à la lignée génétique peut être liée à des processus d'identification et de construction de l'identité. En effet, La perception de la continuité génétique peut contribuer à un sentiment de lien avec les membres antérieurs de la famille et à la préservation de certains traits familiaux.

Concernant la grossesse de Ellie, leur mère porteuse, c'est par un appel téléphonique de l'agence que V apprend qu'elle est enceinte. V explique : « *j'avais pas voulu l'annoncer à E au téléphone donc je lui ai annoncé le soir quand il est rentré [...] je me souviens que E est rentré à la maison, et il m'a vu... il m'a vu et il m'a dit (rires), il m'a regardé avec ses yeux et il m'a dit « t'es enceinte » (rires)* ». Cette réflexion troublante pourrait interpréter leur désir de se réapproprier cette grossesse qu'ils vont vivre à distance. De plus, comme déjà évoqué précédemment dans cette analyse, ils semblent davantage se retrouver dans le schéma d'un couple hétérosexuel, ce qui pourrait être lié à ces paroles de E envers V.

Par la suite, V explique : « *il faut savoir qu'en plus moi tout au long de la grossesse, alors bizarrement (rire), mais c'est vrai que je ressentais un peu des... des symptômes de femme enceinte* ». On pourrait supposer que V s'identifie de plus en plus à la mère porteuse au fur et à mesure de l'entretien, comme s'il se substituait à elle. En plus du fait de complètement s'identifier à Ellie, V semble vivre ces 3 premiers mois de grossesse avec beaucoup d'anxiété : « *dès que mon téléphone sonnait je recevais un mail j'avais une crainte qu'on m'annonce que*

*que Ellie avait fait une fausse couche donc euh donc ouais c'était quand même euh.. pas évident pour moi où j'étais vraiment en stress ».* Le fait de vivre un événement d'une telle importance à distance éveille souvent chez ces couples un certain degré d'anxiété. Cela pourrait être lié au manque de contrôle qu'ils pourraient ressentir dans ces moments-là. E explique : *« bah il y avait aussi une inquiétude hein, c'est clair, et voilà le fait d'être à des milliers de km en plus ça arrange rien ».* Cependant, Ellie semble avoir été rassurante envers eux, en leur envoyant régulièrement des nouvelles quant à ses examens médicaux, ses échographies, etc.

Durant cette grossesse, ils organisent un deuxième voyage au Canada : *« on y est retournés en fait au, au 5<sup>ème</sup> mois de la grossesse donc voilà pareil ben pour un peu voir comment Ellie allait de nos propres yeux ».* Pendant ce voyage, V et Ellie s'occupent de faire des achats pour la grossesse et la naissance tandis que E passe du temps avec le mari d'Ellie pour *« voir dans quel univers vivait Ellie ».* De nouveau, dans cette situation, on a l'impression que V et E suivent un schéma plutôt « hétéronormé » voire stéréotypé. V accompagne la mère porteuse, de laquelle il se sent très proche psychologiquement, et E découvre davantage l'univers d'Ellie en compagnie de son mari. On a l'impression que les figures maternelles, le rôle du « caregiver », sont jouées par V et la mère porteuse, et que les figures paternelles, l'ouverture au monde, sont plus particulièrement investies par E et le mari d'Ellie.

Après ce voyage, ils se rendent au Canada une dernière fois pour l'accouchement : *« on est arrivés le 20 juillet je crois, ouais on avait prévu une marge pour être surs d'être là à ce moment-là donc on a et en fait donc euh Lina notre fille est née le, le 1<sup>er</sup> août 2016 ».* Lors de la naissance, V et E sont tous les deux dans la salle avec Ellie.

Quand leur fille est née, la sage-femme l'a directement mise dans les bras de V, qui a pu faire du peau à peau avec elle. Ensuite, V l'a mise dans les bras de E et puis Ellie a pu la prendre dans ses bras. On peut envisager que la scène de la naissance se répète entre V et E, où V, symbolisant davantage la figure maternelle, prend l'enfant dans ses bras en premier et effectue le contact peau à peau, puis le remet entre les bras d'E, symbolisant la figure paternelle.

Ensuite, V a occupé une chambre à la maternité pendant 3 jours pour s'occuper des premiers soins à fournir au bébé, et E lui rendait visite. V explique : *« je pouvais aussi me promener avec elle dans les couloirs de, de l'hôpital dans son parce-que elle avait un petit chariot avec son berceau donc bon voilà je parlais avec d'autres mamans donc c'était chouette ».* On se

rend compte que dès la naissance de sa fille, V investit complètement le rôle de la figure maternelle en s'identifiant comme la mère. De plus, Ellie et V sont restées « toutes les deux », comme il l'explique, à l'hôpital pendant ces quelques jours : « *on se voyait très souvent hein pendant ces jours-là on passait beaucoup de temps ensemble et euh et voilà elle vérifiait que tout allait bien euh elle prenait des nouvelles aussi* ».

Ensuite, quand V est sorti de l'hôpital, ils ont ressenti le besoin d'être « tous les trois » : « *on avait besoin de ce petit moment pour juste se retrouver tous les trois... en famille pour euh faire connaissance aussi donc ouais ouais mais c'est euh... c'était un... c'était un chouette moment* ». Ils ont revu Ellie une dernière fois avant de partir pour lui dire aurevoir et ils ont ensuite gardé des contacts via les réseaux sociaux. On a l'impression qu'il est important pour eux de mettre à distance la mère porteuse pour pouvoir se concentrer sur leur nouvelle structure familiale, sans y inclure davantage Ellie étant donné que V investit totalement le rôle de la figure maternelle.

Concernant leur relation avec Ellie, dès leur première rencontre avec elle, ils ressentent une certaine complicité et selon V, celle-ci a grandi tout au long de la grossesse. Durant la grossesse, leurs contacts étaient beaucoup plus fréquents car ils ressentaient le besoin d'être rassurés et d'être tenus au courant du bon déroulement de celle-ci. V explique, lorsque je leur demande comment ils avaient envisagé cette relation avec Ellie : « *pour nous c'était vraiment important euh c'était euh une des choses que j'ai demandé euh quand on l'avait rencontré euh enfin voilà pour moi c'était très important d'être en contact régulièrement avec elle* ». Ainsi, on peut comprendre que dès le début de leur projet, il semble important pour eux de créer des liens avec cette mère porteuse. Ils ont actuellement encore des contacts avec elle par visioconférence ou sur les réseaux sociaux.

Cependant, malgré l'importance qu'ils accordent aux contacts qu'ils peuvent entretenir avec la mère porteuse, ils ne la considèrent pas pour autant faisant « pleinement partie de la famille », que ce soit la mère porteuse de Lina (Ellie), ou bien la mère porteuse de Elisa (Nora), qu'ils ont eu 3 ans après Lina : « *les filles savent que si elles veulent leur parler ou quoi elles pourront sans aucun souci mais voilà elles font pas pleinement partie de la famille* ». Selon eux, elles représentent davantage des « amies particulières ». V explique : « *elles ont un rôle hein ça c'est certain et je voudrais jamais leur enlever ça mais voilà j'ai pas forcément envie de les considérer comme des membres de la famille* » et E réponds à cela : « *on les remerciera jamais*

*assez pour ce qu'elles ont fait pour nous et euh... après euh on peut dire elles peuvent faire partie de la famille mais c'est pas c'est pas vraiment le cas parce-que voilà on les voit pas ».* Ils témoignent donc d'une certaine reconnaissance envers ces mères porteuses qui les ont aidés à devenir parents, mais ils cherchent en même temps à installer une certaine distance et une différenciation entre elles et leur famille. Cela peut s'expliquer par le fait qu'ils cherchent à pouvoir se construire en tant que « famille » sans qu'un tier ne soit inclut dans cette construction. De plus, étant donné que V évoque clairement son investissement dans le rôle maternel durant l'entretien, on pourrait donc supposer qu'il rejette toute possibilité d'implication d'une autre personne dans ce rôle, notamment la mère porteuse : *« je pense que figure maternelle non il n'y en avait pas forcément besoin, je pense aussi parce-que voilà je je je l'ai pris ce rôle à 100% [...] moi ce rôle de figure maternelle je l'avais pris à 100%, j'étais vraiment impliqué donc euh... la maman, c'est moi, voilà ».* On peut ressentir qu'il y a une certaine revendication envers ce rôle de maman, que V essaye de mettre en avant durant l'entretien a plusieurs reprises. Ce besoin de répéter plusieurs fois qu'il est la mère de ses filles reflèterait-il un doute présent chez lui ?

Cette attribution du rôle maternel est davantage marquée lorsqu'on comprend que l'entourage de V est également instigateur de cette image : *« alors euh que ce soit ma mère ou la mère d'E c'est vrai qu'elles étaient un petit peu, comment dire, elles intervenaient beaucoup (rires), pour euh pour donner des conseils pour euh voilà comme si euh... [...] je me souviens qu'elle en ai donné qu'à moi... comme si c'était moi qui m'occupais de Lina, c'était acté que c'était moi ».*

L'analyse de leur discours nous permet de nous rendre compte qu'ils installent, de par leur fonctionnement de couple et leur personnalité à chacun, une distinction qui est fortement marquée entre le féminin et le masculin dans leurs rôles parentaux. Cette distinction, elle se révèle également par les enfants, qui les appellent « papa », en parlant de E et « maman » en s'adressant à V.

Au début de leur nouvelle vie de famille, E doit reprendre rapidement le travail, tandis que V avait pris un congé de maternité, ce qui lui permettait d'être davantage présent à la maison pour s'occuper de Lina. Cependant durant cette période, V explique : *« c'est vrai que ben que que voilà que que ouais j'étais j'étais pleinement... pleinement euh... euh... et du coup on était... on était euh... ouais ça faisait du bien aussi de se retrouver à deux mais peut-être que que... je me focalisais trop peut-être aussi sur euh sur ma fille je j'allais un peu trop à à son rythme,*

*en fait* ». Malgré le fait que E lui conseille de « prendre l'air et de faire des choses pour lui », il ressent beaucoup de difficultés à laisser Lina. Selon lui : « *j'ai pas pu la porter donc euh c'était enfin j'avais besoin de rattraper un petit peu ça aussi, de... de voilà quoi de... le lien s'est créé tout de suite mais voilà de de...* ». On peut donc en comprendre qu'il est difficile pour V de s'extraire de ce rôle maternel pour se retrouver lui et pour retrouver les autres rôles de sa vie, notamment son rôle de partenaire de couple : « *c'est vrai que j'ai du mal un peu à aussi euh... ... j'ai mis de côté mon couple un petit peu, j'ai mis de côté euh.. ma vie sociale euh mes désirs euh mes... mon intimité [...] comme beaucoup de mamans j'ai eu du mal un petit peu à... à... ouais à retrouver une vie de couple tout simplement* ».

Concernant l'histoire des enfants, V et E expliquent en avoir parlé « assez vite » avec leurs filles, et c'est quelque chose dont ils avaient préalablement discuté avec une psychologue car ils étaient soucieux de « bien faire ».

#### Synthèse de l'analyse du discours

Il semblerait que le désir d'enfant soit davantage présent chez V que chez E lors de leur rencontre. En effet, V ressent ce désir depuis qu'il est adolescent, alors que E ressent ce désir après avoir rencontré V. On peut donc remarquer que ce désir d'enfant est au moins présent chez un des deux partenaires avant leur rencontre. Cependant, un point sur lequel ils s'accordent est le fait que ce désir semble réalisable et envisageable lorsqu'ils se trouvent dans une situation de couple « avec des bases solides ».

Pendant toute la durée de l'entretien, la question de l'homosexualité au sein de ce couple demeure ambiguë. On se demande si V s'identifie principalement au genre féminin, ce qui pourrait suggérer une orientation hétérosexuelle puisqu'il est attiré par les hommes. Ou bien, V se considère-t-il homosexuel en tant qu'homme ayant une expression de genre masculine ? Des interrogations similaires se posent également pour E : se voit-il comme homosexuel en raison de la manière dont V exprime le genre masculin, ou bien se perçoit-il dans une relation hétérosexuelle du fait que V embrasse davantage une identité de genre féminine ?

Cette problématique autour de l'identité de genre de V semble influencer leur choix quant au donneur dans la procédure de gestation pour autrui. En effet, V s'identifiant naturellement au rôle maternel, on comprend qu'il ne peut s'imaginer en tant que donneur, car il ne peut être la mère et le père (c'est-à-dire le donneur) en même temps. Il ne semble donc pas occuper une

position de toute puissance dans ce couple parental. De plus, une disparité se manifeste quant à l'importance accordée au lien génétique entre les deux membres du couple. E attacherait apparemment plus d'importance à ce lien biologique par rapport à V, qui estime que les liens peuvent être créés sans cette composante génétique.

Concernant leur relation avec la mère porteuse, V et E semblent avoir ressenti directement un « bon feeling » lorsqu'ils la rencontrent. De plus, ils ont entretenu des relations étroites avec elle, mais ils semblent établir une certaine distance pour éviter de la considérer comme étant pleinement membre de leur famille. De plus, on a pu observer que V, au fur et à mesure du processus de GPA, semble s'identifier de plus en plus à la mère porteuse jusqu'à se substituer à elle lors de la naissance de l'enfant. On pourrait supposer que c'est à ce moment précis qu'il investit totalement son rôle de maman, en mettant peu à peu à distance la mère porteuse. Étant donné que V évoque clairement son investissement dans le rôle maternel durant l'entretien, on pourrait donc supposer qu'il rejette toute possibilité d'implication d'une autre personne dans ce rôle, notamment la mère porteuse.

On peut également observer chez ce couple une certaine anxiété créée par le fait de vivre cette grossesse à distance. À ce stade de la procédure, il deviendrait apparent que pour les parents d'intention, maintenir des échanges réguliers et établir une relation de confiance avec la mère porteuse semble crucial. Cela leur permettrait de vivre la grossesse avec un certain calme, en minimisant la prévalence de l'anxiété. Ce n'est qu'après leur retour à leur domicile que les échanges entre eux et la mère porteuse semblent commencer à s'espacer. Pour V et E, c'est aussi une manière pour eux de se construire en tant que famille avec leur nouveau-né.

Quant à leurs rôles parentaux, la répartition de ceux-ci entre V et E semblent se faire avec une certaine distinction entre le rôle de V en tant que figure maternelle et celui de E en tant que figure paternelle. Ils semblent s'identifier ainsi davantage aux rôles traditionnellement attribués aux parents de sexe opposé.

On peut noter un dernier point important concernant la transparence qu'ils souhaitent garder quant à l'histoire de leurs enfants. V et E ont préalablement abordé cette question avec un professionnel de la psychologie, et ils mentionnent avoir communiqué rapidement à ce sujet avec leurs filles. Ils semblent ainsi soucieux de « faire les choses correctement ».

## H et P

### *Contexte de la rencontre*

J'ai rencontré H et P grâce à une annonce que j'avais posté sur un groupe facebook ("Homoparentalités"). P m'a contactée par messenger pour en savoir davantage sur le projet, je lui ai donc expliqué et ensuite nous avons fixé un rendez-vous. Étant donné que le couple habitait relativement loin, l'entretien a eu lieu en visioconférence. Ils se trouvaient dans leur salle à manger et leur enfant était également présent, sur les genoux de H. Ils semblaient confortablement installés et il y avait une légère musique en fond, ce qui m'a fait penser qu'ils étaient plutôt détendus et pas spécialement stressés ou angoissés pour l'entretien.

Tout au long de la rencontre, ils m'ont tous les deux parus ouverts à la discussion. Néanmoins, le fait que cet entretien se réalise à distance a eu comme impact chez moi le fait de me stresser davantage quant à l'enregistrement et à l'audibilité de l'entretien.

En général leur discours est très factuel et l'aspect affectif du vécu de leur expérience reste occulté.

### *Anamnèse*

H et P sont un couple belge. Ils ont respectivement 39 et 44 ans et leur fils a 17 mois. Ils se sont rencontrés en juin 2018, à l'âge de 34 et 39 ans, à un match des diables rouges et c'est en juillet de la même année qu'ils décident de former un couple. H a perdu sa mère lorsqu'il avait 4 ans et a donc vécu avec des « parents de cœur ».

Ils ont entamé une procédure de GPA au Mexique en mars 2021, et leur fils est né en janvier 2022. Nous étions donc au beau milieu de la crise sanitaire du COVID-19.

### *Analyse du discours*

Selon P, puisque tout se passait bien dans leur relation de couple, « *il n'y avait pas de raison de quoi trainer* », ils parlent très rapidement du désir d'enfant, qui semblait être présent chez chacun des partenaires avant même la formation du couple : « *il s'avère que... [cris du bébé] il s'avère que on est en fait tous les deux désireux de fonder une famille* ». Cependant, H explique qu'il y avait quand même au départ une différence entre eux deux quant à ce désir : « *Toi tu, enfin toi tu t'interdisais de devenir parent pensant que c'était un peu compliqué quand*

*on est un mec euh seul à l'époque et euh un mec euh homosexuel et moi ben j'ai toujours voulu être papa ». En effet, P ayant déjà essayé d'autres manières de devenir parent avant de rencontrer H, il avait également compris que ce qu'il avait précédemment envisagé ne lui convenait pas (coparentalité). On remarque également, avec le discours de H cité précédemment, que pour P, son orientation sexuelle ainsi que le fait qu'il était seul, semblaient représenter un frein à sa représentation de la parentalité, il « se l'interdisait », comme si ce n'était pas envisageable sans situation stable en couple et en étant homosexuel. Il le dira de nouveau un peu plus tard : « *Moi j'étais aussi plus à l'aise de le faire à deux peut-être que ça fait gros cliché je salue les familles homoparentales pour gérer un enfant tout seul mais je me sentais pas d'attaque de le faire tout seul quoi voilà* ». H semble ressentir la même chose que P, lorsqu'il dit : « *le fait qu'on se rencontre et qu'on ait tous les deux ce désir ça nous a renforcé dans l'idée qu'on pouvait le faire et qu'à deux on y parviendrait* ». On peut donc sentir que le désir d'enfant était présent mais sous réserve de certaines conditions qui semblaient être nécessaires pour P pour que cela se passe au mieux et que ce soit réalisable et faisable. On pourrait donc penser que le fait de trouver un partenaire, de se trouver dans une situation de couple stable et sécure, cela encourage les couples gays à penser la parentalité comme envisageable et possible. Ainsi, malgré la présence du désir d'enfant, on peut remarquer qu'ils ne sont pas dans une position de toute puissance, étant donné que ce désir est réfléchi et pensé de plusieurs manières avant d'être réalisé (Naziri, D., 2023).*

P parle de « gros cliché » comme si pour lui, sa vision des choses ressemblait à quelque chose d'hétéronormé. On a l'impression qu'il est important pour lui de créer un caractère de « normalité », de conformité aux attentes dominantes, et d'attribuer ainsi un caractère naturel à l'engendrement (Naziri, D., 2023). Il en reparle également peu de temps après en expliquant s'être renseigné sur la coparentalité mais que : « *Ça voulait dire aussi qu'on était dans une relation à 3 voire 4 euh dans l'hypothèse où la maman légitime rencontre quelqu'un... euh... ça nous semblait beaucoup euh... ça nous faisait beaucoup de complications euh... euh potentielles* ». Encore une fois, on remarque chez lui cette envie, ce besoin de « ressembler » à une « famille normale », c'est-à-dire pas un parent, ni trois ou quatre, mais deux : « *On a fait un peu le tour de la question des possibilités d'être parents d'une manière ou d'une autre c'est celle-là qu'on a retenu alors pour diverses raisons parce-que euh... ben ça rassurait enfin par rapport à la famille on s'y retrouvait tous les deux dans nos considérations qu'on avait puis euh... C'était une possibilité pour nous de construire une famille à deux, en tant que parents* ».



à deux ». Ainsi, dès qu'ils se sont retrouvés dans leur couple, avec une situation stable, ils ont envisagé de manière beaucoup plus concrète de fonder une famille.

Dès lors, ils mettent au courant leurs familles respectives de ce désir d'enfant. Du côté de P, la famille semblait déjà être au courant de ce désir d'enfant, et ils semblaient s'y intéresser et le soutenir : « *Chez moi de mon côté chez les parents c'était quelque-chose qui était connu euh souvent mes parents me demandaient même alors t'as pas de nouvelles à ce niveau* » lorsqu'il considérait la coparentalité comme un moyen d'accéder à la parentalité. Du côté de H : « *on les a intégrés à chaque étape du projet et... je pense qu'ils ont pu faire le cheminement aussi dans leur tête et euh et voir que c'était concret et voilà...* ». On peut donc imaginer que leurs propres figures d'attachement ont été suffisamment bonnes pour leur permettre d'envisager cette expérience, tout en se sentant soutenus et acceptés. Cela pourrait amener à penser que, ayant connu ces bonnes figures parentales, P et H se sentent confiants à l'idée de former leur propre famille et de devenir eux-mêmes de bonnes figures parentales. De plus, le fait que P se sente davantage « à l'aise de le faire à deux », peut montrer une envie de reproduire ce schéma familial qu'il a connu et dans lequel il a grandi.

Avant d'envisager la GPA, ils semblent avoir envisagé l'adoption. Cependant, P exprime une certaine difficulté avec cette procédure car le lien biologique qu'il peut avoir avec son enfant a une certaine importance chez lui : « *j'avais une faille plus classique ou je pensais à ce lien biologique pas parce-que c'est nécessaire indispensable pour moi mais euh c'est vrai qu'avec le vécu qui est le mien je pensais plus à cette formule-là* ». On peut y voir un parallèle avec la structure familiale dans laquelle il a grandi et à laquelle il est encore fort attaché aujourd'hui. Comme il le souligne, « *j'ai peut-être une famille plus classique* ». Il a grandi dans une famille plus traditionnelle que H, il pense donc que cet intérêt pourrait provenir des modèles parentaux et du schéma familial dans lequel il a vécu. Contrairement à H, qui lui a vécu dans un schéma familial qui est déjà beaucoup moins traditionnel, ayant perdu ses deux parents lorsqu'il était enfant, il a été élevé par ce qu'ils appellent tous les deux « ses parents de cœur ». Ainsi, une famille qui s'est reconstituée sur base de liens affectifs et pas biologiques. On voit donc une différence quant à l'importance qu'ils accordent à ce lien biologique et au lien de filiation. Pour lui, le lien biologique semble être moins important : « *le lien du sang bah je le considère comme mon fils donc voilà ça n'a pas, on a pas les mêmes groupes sanguins ni les mêmes gènes mais... voilà ça reste mon fils* ». Néanmoins, plus on avance dans l'entretien, plus on remarque que ce

qu'a vécu H amène une certaine réflexion chez P quant à ce lien biologique et à l'importance qu'il lui accordait au départ : *« oui oui ben toi t'es le meilleur exemple euh à 4 ans t'avais plus ta maman ton papa c'était plus tard et avec euh X et X t'as eu des parents de cœur... et j'ai appris à les connaître mais quelque part mes beaux-parents de cœur, je vois bien que... que l'amour familial c'est pas obligé d'être euh un lien biologique ».*

Lorsqu'ils décident de se projeter plus concrètement dans la GPA, ils se renseignent sur les différentes GPA qui existent et les différents pays possibles. Au fur et à mesure de contacts divers et variés, ils finissent par établir un contact privilégié avec une agence qui est établie au Mexique, avec la particularité que c'était un Parisien, installé au Mexique avec son mari, qui s'est occupé de leur dossier. Concernant le choix du pays, ils évoquent un désir assez important de sentir que cette procédure est encadrée par des règles et des droits, et que la mère porteuse est respectée et qu'elle s'est investie de manière volontaire et totalement libre dans cette démarche. Le côté éthique du processus semblait donc être au cœur de leur choix. P exprime : *« on veut des personnes euh... responsables qui ont choisi consciemment de le faire avec un contrat avec des droits des devoirs ».* Il y a également une deuxième raison à ce choix de pays et c'est P qui l'explique : *« Il y a des mères porteuses qui sont candidates bien sûr elles doivent accepter la démarche il n'y a pas d'obligation mais on est pas dans la logique ou c'est la mère porteuse qui décide ».* On ressent donc qu'il y avait un besoin de garder un minimum de contrôle sur le choix de la mère porteuse qui participerait à ce projet.

Après avoir « matché » avec une des trois mères porteuses qui leur ont été présentées par l'agence, ils débutent la procédure en mars 2021 par un dépôt de matériel génétique dans une clinique de fertilité, et P spécifie qu'ils ont tous les deux réalisé ce dépôt, donc ils ont tous les deux donné leur matériel génétique à cette clinique. Ce choix peut avoir été dicté par leur envie d'avoir un maximum d'embryons sains, et ce quel que soit le donneur : *« on a souhaité que que... que... qu'on fasse des analyses et on nous a dit que 2 des 7 embryons il était recommandé de pas en tout cas privilégier ceux-là pour éviter un accident euh un handicap ou quoi que ce soit qu'on peut grâce à la science éviter, ça aussi hein question éthique donc nous on a préféré le savoir à l'avance et euh on a pris un des 5 embryons euh pour euh qui étaient ??? Que le médecin considérait comme parfaitement viable et en forme ».* Ainsi, malgré l'envie marquée chez P par ses différents propos concernant le lien biologique, il semble que le plus important pour eux soit la qualité des embryons qu'ils pourraient utiliser.

Concernant la mère porteuse, la relation qu'ils ont avec elle s'est développée principalement pendant la grossesse, grâce à des échanges à distance. Ces échanges ont permis d'établir des liens de confiance entre les parents d'intention et la mère porteuse. P a des réflexions sur la transmission d'éléments de la mère porteuse à l'enfant malgré l'absence de lien biologique. Il exprime sa gratitude envers la mère porteuse pour avoir porté l'enfant et croit qu'une partie de ces neuf mois est transférée à l'enfant : *« il est complètement souriant il est doux donc je me dis qu'il doit quand même avoir une part de ces 9 mois qui ont été transférés »*.

La mère porteuse semble avoir représenté, tout au long de la grossesse, une bonne figure de « caregiver » pour l'enfant et pour les parents. Elle portait beaucoup d'attention dans le fait de les rassurer en les gardant au courant de l'évolution de la grossesse qu'ils ont dû vivre entièrement à distance à cause du covid. On peut donc penser que cette capacité de « caregiver » qu'a montré la mère porteuse est venue créer et renforcer la confiance des parents d'intention envers elle. P et son partenaire sont reconnaissants envers la mère porteuse, et ils maintiennent des contacts réguliers avec elle, partageant des photos et prenant de ses nouvelles.

On peut également comprendre que ce désir d'entretenir les contacts semble provenir des deux côtés, autant du côté des parents d'intention que du côté de la mère porteuse. Cela se voit également lorsque P explique : *« Peu avant le départ elle a voulu, elle nous a demandé si euh, sa sœur a l'état civil en fait, pouvait le rencontrer... et donc elle est venue avec une de ses filles.... et donc on a vu que ça se passait bien avec elle et avec sa fille et qu'il y avait une démarche positive »*. Suite à cette démarche positive de la part de la mère porteuse, P explique : *« Et donc pour l'instant on est toujours dans cet esprit-là on exclut pas du tout la mère porteuse et un jour il posera des questions donc on verra comment ça se passe »*. Néanmoins, P ressent une ambivalence quant à l'avenir de la relation avec la mère porteuse. Lui et H savent qu'ils doivent désormais construire leur propre noyau familial tout en gardant en mémoire l'aide précieuse de la mère porteuse. En conclusion, P et H expriment leur reconnaissance envers la mère porteuse tout en naviguant entre le désir de maintenir des liens et la nécessité de construire leur propre famille. De plus, ils ne semblent pas exprimer de regrets quant à la restriction d'avoir plus de contacts dans la réalité. Est-ce que cette situation « objective » les « arrangeait » ? Par rapport à d'autres couples rencontrés, ils semblent moins inquiets et davantage contents de cette distance, même si le sentiment de gratitude reste présent.

Avec les restrictions covid, les parents d'intention rencontrent leur enfant, C, quelques jours après la naissance via un moyen plutôt inhabituel pour nos pays et qui semble troubler légèrement les parents : « *elle est sortie de l'hôpital et elle est venue en uber à l'appartement, c'était un peu euh, c'est un peu sonnante comme ça parce-que vous rencontrez euh (rire) un bébé* ». Selon P, c'est à ce moment précis qu'il a pris conscience de ce qu'il était en train de se passer, ils devenaient parents : « *c'est là qu'on prend pleinement conscience, on savait qu'on allait être parents mais la boum ça vous tombe dessus vous avez compris quoi vous avez saisi immédiatement la responsabilité qui est la vôtre* ». Le fait d'avoir vécu toute cette expérience principalement à distance ne permet pas aux parents d'intention de conscientiser clairement et entièrement ce qu'il se passe, étant donné qu'ils ne vivent pas la grossesse, pour eux la prise de conscience se réalise lorsqu'ils voient/tiennent leur enfant pour la première fois. P exprime ensuite : « *Et jusqu'à présent tout se passe bien on fait notre possible donc du coup on fait notre métier de parent comme les autres j'imagine parce-que il n'y a pas de mode d'emploi et globalement ça va (rire)* ». Avec ce discours, on peut comprendre que P et son compagnon sont en train d'expérimenter le rôle de parents, et on ressent ici leur besoin de pouvoir sentir qu'ils peuvent être de bons parents pour l'enfant, tout comme l'ont été leurs propres parents/ « *parents de cœur* » pour eux.

Selon P et H, la rencontre de l'enfant avec le reste de la famille s'est très bien passée : « *il a été présenté à papy à mamy à mon frère et à ma belle-sœur et à leurs 3 cousines, qui se plaisent à être des cousines euh... euh pour lui et euh et non ça s'est très bien passé* ». Par la suite, les grands-parents se sont très vite pris d'affection pour l'enfant et lui portent beaucoup d'attention. Premièrement, on peut remarquer que leur famille, avec leurs parents et leurs frères et sœurs, semblent accueillir cet enfant avec de la bienveillance et de l'amour sans lui appliquer de différence. On le comprend notamment grâce à l'investissement des grands-parents lors des premiers mois de vie de famille de P et H. H exprime : « *j'ai pu adapter mon temps de travail et donc voilà heureusement on a eu mamy et la crèche qui était aussi disponible rapidement euh on a pu concilier euh* ». deuxièmement, les parents parlent, de manière indirecte, de la présence féminine qui se trouve dans leur entourage pour l'enfant, notamment lorsque P exprime que ses trois cousines se plaisent à jouer ce rôle envers C. Cependant, ils ne s'exprimeront pas davantage sur leur ressenti quant à la présence de figures féminines dans la vie de l'enfant.

En revanche, concernant la présence d'une figure maternelle, P exprime clairement, lorsqu'il parle de leur mère porteuse et de comment ils ont décidé de la prénommer : « *Pour nous c'est S parce-que c'est ... non on va pas dire euh la maman parce-que c'est pas la maman et euh il y en a pas dans cette configuration... [pleurs du bébé]... euh... donc euh non c'est pas c'est pas sa maman c'est la mère biologique* ». Selon P, il n'y pas donc pas de figure maternelle dans cette configuration familiale, ainsi, il ne peut considérer la mère porteuse comme une figure maternelle dans la vie de C, mais uniquement comme une mère biologique. On voit donc qu'il fait une différence entre les termes « *maman* » et « *mère biologique* », qui, pour lui, ne semblent pas correspondre au même « *rôle* ». On pourrait donc supposer, avec cette réflexion, que pour P, la mère porteuse a rempli un devoir de « *mère biologique* » mais qu'elle ne remplit pas la fonction de « *maman* », c'est-à-dire de figure maternelle qui est, elle, investie par le couple de P et H. Cela pourrait ramener au fait que P considère que ce rôle maternel est totalement investi par leur couple avec H, et qu'il n'est donc pas nécessaire d'aller le chercher ailleurs. Cela pourrait également nous permettre de comprendre pourquoi ils n'abordent davantage pas le sujet des figures féminines dans l'environnement de l'enfant.

Concernant la construction de leurs rôles parentaux, P explique, en parlant de leurs comportements à H et lui : « *et puis on connaît un peu euh toi tu sais le calmer quand il crie, mais tu sais pas l'endormir par exemple, je sais l'endormir mais je sais pas le calmer* ». On peut voir qu'ils remarquent des différences, déjà dès le plus jeune âge de C, et qu'il y a certaines compétences chez l'un et d'autres chez l'autre. Cependant, cela semble être quelque chose d'inexplicable pour eux : « *mais euh alors pourquoi je sais pas, c'est inexplicable pourquoi* ». H ajoute : « *naturellement chacun à sa tâche et voilà quoi* ». Donc la différenciation des tâches semble être quelque chose de l'ordre de l'inconscient chez ces deux papas.

Néanmoins, lorsqu'on leur pose la question du rôle paternel et du rôle maternel, c'est sans hésitation que H réponds : « *j'ai le rôle plus de la maman, je fais plus tout ce qui est à manger les lessives euh voilà* ». P répondra : « *c'est cliché hein mais... dans nos rôles euh tantôt on a évoqué le côté protecteur... puis il est plus que moi tu vois, quand on parle de l'école, attends moi j'ai été en vélo à l'école euh, alors que lui il dit hors de question, il ira pas en vélo à l'école j'irai le conduire jusque l'école si il faut on va pas prendre de risque et je dis mais non euh il faut découvrir le monde il faut prendre le vélo donc je pense que indépendant de la réalité quotidienne ce qui est sans doute vrai aussi hein, c'est clairement je pense oui la... il y a une figure plus protectrice euh... probablement le rôle de maman euh.. Que moi ça c'est certain*

*ouais ouais tout à fait* ». Cela semble tout à fait limpide pour eux qu'il y en a un des deux qui prend plutôt le rôle de protecteur, de caregiver, et que l'autre prend davantage le rôle paternel, de l'autorité, de la découverte.

P, à ce sujet, rajoutera une réflexion plutôt intéressante : « *ça n'a rien avoir et je vais voir plus loin ça n'a rien avoir avec euh, parce-que je sais que... dans l'imaginaire les gens ils pourraient encore voir le rôle de la maman bah c'est euh aussi un parallèle de la vie sentimentale ou sexuelle mais non non* ». Ainsi, on remarque qu'il différencie complètement le sexuel du parental.

Concernant l'arbre généalogique et son analyse, une première chose frappante est lorsque H réalise son arbre et qu'il « oublie » d'y mettre P. Si je fais attention à mon contre-transfert, cette omission m'a laissée perplexe, et je me suis directement demandée comment cela pouvait-il être possible d'oublier le compagnon et parent de son enfant, d'autant plus en ayant accédé à la parentalité via une procédure de gestation pour autrui, qui est pour le moins marquante, longue et émotionnellement intense. De plus, au vu de la réaction à peine présente de P face à cet oubli, je me suis demandée pourquoi il avait si peu réagit. Par la suite, en relisant cet entretien, j'ai davantage porté mon attention sur la phrase de H : « *donc le mien ben donc euh mes parents, moi, et C, je t'ai pas mis toi...* ». On pourrait donc penser qu'il a interprété la consigne dans un sens plutôt stricte, en mettant ses « parents de cœur » en premier lieu et en ajoutant sa génération (lui-même) et sa génération suivante (son fils). Il semble qu'il se soit contenté d'y inscrire les liens transgénérationnels uniquement. De plus, cet élément devient plus surprenant encore quand on tient compte du fait que durant l'entretien l'espace de parole est complètement occupé par P.

Nous ne savons ainsi pas grand-chose de H, qui reste complètement silencieux notamment quant à l'impact du traumatisme de la perte de ses parents. Est-ce qu'il y aurait un lien avec son désir d'enfant très prononcé, un enfant pour lui ?

P ne construit pas son arbre sur la même logique que H, contrairement à lui qui débute son arbre par la génération la plus ancienne, P commence par inscrire la génération la plus jeune (son fils), et remonte ensuite dans les générations jusqu'aux parents, en y ajoutant H également. Nous pouvons faire l'hypothèse que pour eux deux, malgré l'omission de P dans l'arbre de H, la signification de la famille comporte leurs liens à leurs parents et le lien à leur enfant, mais

qu'elle ne comprend pas les liens à leurs frères et sœurs, aux cousin(e)s, etc. Ils semblent donc avoir une représentation plutôt stricte et intime de ce qu'est la famille. Nous pourrions faire un parallèle avec la notion de « famille nucléaire » qui est présente dans notre société et qui correspond au noyau familial le plus stricte, c'est-à-dire les parents et les enfants. Quant à la place de la mère porteuse dans cette structure, on peut très vite comprendre qu'ils n'y trouvent pas de pertinence. Selon H : *« pour moi ça n'a rien à faire là même si on est très contents de l'avoir connu euh voilà elle ne fait pas partie de la famille, voilà elle nous a aidé à construire notre famille mais elle n'est pas notre famille »*.

Comme nous l'avons déjà évoqué précédemment dans cette analyse du discours, on comprend qu'ils considèrent l'importance du geste de la mère porteuse tout en la gardant à distance d'un quelconque rôle qu'elle pourrait jouer dans leur famille. Selon P, une « petite branche » pourrait tout de même lui être consacrée.

Cependant, marqué d'une ambivalence avec son envie de se détacher de ces liens pour créer et construire des liens dans sa propre famille, il exprime : *« oui je l'ai pas non plus mis directement j'aurais pu je sais pas imaginer une petite branche ici en disant finalement c'est possible euh mais non je pense qu'on doit partir de cette idée on doit encore travailler un peu là-dessus mais euh nous formons notre famille on a eu... de l'aide de S principalement mais mais effectivement non non, c'est pas, voilà c'est pas dans l'arbre généalogique »*.

#### Synthèse de l'analyse du discours

Le désir d'avoir un enfant était présent chez les deux partenaires avant leur relation de couple, et ils semblent s'autoriser à envisager la parentalité lorsqu'ils se trouvent dans une relation stable et sérieuse. Initialement, l'homosexualité représentait un frein pour P, mais son désir de parentalité semble l'emporter rapidement sur ses craintes liées à son orientation sexuelle. Ce cas soulève l'idée que le fait d'être dans une relation de couple stable encouragerait les couples homosexuels à envisager la parentalité comme une option réalisable. Une relation stable pourrait offrir un soutien mutuel, émotionnel, et partage des responsabilités, ce qui faciliterait la gestion des défis de la parentalité. Cette union semble également apporter une meilleure sécurité juridique, renforçant la perspective d'une famille équilibrée et aimante.

Lorsque P et H ont envisagé d'avoir un enfant et en ont informé leurs familles respectives, elles se sont montrées très soutenantes, et ont été intégrées à chaque étape du projet. On peut faire

l'hypothèse que le fait que P et H aient eu de bonnes figures parentales dans leur propre enfance les rendraient confiants pour devenir de bons parents. De plus, le fait qu'ils expriment une préférence pour le faire à deux peut évoquer leur désir de reproduire un schéma familial qu'ils ont connu.

Avant de considérer la GPA, le couple envisageait l'adoption. P ressentait des réserves envers l'adoption en raison de l'importance qu'il accorde au lien biologique avec l'enfant, ce lien étant influencé par son expérience familiale traditionnelle. En revanche, H, qui a vécu une situation moins traditionnelle, valoriserait davantage les liens affectifs plutôt que biologiques, étant élevé par ses "parents de cœur". Au fil de la discussion, les réflexions de H semblent influencer P, remettant en question l'importance du lien biologique, notamment en se basant sur l'exemple d'H et la relation avec ses "parents de cœur". Cette évolution pourrait montrer que P commence à voir que l'amour familial peut exister sans nécessairement être basé sur un lien biologique.

Cependant, dans leur procédure, ils ont tous les deux fourni leur matériel génétique à une clinique de fertilité, probablement dans le but d'obtenir des embryons sains. Le choix de la clinique et la préférence pour la qualité des embryons semblent avoir primé sur la question du lien biologique, malgré les sentiments exprimés par P à ce sujet. La décision de privilégier des embryons de meilleure qualité, jugés parfaitement viables et en forme par le médecin, pourrait montrer leur préoccupation éthique et leur désir d'assurer le bien-être de l'enfant à naître.

Le couple semble attacher une grande importance à l'encadrement légal et éthique de la procédure de GPA, ainsi qu'au respect et à la volonté libre de la mère porteuse. Leur choix du pays (Mexique) serait guidé par ces principes, voulant des personnes responsables qui ont consciemment choisi de s'engager dans un contrat avec des droits et des devoirs. Une autre raison pour ce choix de pays serait le désir de garder un certain contrôle sur la sélection de la mère porteuse, évitant une situation où c'est elle qui « décide de tout ». La dimension éthique et le maintien d'un certain niveau de contrôle semblent se situer au cœur de leur décision.

Pendant la grossesse, P et H ont établi des liens de confiance avec la mère porteuse grâce à des échanges à distance. P exprime sa gratitude pour son rôle et croit que certains aspects de la grossesse sont transmis à l'enfant. La mère porteuse semble avoir été rassurante, malgré la distance due à la pandémie, et le couple semble entretenir des contacts réguliers avec elle. De plus, ils prévoient d'être ouvert sur les questions d'origine de l'enfant. Cependant, P semble



ressentir une ambivalence sur l'avenir de la relation, sachant qu'ils doivent créer leur propre famille, tout en étant reconnaissant envers la mère porteuse. Ils ne semblent pas la considérer comme faisant partie de leur famille, mais apprécient son rôle dans sa création. H est clair en disant qu'elle ne fait pas partie de leur famille, tandis que P est plus ambivalent, envisageant une "petite branche" mais exprimant le désir de construire leur propre famille. La mère porteuse aurait donc une place spéciale dans leur structure familiale, mais ils la maintiendraient à distance de leur arbre généalogique, la considérant distincte de leur noyau familial.

Selon P, la mère porteuse n'occuperait pas la position de figure maternelle dans la vie de leur enfant, C. P fait une distinction claire entre les termes "maman" et "mère biologique", indiquant que la mère porteuse est uniquement la mère biologique et non la figure maternelle. Il semble que P considère que le rôle maternel est pleinement assumé par lui et son partenaire, H, et qu'ils n'ont pas besoin de chercher cette figure ailleurs. Cette perspective pourrait expliquer pourquoi ils n'abordent pas plus en détail la question des figures féminines dans l'environnement de l'enfant. Pour P, la mère porteuse a rempli son rôle biologique, mais le rôle maternel est réservé à lui et à H.

Dans la construction de leurs rôles parentaux, P et H notent des différences dans leurs compétences et comportements envers leur enfant C, même dès son jeune âge. Ces différences semblent être inconscientes et naturelles pour eux. H identifie naturellement son rôle comme étant plus celui de la "maman", prenant en charge les tâches ménagères et de soin. Ils semblent donc considérer qu'il y a un équilibre dans leurs rôles, avec l'un jouant le rôle de protecteur et de « caregiver », et l'autre prenant un rôle paternel plus lié à l'autorité et à la découverte.

## D et N

### *Contexte de la rencontre*

J'ai rencontré D et N en soirée à leur domicile. Ils m'ont contactée via messenger grâce à un autre couple qui a participé à mon étude et qui leur a parlé de ce projet. Ils ont donc eu envie d'y participer à leur tour.

### *Anamnèse*

D et N sont un couple belge. Ils ont tous les deux 42 ans, et cela fait bientôt 12 ans qu'ils vivent une vie de couple.

Leurs démarches concernant la gestation pour autrui ont commencé en 2018, avec une agence. Ils ont opté pour un « projet mixte », c'est-à-dire qu'ils ont réalisé les modalités cliniques aux Etats-Unis et ils ont ensuite choisi de continuer avec une mère porteuse canadienne. Ainsi, dans la pratique, ils ont donc réalisé le don de matériel génétique et l'achat des ovocytes aux Etats-Unis, de même que la création des embryons. Ensuite, ils ont continué avec un projet canadien avec la grossesse d'une mère porteuse dans une agence canadienne. Au Canada, il n'y a pas de rémunération de la mère porteuse, il y a uniquement un défraiement de ses frais. Dès lors, c'est donc la mère porteuse qui choisit le dossier d'un couple et non le couple qui choisit le dossier d'une mère porteuse. L'attente d'une mère porteuse peut donc être longue pour le couple.

Leur mère porteuse perd un premier embryon en novembre/décembre 2019. Ils effectuent donc un deuxième essai, et elle tombe enceinte de Lucas, leurs fils, début 2020. Lucas est né le 10 août 2020, et a aujourd'hui bientôt trois ans. Il est donc né en pleine période de crise sanitaire du COVID-19.

### *Analyse du discours*

D commence par expliquer qu'il a toujours désiré une famille, mais que lorsqu'il accepte son homosexualité, il fait une croix sur ce désir et abandonne le projet : « *je me suis dit dans un temps c'est euh voilà c'est inimaginable* ». Il précise néanmoins qu'il n'en a pas souffert étant donné qu'il avait beaucoup de choses à découvrir et à vivre. Une période de « renoncement » comme l'a vécu D pourrait être liée à une forme de refoulement de ce désir, qui serait lié à son homosexualité.

Comme l'exprime Nicole Prieur dans l'article de Gravillon, I. (2016), de nombreux homosexuels craignent toujours que l'affirmation de leur désir de fonder une famille ne les expose davantage au rejet et face à de nombreuses difficultés qu'ils pourraient rencontrer pour devenir parents, ils peuvent inconsciemment ou consciemment s'autocensurer et réprimer leur désir d'avoir un enfant, pour éviter de souffrir des difficultés potentielles (Gravillon, I., 2016). Cependant, chez lui, ce désir a refait surface une dizaine d'années après la découverte de son homosexualité et avant la rencontre avec N. On pourrait donc imaginer que l'intensité du désir était assez forte chez lui que pour pouvoir passer ces obstacles qui le freinaient avant : *« je me suis dit ben pourquoi pas et finalement cette envie d'avoir une famille euh s'est concrétisé au fur et à mesure des années euh sans que l'homosexualité dans tous les cas l'homosexualité oui ne sois un obstacle réellement dans ma tête »*.

Il envisageait ce désir, mais lors d'une rencontre avec un partenaire, et une fois que le couple serait bien installé et « sur la même longueur » : *« le temps viendra où, le temps de rencontrer, d'être sur la même longueur d'onde euh vivre d'abord sa propre vie, le couple donc et puis ensuite »*. On comprend donc que D recherche une situation stable et sécurisée avant de se projeter davantage dans cette démarche.

Ainsi, lors de leur rencontre, D exprime directement son désir d'enfant. Cependant, après quelques années de couple, lorsque la question se pose réellement quant à leur désir de fonder une famille, N n'exprime pas le même souhait que D, ce qui amène ce dernier à accepter la situation : *« c'était non, parce-que il voulait pas, c'était exclu donc je me suis dit bon bah voilà, ok, on va pas euh, on va pas, tant pis c'est comme ça euh, je l'acceptais comme ça »*.

Néanmoins, N change d'avis vers 35-38 ans, et son désir d'enfant émerge. Il explique : *« moi le fait de d'être parent... a justement retardé le fait de mon coming out et autre parce-que j'avais toujours eu envie d'avoir une famille et puis le fait d'accepter l'homosexualité faisait que je... je me fermais la porte à la parentalité et donc euh... voilà une fois j'ai accepté que je n'aurais pas d'enfant c'était fait »*. N, avant que ce désir ne refasse surface dans sa vie, passe par un refoulement dû à son homosexualité, exactement comme D. C'est seulement après sa rencontre avec D qu'il envisage la possibilité de devenir parent.

C'est alors qu'ils ont commencé à réfléchir à la manière dont ils pouvaient accéder à cette parentalité. Selon eux, ce qui a lancé leur projet est la conférence à laquelle ils ont assisté à

Bruxelles. De fil en aiguille et de rencontres, d'échanges de numéros, etc. ils finissent par avoir un contact avec une personne à Paris, qui fait partie de l'agence avec laquelle ils ont choisi d'avancer dans leur projet.

Pour D, il était important que cette démarche soit encadrée, car pour lui : *« ce n'est pas possible l'inconnu pour moi je n'aurais jamais réussi »*. Un autre point important pour eux est l'aspect éthique de la démarche, et le fait que l'aspect de la rémunération ne soit pas la motivation principale. D explique : *« il y avait la variante purement payante à l'américaine et la variante je vais dire intermédiaire à la canadienne et alors c'est celle-là qui nous a séduit, alors, on pense que c'est pas du tout pour l'argent que ça nous a séduit mais pour le caractère éthique de la gpa et c'est vrai moi j'ai toujours eu un problème avec la gpa d'un point de vue commercial »*. Plus tard dans l'entretien il dira également qu'il se sentait rassuré avec cet aspect du Canada car *« il y a une interdiction légale de rémunérer en tant que tel la mère porteuse »*. On ressent donc très bien l'importance qu'il accordait à l'aspect pécuniaire de la démarche, qui ne devait, en aucun cas, être la principale motivation du projet. Dans l'entretien, il abordera la notion de « traite d'êtres humains » lorsqu'on réalise une gestation pour autrui dans certains pays. Je pense que nous pouvons faire un parallèle entre cette remarque et l'importance qu'il accorde au fait que la rémunération soit minimale. On pourrait penser que le fait de rémunérer la mère porteuse ressemblerait à un cas de figure de « traite d'humains » selon lui. Cet aspect pécuniaire, il en parlera plusieurs fois durant l'entretien, c'est donc un sujet qui semble réellement important à aborder pour lui.

Une fois leur démarche lancée, c'est l'agence qui s'occupe de les matcher avec une mère porteuse. Cette mère porteuse semblait tout à fait correspondre aux mentalités de D et N. D explique : *« elle est portée vers autrui, c'est une famille qui est portée vers autrui, ils sont portés vers ça c'est une famille très écolo euh comment très euh j'aide mon prochain euh ils sont vraiment dans ça et donc ça s'inscrit dans son projet et elle l'a toujours dit alors que son mari n'était pas tellement pour ça c'était quelque-chose que je devais faire, c'était quelque-chose qui était prévu dans ma vie depuis toujours en fait »*. Cette dame, via ses motivations pour ce projet, montre à D et N que ses intentions sont autres que l'aspect pécuniaire. De prime abord, il y a déjà une certaine complicité qui se crée via les attentes communes de D, N et de leur mère porteuse, ce qui permet un contexte favorable au bon déroulement du projet. Après leur premier contact qui s'est réalisé via messenger, D exprime : *« on s'est dit oui on veut vraiment qu'elle porte notre enfant »*. N ajoutera par la suite : *« c'est vraiment une chouette*

*personne* ». Leur première rencontre avec Fanny, leur mère porteuse, se produit lors de la première insémination. Le couple voulait être présent avec elle pour cette étape de la démarche. Durant ce premier voyage, ils ont séjourné deux semaines auprès de la famille de Fanny. Cela démontre l'intérêt qu'ils portent à Fanny, à son environnement et à sa famille dans cette démarche.

Dans leur discours, on ressent toute l'affection qu'ils portent à cette femme, et on comprend également que c'était une envie et un besoin de leur part de pouvoir entretenir une relation et garder des contacts avec elle. Cela faisait partie intégrante de leur projet dès le départ. Selon D : « *alors nous notre projet aussi... c'était la mère porteuse doit être intégrée... elle doit être intégrée dans le processus avant pendant et surtout après donc ça c'était vraiment une condition euh* ».

Néanmoins, depuis la naissance de Lucas et leur retour dans leur pays, D ressent un éloignement de plus en plus important dans leur relation avec Fanny : « *on voit bien au début on se contactait très souvent maintenant on se contacte moins souvent et maintenant on se contacte plus beaucoup en fait mais plus beaucoup c'est vraiment on s'envoie plus des messages euh comme c'était aussi régulier... on se dit que ce lien qui était très fort au début on a l'impression de le perdre et je sens que si on ne l'entretient pas on va le perdre complètement* ». N répondra à cela : « *L'océan qui nous sépare mais voilà c'est un peu l'inconvénient parce-que avoir une mère porteuse qui est au bas de la rue on a pas envie... qu'elle vienne euh sonner à la porte je viens voir le petit, elle doit représenter quelque-chose pour Lucas mais elle ne doit pas être la maman, et euh...* ».

Comme on a déjà pu le remarquer chez d'autres couples, il semble qu'on trouve, dans cette thématique du lien avec la mère porteuse, une certaine ambivalence entre le fait d'entretenir des contacts et le fait d'installer une certaine distance avec la mère porteuse pour construire son noyau familial en dehors de cette dynamique. Cela semble néanmoins plus facile à accepter pour N que pour D, qui essaye de trouver des explications à cette distanciation : « *bah il y a nos routines et nos vies et puis il y a aussi le fait que, ben on se voit plus donc qu'est-ce qu'on se raconte in fine oui comment va Lucas comment vont les enfants mais on n'a rien ensemble on ne construit pas des choses qui font qu'on peut y revenir donc on a peu de choses à se raconter in fine et donc c'est naturel je pense ce ce cette distanciation mais bon voilà c'est une donnée il faut il faut je crois qu'il faut l'accepter ça* ». Cela semble être quelque-chose qui reste

encore difficile à gérer pour D, qui s'exprime davantage sur le sujet. Toutefois, on pourrait également penser qu'il cherche à justifier cette distance qui s'installe entre eux, dans le but de construire son noyau familial.

D ajoute par la suite : *« c'est que le petit son histoire elle lui sera révélé tout de suite, il sait d'ailleurs il a des photos de Fanny il sait qu'il vient de son ventre que c'est pas sa mère etc euh mais comment donc mais donc elle doit accepter que l'enfant aille euh... vers elle... quand il le demandera »*. Via son discours, on peut supposer que le fait d'entretenir des contacts avec Fanny, leur mère porteuse, est également important pour l'histoire de Lucas, leur fils, pour qu'il puisse à son tour prendre contact avec elle lorsqu'il en aura besoin. D fait un lien direct entre leurs contacts avec Fanny, N et lui, et la possibilité pour Lucas d'avoir, plus tard, des contacts avec Fanny. On comprend donc ici que, outre le fait qu'ils désirent garder une relation avec la mère porteuse, D et N favorisent cette relation au profit de leur fils, qu'ils placent au centre de cette démarche. Ils cherchent avant tout à pouvoir répondre aux futurs besoins de Lucas et à sa possible quête de recherche de ses origines. Ils cherchent à assurer le bien-être de leur fils via les contacts qu'ils pourraient conserver avec Fanny.

Cependant, ils semblent expliquer clairement à Lucas qu'il vient du ventre de Fanny, mais que ce n'est pas sa maman. Et cela semble important pour eux de faire cette distinction. On pourrait faire l'hypothèse que clarifier la situation permettrait au couple et à l'enfant de se construire dans leur propre famille et dans une configuration homoparentale. On le comprend avec le discours de N, lorsqu'ils parlent de la relation ouverte avec Fanny : *« ça doit rester ouvert mais avec une certaine clarté de, pour euh, Lucas, c'est pas sa maman »*. De plus, il semble important pour D et N que l'histoire de la naissance de Lucas lui soit transmise de manière la plus précise et complète possible, ils ont d'ailleurs gardé tous les dossiers concernant la GPA et ils comptent les donner à Lucas lorsqu'il en ressentira l'envie. Il y trouvera toutes les informations concernant sa mère porteuse mais uniquement quelques informations concernant la donneuse d'ovocytes étant donné que son don est anonyme.

D évoque, à la suite de cette discussion autour de la transmission de l'histoire à Lucas : *« dès qu'il voit une maman à la crèche il disait au départ c'était maman maman tout le monde c'était maman donc la femme était une maman ensuite bah lui il n'a pas de maman mais il a deux papas ensuite euh il va vers sa marraine et il veut que ce soit sa maman par exemple parce que il a besoin d'être comme les autres enfants et avoir une maman... »*. On pourrait supposer

que Lucas semble commencer à réaliser qu'il a deux papas, et que cela suscite chez lui des questions ou des sentiments de différence par rapport aux autres enfants. Il pourrait se sentir intrigué ou avoir des interrogations sur cette différence. Il est possible qu'il explore des façons d'adapter sa compréhension de la parentalité pour correspondre à sa propre situation familiale. Ce besoin, cette recherche d'une maman, comme il l'observe dans son environnement et qu'il ne retrouve pas dans sa structure familiale. C'est donc ici que le discours clair et transparent des parents va avoir toute son importance pour la construction de leur enfant.

Concernant la place qu'ils donnent à Fanny, D s'exprime : *« je conçois qu'on a construit une nouvelle famille où euh fanny et, et et euh son mari, ça reste des cousins c'est la tata fanny euh c'est comme ça qu'on envisage que le petit l'appelle »*. Avec son discours, on peut supposer que, malgré le fait qu'ils ne considèrent pas Fanny comme la maman de Lucas, ils désirent tout de même qu'elle occupe une place dans leur vie, une place de « tata ». Nous pourrions donc supposer qu'ils aimeraient que Fanny occupe une place plus ou moins importante, sans pour autant occuper un rôle maternel. Ce discours, il ressort également dans l'exercice de l'arbre généalogique lorsque je leur demande s'ils auraient pensé l'intégrer dans leur arbre. D réponds : *« c'est pas les liens du sang... alors Fanny elle est importante c'est vrai mais elle arrive euh... elle est pas dans ma cellule familiale... c'est une tata de cœur... là à côté c'est une marraine de cœur mais c'est vrai que je la met pas dans... »*. N ajoutera : *« tata... c'est le terme mais on est pas dans la famille quoi, même si on est proches »*. Ils considèrent donc Fanny comme importante, mais en dehors des liens familiaux. D compare cette relation à celle qu'ils ont avec les enfants de leurs amis proches : *« comme on est les tontons des enfants de nos amis proches »*.

Concernant les liens de filiation et biologique, D explique qu'ils ont demandé à leur médecin de choisir le donneur par rapport à la qualité des embryons. N explique : *« [...] embryons par 3 catégories, A B et C, A étant les meilleurs, ceux qui ont le plus de chance, B moyen et C pas top et donc on a dit euh choisissez un de la catégorie A »*. D et N ont fonctionné de cette manière car ils voulaient tous les deux être le donneur au début du projet. Ils se sont donc dit « on laissera choisir le hasard fera que ».

Pour répondre aux désirs de chacun face à cette décision, ils se sont mis d'accord pour que ce soit le « père social » qui donne son nom, c'est-à-dire le père qui n'a pas donné son patrimoine génétique. Ainsi, ils ont compensé de cette manière pour que chacun y trouve une satisfaction

et que leur situation familiale réponde à leurs besoins. On voit donc ici que c'est important, pour les deux partenaires du couple, d'être le donneur génétique et d'avoir ce lien biologique avec l'enfant. N, étant le père qui a donné son nom de famille, s'exprime sur le sujet : « *ça ne change strictement rien, il y a même pas de, il y a rien qui me dit c'est pas mon enfant quoi* ». D réponds : « *le débat franchement on l'a eu avant mais une fois que le petit est là, c'est un bébé donc euh... ça n'a plus jamais été discuté après* ».

On a donc l'impression que pour ces deux papas, le lien biologique était important pour eux au début de leur démarche, mais lorsque l'enfant est né, leurs représentations changent. Ils se rendent compte de la puissance des liens de filiation et s'aperçoivent que l'affection peut prendre une dimension qui surpasse le lien génétique.

Durant l'entretien, le couple émet l'envie d'avoir un deuxième enfant avec la même mère porteuse, Fanny, « *plus pour la cohérence par rapport aux histoires que les deux enfants auraient pu voir* » selon N. Le fait d'avoir une certaine continuité dans leur famille et entre leurs enfants semble être quelque chose d'important pour eux, et ce lien, ils l'auraient gardé via leur mère porteuse.

Malheureusement, Fanny a rencontré quelques problèmes de santé après la grossesse de Lucas, et a donc décidé de ne pas poursuivre ses démarches en tant que mère porteuse. Ils décident alors de mettre fin aux procédures car ils n'envisageaient pas de réaliser une autre gpa avec une deuxième mère porteuse. Il y a quelques mois, ils ont donc pris la décision de supprimer les 6 embryons qu'ils leur restaient, et D explique : « *c'est une décision où j'ai pas eu facile euh enfin j'ai pas eu facile de me dire on supprime les 6 autres* ». Psychologiquement, se dire qu'il devait supprimer les dernières chances pour lui de devenir papa à nouveau semble avoir été compliqué. Un peu plus tard dans l'entretien il expliquera que pour lui, la famille idéale, c'est une fratrie de 4 ou 5. On peut donc davantage comprendre pourquoi le fait de supprimer ces derniers embryons est psychologiquement difficile pour lui, car cela vient heurter sa représentation de la famille idéale et l'empêche d'y accéder. Il doit donc faire le deuil de la représentation qu'il avait pour s'en créer une nouvelle. Pour essayer de contrebalancer ces pensées, D et N mettent en avant différentes raisons (l'âge, le changement de mère porteuse, le coût, l'investissement physique,...) au fait qu'ils n'auraient pas réalisé de seconde gestation pour autrui.



Malgré leur envie d'aller au Canada durant la grossesse, D et N se voient obligés d'y renoncer à cause de la crise sanitaire COVID-19. Ils n'ont pu y aller que lors de l'accouchement, en respectant toutes les règles en vigueur au Canada concernant cette pandémie (confinement pendant 15 jours,...). Pendant ce deuxième voyage, ils font beaucoup d'activités avec la famille de Fanny. On remarque donc qu'outre le fait de créer des liens avec Fanny, ils cherchent également à créer des liens avec son entourage et s'intègrent davantage dans sa famille.

Lors de l'accouchement, pour des raisons de sécurité sanitaire, un seul des deux papas peut se trouver dans la salle d'accouchement, et l'autre doit attendre à côté. Lorsque Lucas est né, D explique : *« c'est fanny qui l'a eu tout d'abord euh la première dans les bras parce-que elle voulait vraiment l'avoir dans les bras et puis elle voulait surtout avoir cette symbolique de nous le remettre pour elle c'était très important »*. On pourrait faire l'hypothèse que cette situation représente la réussite du parcours de D et N dans leur quête de la parentalité et enfin l'accès à celle-ci lorsque Fanny leur "remet" leur enfant. Cette manière symbolique de "remettre" l'enfant à ses parents pourrait refléter l'accomplissement du projet qui touche à sa fin.

Procéder ainsi pourrait avoir permis à Fanny de se détacher plus aisément de l'enfant. De plus, D évoquera : *« on a découvert que s'en séparer pour fanny je pense que ça n'a pas été fort compliqué et quand on a pu discuter un peu avec elle nous a expliqué que dans sa tête depuis le début de la création du projet notamment par l'implantation de l'embryon ce n'était pas son... il était même pas génétiquement le sien »*. Elle semble avoir tout à fait intégré le « rôle » qu'elle tenait dans cette démarche. Selon D : *« le fait, le fait que ce soit pas ses gènes en fait elle a porté un enfant elle a été elle a eu une grossesse géniale »*. On se rend compte que cette configuration particulière créée par la procédure de GPA amène inconsciemment Fanny à installer, dès le début, une distance avec l'enfant qu'elle va porter. Dans ce cas-ci, il semble que ce soit le fait qu'elle ne partage pas les gènes avec cet enfant qui lui permette de prendre de la distance par rapport à l'enjeu psychologique du projet. On pourrait donc se demander ce qu'il en est lorsque la procédure se réalise avec une seule femme qui décide de donner ses propres ovocytes.

Après la naissance de Lucas, D et N ont habité un mois dans une maison au Canada. Lorsqu'arrive le jour du départ, Lucas a commencé à faire de la fièvre, ce qui les a amenés à rester sur place 10 jours supplémentaires. D explique que leur retour chez eux s'est avéré plutôt

difficile, et N répondra qu'ils étaient « hyper stressés ». en effet, ils n'étaient pas certains de pouvoir rentrer en Belgique car, à l'aéroport de Montréal, on leur a expliqué que l'Europe avait fermé ses frontières aux Canadiens et que Lucas ne pouvait donc pas monter dans l'avion. C'est finalement une hôtesse de l'air qui les laissera passer avec Lucas en leur disant, en riant, « *vous n'avez qu'à le cacher sous le manteau* ». À Zaventem, tout s'est finalement bien passé et ils ont pu rejoindre leurs familles qui les attendait à l'aéroport.

Pour leurs débuts de vie famille, N évoque la présence des deux familles pour les soutenir, et l'aide que ça leur a apporté de pouvoir compter sur eux pour l'organisation des premiers mois. On peut donc comprendre que leurs parents sont présents pour eux. N explique que pour ses parents, Lucas est en quelque sorte un « enfant inattendu », et cela semble être la même chose du côté de la famille de D : « *il est considéré comme l'enfant inespéré de notre côté aussi* ». On ressent donc qu'il y avait beaucoup d'attentes autour de la venue de cet enfant, et que cela procure beaucoup de joie dans leurs familles. Ce projet semble donc avoir été accepté avec bienveillance de la part de leur entourage qui s'est montré soutenant envers eux.

Le début dans la parentalité pour D et N semble bien différent, D ayant vécu une première année plutôt difficile émotionnellement ainsi que physiquement, contrairement à N qui explique l'avoir vécue beaucoup plus sereinement. D, se décrivant comme une personne très angoissée et qui aime bien contrôler les choses, explique : « *je veux que tout aille bien pour le petit je veux qu'il ait la meilleure éducation de notre part je veux vraiment pas faire de faux pas donc je suis très dans ça... c'est le problème on sait rien on sait pas comment faire on ne sait pas on sait rien faire et donc j'étais parti très très rapidement dans les angoisses* ». On peut supposer que D a ressenti une grande pression quant à ses capacités à être un bon parent, il veut se montrer « à la hauteur » pour son fils et dans ce nouveau rôle de parent.

Par la suite, il raconte : « *j'étais trop dans l'angoisse mais par contre quand lui a commencé à un peu communiquer alors là ça a été le rêve et ça va crescendo d'ailleurs euh mais vraiment... oui* ». On peut donc faire l'hypothèse que, au début, le fait de ne pas savoir si il répondait correctement aux besoins de Lucas l'angoissait fortement car il voulait être un bon parent pour lui. Mais lorsque Lucas a commencé à pouvoir communiquer sur ses besoins, D s'est senti davantage en confiance par rapport à ses compétences.

D évoque également ses ressentis quant à la transition vers la parentalité et ses aprioris par rapport à celle-ci : *« moi au début je l'assimilais à une bombe de destruction massive où on reconstruit tout certes mais nous on avait notre petite vie ... et puis il est arrivé et puis, c'est, on a ce sentiment de devoir renoncer à tout ça et je ne suis pas sûr qu'on est prêt quand on a autant de vie commune... et qu'on est aussi âgé hein donc ça ça joue beaucoup ça »*. Il ajoute directement après cette remarque : *« mais très vite on se rend compte que c'est pour reconstruire autre chose, de différent... et donc je ne regrette rien de notre vie passée on est pas de ces parents de se dire euh la vie avant elle était géniale euh et maintenant non on est pas du tout dans ça mais c'est très différent, et plus les années passent plus on se rend compte que il y a d'autres choses tout aussi intenses qui se mettent en place quoi »*.

On se rend compte avec son discours que, de prime abord, D se faisait une représentation très particulière de la parentalité. L'analogie avec une bombe de destruction massive peut refléter l'impact profond et potentiellement perturbateur que peut avoir l'arrivée d'un enfant dans la vie d'un couple. Ensuite, la métaphore de la reconstruction suggère que ce changement a nécessité un réajustement majeur dans la dynamique du couple et dans la vie en général. On a le sentiment que chez lui, cette transition vers la parentalité représente quelque chose d'intense qui vient « chambouler » toute la vie qu'il s'est construite. Il doit faire le deuil de sa vie d'avant pour accueillir son nouveau rôle de père et prendre sa place de parent dans sa nouvelle vie. Cependant, lorsqu'il vit réellement cette transition, il se rend compte de tout ce que peut lui apporter la parentalité, même si ce sont des choses différentes. D semble réaliser progressivement que le changement n'est pas seulement une perte, mais aussi une opportunité de créer quelque chose de nouveau et de différent. Cela peut être lié à la manière dont la dynamique du couple évolue pour inclure la parentalité et les expériences liées à l'enfant.

Naturellement dans l'entretien, D aborde le sujet des rôles que chacun d'entre eux peut investir, et explique : *« les réactions du petit j'ai le sentiment personnellement qu'il est plus câlin euh qu'il est plus euh avec N qu'avec moi mais c'est lié à la manière dont on est avec lui euh la manière dont on l'éduque »*. plus tard, lorsque je leur pose directement la question, N explique : *« ben nous euh... ... ça s'est fait tout seul alors déjà par exemple on a l'avantage de quand il était tout tout petit bah il y avait pas de maman qui allaite et le papa qui est mis de côté parce que c'est maman qui allaite, on s'était fait des, au tout tout début c'était l'un puis, à tour de rôle c'était un puis c'était l'autre »*. A cette intervention, D ajoute qu'ils ont toujours eu

l'habitude de diviser en deux parties égales tout ce qui concerne les tâches ménagères à la maison, les soins à donner à Lucas, etc.

Néanmoins, dans la vie de tous les jours, ils remarquent que certaines actions sont davantage investies par l'un ou par l'autre. Par exemple, le moment du coucher semble plus souvent pris en charge par N. Cependant, selon N : *« nous par rapport à lui il y a pas genre le père autoritaire, la maman affectueuse, on est dans le le on a le même niveau d'affection euh »*. Selon eux, ils ne réalisent pas de différence entre eux deux quant à l'attribution des rôles féminin/maternel ou masculin/paternel, de même par rapport à l'affection qu'ils apportent à Lucas et à leurs comportements par rapport à lui.

A contrario, ils font la remarque que *« c'est Lucas qui mène la danse »* : *« c'est, ses coups de préférence, pendant plusieurs semaines voire plusieurs mois il va y en avoir que pour un avec un rejet mais marqué fort de l'autre... »*. On pourrait donc faire l'hypothèse que c'est via Lucas que les fonctions parentales se mettent en place entre les deux parents, et qu'il n'y a pas d'attribution claire entre les fonctions de chacun car elles sont influencées par ce que Lucas éprouve comme désirs/besoins.

A la fin de l'entretien, D évoque quelques craintes quant à la question du développement de l'enfant : *« je me pose aussi des questions moi sur euh [...] sur les conséquences que ça a sur le développement de l'enfant cette espèce d'idée qu'il faut un référent féminin, un référent masculin euh voilà ça c'est des questions que je me pose beaucoup sur le côté naturel ou pas naturel des choses... »* car selon lui, avant tout : *« ce qu'il faut à un enfant c'est la sécurité, un cadre et de l'amour donc que ce soit deux hommes deux femmes, un homme une femme, voire une personne seule on a, c'est ça la clé de l'évolution »*. On peut donc comprendre que D considère que la sécurité, un cadre structuré et l'amour constituent la clé de l'évolution de l'enfant. Cette affirmation suggère l'importance de l'environnement émotionnel et affectif pour favoriser la croissance et le développement optimal de l'enfant.

### Synthèse de l'analyse du discours

D a toujours désiré avoir une famille, mais lorsqu'il accepte son homosexualité, il pense que ce désir est impossible à réaliser. Il ne semble pas souffrir de ce renoncement, car il a de nombreuses expériences à vivre. Cependant, ce désir refait surface une dizaine d'années après sa découverte de son homosexualité, et avant sa rencontre avec N. Dès lors, il envisageait la possibilité de fonder une famille, et il recherchait une situation stable et harmonieuse avec un partenaire avant de poursuivre ce projet. Lorsqu'il exprime son désir d'enfant après leur rencontre, N ne semble pas partager immédiatement la même envie. Cependant, vers 35-38 ans, N change d'avis et exprimerait son désir de devenir parent. Il explique que son acceptation de l'homosexualité avait fermé la porte à la parentalité, mais que le désir d'avoir une famille a finalement ressurgi dans sa vie, notamment après sa rencontre avec D. Tous deux semblent avoir vécu des moments de refoulement de leur désir de parentalité liés à leur homosexualité, mais cette envie semble renaître à un moment donné de leur relation.

Pour D, il semblait essentiel que la démarche de gestation pour autrui soit encadrée, car « il n'aurait pas été à l'aise avec l'inconnu ». L'aspect éthique de la démarche aurait été primordial pour eux, et ils ont donc été particulièrement attirés par l'approche canadienne qui évite une rémunération excessive de la mère porteuse. D insiste sur le fait que l'argent ne devait pas être la motivation principale, et il semble se sentir rassuré par l'interdiction légale de rémunération directe des mères porteuses au Canada. Dans l'entretien, il mentionne même la notion de "traite d'êtres humains" dans certains pays qui pratiquent la gestation pour autrui. Cette préoccupation éthique est un thème récurrent dans l'entretien, et il souligne plusieurs fois l'importance de limiter la rémunération de la mère porteuse. De plus, leur mère porteuse semble être en phase avec leurs valeurs et motivations. En effet, elle semble orientée vers l'aide aux autres, et sa famille semble également engagée dans une approche écologique et de bienveillance envers autrui. Cette concordance d'attitudes pourrait avoir créé une complicité initiale, favorable au projet.

D et N semblent ressentir une forte affection envers leur mère porteuse, Fanny, et souhaitaient maintenir une relation avec elle. Cependant, depuis le retour dans leur pays avec leur fils Lucas, ils constatent un éloignement progressif dans leurs contacts avec Fanny. D semble craindre de perdre ce lien initial, tandis que N considèrerait que Fanny ne doit pas être la "maman" de l'enfant. Ils semblent conscients des contraintes géographiques et des différences de routine qu'il existe entre eux, mais cela resterait difficile à accepter pour D, qui tente de trouver des explications à cet éloignement relationnel. Cette ambivalence entre maintenir des contacts et

construire leur propre noyau familial semble être un défi pour eux, avec N étant plus enclin à accepter la distance qui s'installe.

De plus, le discours de D semble suggérer que maintenir des contacts avec Fanny est important pour Lucas, lui permettant éventuellement d'entrer en contact avec elle lorsque cela sera approprié. Ainsi, on peut supposer que D et N privilégient cette relation non seulement pour leur propre désir, mais aussi pour le bien-être de leur fils, plaçant Lucas au centre de cette démarche et anticipant ses besoins futurs ainsi que sa possible recherche d'origine. Ils cherchent à garantir que Lucas puisse se sentir soutenu en conservant des liens avec Fanny.

Cependant, Pour D et N, malgré que Fanny occupe une place spéciale, ils semblent faire une distinction par rapport à leur cellule familiale. Ils la considèrent comme une "tata de cœur" et aimeraient que Lucas l'appelle "tata Fanny". En effet, Ils souhaitent qu'elle fasse partie de leur vie, mais sans occuper un rôle maternel. Cette relation, ils la comparent à celle qu'ils ont avec les enfants de leurs amis proches, où ils jouent le rôle de tontons. Bien qu'importante, Fanny ne semble pas faire partie de leur famille au sens traditionnel, et ils insistent sur cette distinction tout en appréciant sa présence dans leur vie.

Pour D et N, le choix du donneur aurait été basé sur la qualité des embryons car ils étaient tous les deux désireux de partager un lien biologique avec l'enfant. Ils ont donc trouvé un compromis par rapport à leurs désirs et ils ont décidé que l'enfant porterait le nom de famille du "père social," c'est-à-dire celui qui n'a pas donné son patrimoine génétique. Au départ, le lien biologique semblait important pour eux, mais une fois l'enfant né, cette question a perdu de son importance. Ils semblent avoir réalisé que les liens de filiation et l'affection qu'ils partagent avec l'enfant peuvent être bien plus puissants que le lien génétique, et la question du débat sur le lien biologique aurait été mise de côté après la naissance du petit.

Dans l'entretien, D et N discutent des rôles qu'ils jouent en tant que parents. Ils constatent que leur fils Lucas semble être plus câlin avec N, mais ils attribuent cela à la manière dont ils interagissent avec lui. Au départ, ils ont partagé les tâches liées à l'attention portée à leur enfant, évitant ainsi une division typique entre le parent qui allaite et l'autre parent. Cependant, ils reconnaissent que dans la vie quotidienne, certaines actions sont plus souvent prises en charge par l'un ou l'autre. Malgré cela, ils estiment qu'il n'y aurait pas de rôle féminin/maternel ou masculin/paternel défini entre eux, et ils semblent partager un niveau égal d'affection envers

leur fils. Ils remarquent également que Lucas aurait une influence sur la dynamique parentale, car ses préférences et besoins guident leurs actions en tant que parents. En somme, ils ne semblent pas définir strictement les rôles parentaux, mais les ajustent en fonction de leur relation avec leur fils.

## J et C

### *Contexte de la rencontre*

J'ai rencontré J et C chez eux, en soirée. Ils m'ont contactée grâce au bouche-à-oreille. Quand ils ont entendu parler de mon projet de recherche, ils ont exprimé leur intérêt pour y prendre part. Cependant, dès le début de notre rencontre, ils ont rapidement mentionné qu'ils avaient déjà aidé de nombreux mémorants par le passé et que ce projet de recherche serait le dernier auquel ils participeraient. Pendant l'entretien, j'ai donc eu le sentiment qu'ils avaient déjà raconté leur histoire à de nombreuses reprises et qu'ils commençaient à en être lassés, mais qu'ils voulaient tout de même m'apporter leur aide. J'ai vraiment ressenti que leur action témoignait de leur volonté de me soutenir, même si le fait de participer à ces projets de recherche était de plus en plus fatiguant pour eux.

### *Anamnèse*

J et C sont un couple belge. Ils sont ensemble depuis 23 ans et se sont mariés en 2021. Ils s'engagent tout d'abord dans une procédure d'adoption en 2002, et accueillent en 2005 une petite fille, Claire, qui a maintenant 19 ans. À la suite, ils désirent réaliser une deuxième procédure d'adoption, qui finira malheureusement sur un refus. Dès lors, ils se dirigent vers la gestation pour autrui, qu'ils réaliseront aux Etats-Unis. Ils entament leurs démarches en 2008 et leur fils, Samuel, qui a maintenant 14 ans, est né au printemps 2009. Les enfants ont 5 ans et demi de différence.

### *Analyse du discours*

Dans leur couple, ils remettent tout d'abord en question leur désir d'enfant, de par le fait qu'ils sont homosexuels, et expliquent qu'ils passent par une phase de deuil de celui-ci. Selon C : « *c'est c'est un deuil hein parce-que après l'acceptation quand on est bien qu'on a un couple et tout bah c'est l'acceptation ça c'est une chose et puis le deuil de se dire bah on aura jamais une famille* ». Mais ce désir finit par s'éveiller lorsque C voit passer un couple avec des enfants sur une émission à la télévision. Il se dit alors : « *si des couples le sont, pourquoi pas nous* ».

Lorsqu'il explique que cette image du couple avec les enfants a « activé » quelque chose, il précise que c'était quelque-chose « *qui était toujours là l'air de rien* ». On peut donc supposer que son désir d'avoir des enfants était tellement intense, que cela semblait difficile pour C d'en faire le deuil complètement.

Ils ont donc commencé à se renseigner quant à la manière d'accéder à la parentalité et se décident sur l'adoption. C raconte qu'ils ont connu un départ plutôt difficile et tumultueux. Il explique : « *j'étais à la conquête de... de l'espace quoi en me disant que c'était faisable et possible, on a on a eu beaucoup de... au départ de de de pas de problèmes mais de baffes en pleine figure* ». Il était tellement poussé par son désir qu'il ne voyait pas les obstacles qui pouvaient se dresser sur leur route de prime abord, et semble donc avoir vécu ces premières difficultés comme « *des baffes en pleine figure* ». En effet, la première fois qu'il s'est rendu dans un organisme d'adoption agréé par la fédération W-B : « *je suis à table avec la responsable de l'organisme de l'adoption... euh et qui me parle de Dutroux, qui me parle de la situation de Dutroux et donc je lui dit ben je vois pas le rapport avec moi* ». C ne s'est donc pas senti bien accueilli par cet organisme, pour lui, « *ce n'était pas possible* ». Ils décident donc d'adopter par filière libre.

Concernant son vécu émotionnel pour cette démarche d'adoption, C évoque beaucoup de stress, de doutes, de pleurs,... « *c'est quelque-chose qui demande beaucoup d'énergie, on se remet tout le temps en question, ou on a peur* ». Il explique également, en parlant des organismes : « *on est dans l'humiliation totale c'est-à-dire que on m'aurait dit de... je sais pas de me promener euh avec un chapeau pendant 10 jours mexicain que je l'aurais fait hein, on est complètement soumis* ». Cependant, selon lui, cette humiliation n'est pas en rapport avec son homosexualité, mais plutôt avec toute personne voulant adopter.

Le pays d'adoption a imposé une condition à C, c'était qu'il devait adopter seul. Cette procédure a duré environ deux ans, et C explique : « *comme je nous étions lancés j'ai dit ben pourquoi pas une deuxième* ». Cependant, en 2005, une nouvelle loi concernant l'adoption apparaît, et interdit l'adoption par filière libre. Depuis lors, tous les couples désireux d'adopter un enfant doivent passer par un organisme agréé de la fédération W-B et suivre une formation dans le but d'obtenir un agrément. C s'exécute, et s'inscrit donc au parcours obligatoire qu'il trouve « *complètement débile* » en 2006. Selon lui, le processus était « très sectaire » et



n'autorisait pas d'absence aux jours de formation, auquel cas il fallait recommencer tout depuis le début.

Cependant, C, en se lançant dans cette deuxième procédure d'adoption, se sent davantage confiant, étant donné qu'ils ont déjà accueilli un enfant provenant d'une démarche d'adoption. Après ces journées de formation, ils choisissent de continuer la procédure avec l'organisme d'adoption de Bruxelles, et C doit dès lors se rendre à différents entretiens, le premier étant psychologique : « *j'arrive j'ai 5 psychologues devant moi... je demande quand même qu'est-ce qu'il se passe, ah ben vous êtes notre premier candidat homosexuel donc on vient par curiosité intellectuelle, donc déjà je suis un, un cobaye, une curiosité de foire* ». Son premier contact avec des psychologues, à cette époque, ne se passe pas comme il l'aurait souhaité.

Dès le début de leur parcours pour cette deuxième adoption, C et J sont heurtés par l'attitude de ces psys. De plus, malgré un rapport psy positif, une enquête sociale positive et l'obtention de leur agrément, leur démarche d'adoption est refusée par le directeur de la fédération W-B qui leur dit : « *tant que moi je suis directeur ici aucun homosexuel n'arrivera* ». On pourrait supposer ici qu'ils ne se sont pas sentis soutenus par cette figure d'autorité dans leur démarche d'adoption, et qu'ils n'ont de ce fait pas été reconnus dans la légitimité de leur démarche, qu'ils avaient pourtant déjà réalisée auparavant. C'est donc à ce moment-là qu'ils commencent à songer à la gestation pour autrui.

Selon C, ce qui les a motivés à se tourner davantage vers la gestation pour autrui que vers une autre méthode de procréation médicalement assistée est « la trace » qu'ils peuvent garder des origines de leur enfant. Leur fille, Claire, bénéficie d'un dossier très complet concernant ses origines (photos de ses parents biologiques,...). Ce qui peut lui permettre de se renseigner, si elle le désire, sur son histoire. C et J expliquent qu'ils désiraient la même chose pour leur deuxième enfant, et qu'ils pouvaient faire en sorte que cela soit possible via la GPA. Ainsi, leurs enfants seraient « égaux » face à leurs origines, en ayant tous les deux accès aux informations s'y référant. C'était important pour C qu'ils ne restent pas dans « *une fabulation du fantasme ou de l'imaginaire, par rapport à une image parentale, biologique* ». Quant au pays de leur choix, les Etats-Unis, C explique : « *Parce que c'est légiféré, en fait y a 3 sortes d'États aux États-Unis elle est légiférée dans le sens, c'est autorisé, c'est interdit et 3e étape aussi, c'est, y a rien donc c'est toléré... Moi je veux quelque chose, de très net, euh, avec un dossier, et cetera chez l'avocat* ».

En 2008, ils entament leurs démarches aux Etats-Unis et décident de ne pas passer par une agence. Selon C : « *nous on a ce côté si on peut dire, on a eu ce petit côté un peu naturel qui était sympa euh* ». On comprend donc que pour eux, le fait de ne pas réaliser la procédure via une agence pouvait rendre le projet plus « naturel ». Ainsi, ils postent une annonce sur un site internet dédié à la recherche de mères porteuses et obtiennent 40 réponses de mères porteuses qui pourraient être intéressées par leur projet.

Dans leur projet, ils désirent réaliser la procédure avec une mère porteuse traditionnelle, c'est-à-dire un dame qui porterait ses propres ovocytes. C explique : « *on ne voulait pas, euh... voilà, on trouvait que voilà qu'une personne nous aide, c'était déjà pas mal parce qu'on était un couple et là et justement par rapport à à l'origine puisque.. dire bah il y a une dame, une dame qui, une dame qui, pffff, moi, dans ma tête, ça devenait un peu trop mécanique, enfin, je sais pas comment expliquer mais peu euh...* ». On peut donc comprendre que C et J ne désirent pas multiplier le nombre de personnes qui seraient impliquées dans cette procréation médicalement assistée car cela s'éloignerait davantage de « l'origine ». A travers cette recherche d'un rapprochement de l'origine, on peut se demander si le but est de se rapprocher au maximum du système « traditionnel », naturel, d'engendrement dans notre société. On a l'impression qu'il s'agit ici de ne pas trop s'éloigner d'une certaine « normalité » par rapport à leur structure familiale. En faisant appel à une seule dame, cela limite l'implication de tiers dans leur PMA, et cela semble donc plus facile à expliquer de cette manière-là selon C.

Sur ces 40 réponses, ils en sélectionnent deux, et parmi ces deux, ils ont choisi la dame qui habitait dans un état dans lequel la gestation pour autrui était légalisée. De plus, ils désiraient que leur mère porteuse soit mariée et qu'elle ait déjà au moins un enfant. Un autre critère important pour eux était les motivations de la mère porteuse. C explique : « *On ne voulait pas d'une étudiante qui est à l'université et pour payer ses études, parce qu'on disait psychologiquement bah c'est parce que peut-être elle fait ça pour l'argent et tout et euh* ».

Cependant, durant cette démarche de recherche, ils ont été agréablement surpris par les motivations de ces candidates, notamment pour Lucie, leur mère porteuse, dont l'aspect financier n'était pas au centre de sa démarche comme le raconte C : « *elle te dis bah voilà si nous on a la chance d'avoir des enfants pourquoi pas vous donc on est là pour vous aider [...] c'est pas du tout l'aspect financier qu'elle demandait qui a coûté, euh que du contraire je crois qu'on a eu beaucoup de chances par rapport à ça et donc euh...* ». Pour finir, ils ont sélectionné

Lucie car elle était adoptée, et pour C : *« c'est une femme qui a été adoptée et... et ça je trouvais ça beau... qu'elle puisse enfin elle sait ce que c'est, et elle fait mère porteuse quoi moi ça je trouvais ça, voilà, là, j'avais un, on avait un critère en plus »*. On a l'impression que l'histoire de Lucie fait écho chez C, par rapport à leur parcours avec l'adoption de leur fille.

Ainsi, lorsqu'ils ont été d'accord pour continuer le processus de gestation pour autrui ensemble, ils ont organisé une première rencontre, et se sont rendus aux Etats-Unis à Pâques pour la première fois. Lors de cette première rencontre, J et C sont invités chez Lucie, et sont présentés à ses amis et à sa famille, *« on s'est mis dans le bain tout de suite à l'américaine quoi enfin ça a été euh... ouais c'était fabuleux quand même hein »*. On peut donc remarquer que Lucie les intègre directement dans son environnement et incite donc la création de liens entre eux.

Concernant leur relation avec Lucie, ils commencent à entretenir des contacts dès leur première rencontre, mais ceux-ci deviennent davantage réguliers (tous les 10 jours) lors de la grossesse car ils avaient *« besoin de vivre la grossesse »*. De plus, selon C : *« je pense qu'il faut privilégier les relations humaines et laisser le temps aux parents demandant un enfant et aux... si on prend la gpa... de prendre le temps de faire connaissance c'est c'est... enfin c'est pas des... c'est pas des machines à faire des enfants quoi euh on parle d'un être humain qui... et je trouve que le minimum c'est de créer des liens quoi »*. On peut se rendre compte que C a beaucoup de respect pour ces mères porteuses, et qu'en établissant des liens avec Lucie, il met en avant ce côté *« humain »* de la procédure. Est-ce une manière pour lui d'envisager la gestation pour autrui comme un projet plus *« convenable »* et plus *« éthique »* s'il s'investit dans une relation avec la mère porteuse ?

En plus de ces contacts via les réseaux sociaux, plusieurs voyages sont organisés pour qu'ils puissent se retrouver. Tout d'abord, c'est Lucie qui fait le déplacement en mai/juin et qui vient les retrouver en Belgique. Ensuite, C se rendra jusqu'aux Etats-Unis en septembre, et il y retournera une dernière fois pour la naissance, en août. À cause d'une contrainte de son travail, J arrivera sur place seulement 15 jours après la naissance de Samuel. Les séjours ont duré environ 15 jours à chaque fois, hormis le séjour lors de la naissance, qui a duré 2 mois.

Après la naissance, C décide qu'il est tout d'abord important qu'ils rentrent chacun chez eux, Lucie chez elle avec sa famille et lui dans l'appartement qu'il avait loué, avec Samuel. C explique : *« il fallait qu'elle se retrouve et puis nous bah qu'on qu'on découvre la famille avec notre petit bout en plus »*. Après cette période, les deux familles ont recommencé à se

fréquenter : « *on faisait des barbecues on allait chez eux, et cetera* ». On peut donc faire l'hypothèse que C a ressenti le besoin de s'éloigner de la dynamique engendrée, par la procédure de gestation pour autrui, avec la mère porteuse qui représente le tier de procréation, pour pouvoir construire son propre noyau familial. On peut donc comprendre, qu'il est important pour les parents intentionnels, de construire des limites, dès la naissance de l'enfant, concernant la configuration familiale. Cela semble nécessiter de mettre à distance la mère porteuse de la famille qui est en train de se construire.

À l'heure actuelle, C et J ont encore un peu de contacts avec Lucie et sa famille. C explique : « *c'est vraiment des contacts bah bonne année pour les anniversaires, les fêtes et cetera...* » et J ajoute : « *y a pas forcément de contact quotidien ni semaines, ni tous les jours et tout ça, voilà... Mais on imagine pas... .. Aller en Californie sans peut-être aller dire bonjour...* ». Ainsi, au fur et à mesure du temps, leurs contacts semblent être plus occasionnels. Leur relation semble tout de même garder une certaine importance unique pour C et J.

C amène un point de vue que plusieurs couples ont déjà évoqué précédemment dans ces entretiens, qui est l'importance de la distance physique entre le couple d'intention et la mère porteuse : « *je pense qu'il n'y a rien à faire, le fait d'être... dans un autre pays... avec une autre culture... ça peut être enrichissant mais c'est qu'il y aussi c'est que ça crée une distance qui est sereine, qui ne tracasse, hein si on avait une mère porteuse en habitant là où on habite, je pense pas que je le vivrais comme maintenant* ». J réponds à cela : « *la distance installe une certaine forme de relation aussi, par essence, euh et encore, voilà si on avait dû euh envoyer une lettre à la place de se connecter sur facebook euh ou de faire une vidéo on ne l'aurait pas fait hein enfin à mon avis pas aussi souvent donc je crois que la distance bah elle pose un certain type de relation* ». On voit ici qu'ils amènent deux réflexions intéressantes. La première étant que la distance qui existe entre le pays de la mère porteuse et le pays des parents d'intention peut être nécessaire pour la construction de leur famille, et la deuxième étant que la fait de communiquer par des réseaux sociaux influence le type de relation qu'ils ont avec la mère porteuse.

A contrario, entre Samuel et Lucie, il ne semble pas y avoir de relation qui se soit créée, du moins pour l'instant : « *notre fils n'est pas demandeur pour maintenant, il dit peut-être vers l'âge de 18 ans, parce que j'aurais plus de maturité...* ». On peut donc voir que les liens, la relation avec la mère porteuse est davantage portée par les parents que par l'enfant. Que ce soit

du côté de l'enfant ou du côté de la mère porteuse : « *elle nous demandait plus des des nouvelles de notre fille aînée parce que, elle, elle l'a connue...* ».

Même si la relation entre Lucie et Samuel ne semble pas s'être développée, il était important pour C et J qu'ils puissent créer des contacts si Samuel le désirait. Selon C, ils se sont toujours montrés transparents quant à l'histoire des enfants en leur parlant ouvertement à ce propos. J explique : « *deux hommes on n'a pas pu dire à Claire Bah oui... de toute façon nous on n'a jamais eu l'occasion, ou même l'intention de le faire, mais on pouvait pas lui dire bonjour, c'est papa, Bonjour, c'est maman (rire), c'était déjà pas possible (rire)* ». Ils décident donc de leur raconter leur histoire dès leur plus jeune âge pour éviter qu'ils se retrouvent, plus âgés, avec des questions sans réponse à propos de leur identité. J explique : « *ça permet peut être qu'ils aient un équilibre que d'autres enfants qui ont vécu une adoption, qui ont vécu des histoires qui n'ont... qui ont été cachées, qui ont pas été claires... .. quelque part cette franchise là, ce jeu franc dès le début, bah il les aura aidé à se construire normalement avec...* ». C ajoute : « *on a un tel respect pour eux et pour leur équilibre au départ qu'il y a aucun non-dit* ». Selon lui, c'est un devoir de père d'être transparents vis-à-vis de leurs enfants.

Malgré la relation unique qui semble unir C et J avec la mère porteuse de Samuel, ils ne la considèrent pas pour autant comme une personne faisant partie de la famille. On peut le remarquer lorsqu'ils se prêtent à l'exercice de l'arbre généalogique, dans lequel aucun d'eux ne place la mère porteuse. Selon eux, elle pourrait faire partie de l'arbre généalogique de leur fils, mais elle ne trouve pas sa place dans le leur. C explique : « *elle ne participe pas au quotidien, à l'évolution donc c'est logique que je n'y mette pas, mais j'ai pas dit qu'elle n'avait pas une énorme place dans mon cœur, mais pas dans ce qu'on vit au quotidien* ». Ainsi, on peut saisir que pour C, au-delà des liens biologiques qui contribuent à former une famille, les liens familiaux sont également édifiés à travers la démonstration d'engagement envers ses membres : « *Je pense qu'il y a des amis qui pourraient y a des amis qui font partie d'un d'un de notre arbre généalogique [...] des amis proches euh... qui sont... ben qui ont toujours été là avec nous, qui nous ont soutenus et tout, ils ont beaucoup plus de place* ».

Concernant leur décision à propos du donneur, ils ont adopté une approche "pragmatique". En d'autres termes, ils ont basé leur choix sur leurs situations professionnelles respectives. Étant donné que C occupe un poste dans le secteur public, ils ont considéré cette option comme offrant une plus grande stabilité financière. C exprime : « *on en avait rien à foutre, enfin dans*

*le sens, dans le coté bienveillant, ça c'était quelque-chose de facile quoi, on ne s'est pas posé de question on se dit bah on fait comme ça, là c'était plutôt très terre à terre, pratique, c'est tout, on a pas... non ça on a pas tergiversé des heures euh même pas des minutes quoi... ».*

Pour C, qu'importe les liens qui les unissent, c'est comme si ses enfants « étaient sortis de ses tripes ». Cela suggère que les liens entre les parents et leurs enfants, qu'ils aient ou non un lien biologique, sont profondément renforcés par le fait qu'ils proviennent de l'intérieur, de leur essence même, ce qui les rend sincères et intensément forts. Cependant, faut-il considérer que son point de vue est biaisé en tant que donneur ? Une observation intéressante dans l'entretien est qu'ils semblent être tous les deux d'accord sur le fait que le lien génétique n'est pas primordial au sein d'une famille. Néanmoins, E ne s'exprime que très peu sur ce sujet, malgré le fait que ce soit précisément lui qui n'a pas eu l'opportunité de transmettre ses propres gènes.

C étant le père adoptif de Claire et le père biologique de Samuel, leur volonté était que J puisse adopter les deux enfants car ils se considéraient comme les deux parents et ils désiraient que cela soit reconnu. Ils contactent alors une amie à eux qui est avocate pour s'occuper des démarches et C explique : « *elle nous a dit écoutez pour faire une adoption intra-familiale vous devez, il y a comme un vide juridique si j'avais bien compris mais quand on est homosexuels il faut se marier* ».

J et C se sont donc mariés en 2021, et sont actuellement en procédure d'adoption. Il est possible d'observer que, à la différence de l'aspect biologique qui peut avoir une importance réduite dans leur couple, la reconnaissance légale et sociale de la parentalité des deux partenaires semble revêtir une plus grande importance à leurs yeux. Cette tendance pourrait être expliquée par la présence d'un besoin de se sentir légitimes dans leur rôle parental. Ce qui peut également avoir une influence sur leurs ressentis par rapport à leurs compétences parentales.

Ce sujet de la parentalité et des compétences parentales est une thématique que C aborde plusieurs fois durant l'entretien. Il évoque des réflexions, des doutes, etc. vis-à-vis de son expérience dans la parentalité, et notamment par rapport à son homosexualité. Il explique : « *On ne s'est jamais dit, on est des parents homosexuels, on est des parents point barre, et ça je crois que... une fois que... On l'a bien je crois que c'est la, peut-être la seule chose où il faut bien se rendre compte [...] dans la vie on a différentes fonctions donc je suis un père, voilà, je suis homosexuel, voilà, je suis enseignant, voilà...* ». On comprend donc que selon lui, le rôle

qu'il peut avoir en tant que père est dissociable de lui en tant qu'homme homosexuel. Il ne se définit pas comme « papa homosexuel » mais comme « papa ».

On ressent chez C qu'il y a un certain besoin de revendiquer la coexistence de ces deux parties de lui sans pour autant qu'elles ne s'influencent l'une l'autre : « *on ne peut pas tout remettre dans la souffrance d'un enfant... Maintenant enfin, depuis qu'on est parents et tout, parce que il a été adopté parce que on est 2 homosexuels, il faut arrêter ça non* ». Ce besoin de se revendiquer en tant que père aimant et bon pour son enfant laisse transparaître une crainte qui semble présente chez lui. En effet, on peut le remarquer par son discours dans l'entretien : « *Ce que j'avais peur, c'est que des gens vous voyez si euh par exemple un des deux aurait un comportement difficile ou des problèmes, Bon alors allons loin de la suite, "Ben oui mais il a été adopté" ça je ça c'est quelque chose où je me serais énervé il n'y a pas besoin d'être adopté pour avoir un spleen extraordinaire et énorme enfin, quand on est a été adolescent* ». C ne semble donc pas indifférent au jugement que les autres pourraient porter sur sa famille : « *Peut-être que ce qu'on n'a... L'air de rien, un peu la peur qu'on avait de... Qu'on nous reproche quelque chose la société en nous disant, attention, c'est pas comme ça qu'on fait [...] C'est par rapport dire euh, "ah, vous faites ça avec vos enfants ? Tiens... D'habitude, on ne fait pas ça", vous voyez ? De peur qu'on qu'on nous juge un petit peu au début* ».

On peut donc comprendre que C envisage l'impact que pourrait avoir son homosexualité sur la vie de ses enfants, et qu'il a mis des comportements en place pour atténuer ces craintes et se rassurer quant à ses capacités à être un bon parent : « *nous étions allés à l'époque avant d'avoir notre fille aînée, trouver un... un pédopsychiatre et trouver un un pédiatre spécialisé dans dans les enfants adoptés parce que par rapport aux maladies qui pourraient avoir en fonction de la durée de vie, il avait été épaté par le fait qu'on aille le voir avant parce que j'avais dit, mais qu'est-ce qu'il faut que je prenne ? Et il y a des médicaments à lui donner sur place ou quoi ? Et il dit Bah si tous les parents faisaient ça de se soucier, donc, il nous avait encouragé et tout enfin* ».

C et J ont décidé d'aborder cette homoparentalité d'une manière bienveillante et « banale » envers leurs enfants. En effet, selon eux, leur configuration familiale est dotée d'une « particularité comme une autre » parmi la multitude de configurations qu'on peut trouver de nos jours dans les familles modernes. C explique : « *ce n'est plus papa maman, les enfants et le golden retriever quoi si majoritairement quand même, hein faut pas se leurrer mais donc*

*enfin, bon, ... On a toujours fait passer ça, à nos enfants et à notre entourage comme une particularité parmi tant d'autres ». On pourrait faire l'hypothèse que cette envie de « banaliser » leur structure familiale peut cacher un désir de « normalité », le désir de pouvoir se « ranger dans une case » de la société. Ce désir de « normalité » semble être présent dès le début de la procédure, lorsqu'ils choisissent de réaliser leur procédure avec une mère porteuse traditionnelle.*

Concernant les fonctions parentales, C explique que de par son caractère, il a l'impression qu'il investit davantage le côté maternel, et que leurs enfants font la même constatation : *« ben ils le disent même en riant hein, de toute façon on a deux papas mais c'est comme si on avait un père et une mère t'es un peu comme une maman tu fais tout comme une maman donc ils ont quand même ce côté euh tu fais tout comme une maman ». Il dit également : « je fais à manger, voilà, parce-que je fais à manger j'adore cuisiner parce-que je nettoie, je n'adore pas mais je nettoie, je lessive euh [...] moi je vais dire 10x la même chose oui puis lui va le dire une fois ça va passer quoi (rire), oui dans les stéréotypes oui, moi j'aime pas quand on dit ça parce-que c'est pas du tout lié à un genre ou quoi ».*

À la lumière de cette réflexion, il serait possible d'établir une analogie avec la perception que C pourrait avoir des rôles parentaux, comme celui du père (en l'occurrence J) qui incarne l'autorité, étant donné que ses demandes ne nécessitent pas d'être répétées, ou bien celui de la mère (représentée par C) qui s'investit davantage dans un rôle de « caregiver » en s'occupant des besoins de l'enfant. De plus, C évoque : *« j'ai ce côté aussi quand euh on a eu notre ainée, pour moi c'était quelque-chose que j'espérais tellement que que je je j'ai eu ce côté... ... ». Le fait qu'il intègre un côté plus affectif et protecteur peut-il avoir été influencé par l'intensité de son désir d'enfant ?*



### Synthèse de l'analyse du discours

Dans leur relation en tant que couple homosexuel, C et son partenaire semblent initialement remettre en question leur désir d'avoir des enfants en raison de leur orientation sexuelle. Cela les amène à traverser une phase de deuil où ils accepteraient l'idée de ne pas pouvoir fonder une famille. Cependant, leur désir d'enfant aurait été ravivé lorsque C voit un couple avec des enfants à la télévision, ce qui semble réveiller quelque chose en lui. Il explique que ce désir était toujours présent en lui, même s'il était en quelque sorte latent. Cette expérience pourrait montrer que leur envie d'avoir des enfants était si profonde qu'il était difficile pour eux de l'abandonner complètement malgré les défis liés à leur orientation sexuelle.

Ils réalisent tout d'abord une procédure d'adoption et accueillent leur fille, Claire. Ils réalisent ensuite une procédure de gestation pour autrui dont leur fils, Samuel, est issu.

C et J ont choisi la gestation pour autrui (GPA) principalement en raison de la possibilité de conserver une "trace" des origines de leur enfant. Ils souhaitaient que leur deuxième enfant ait un dossier complet similaire à celui de leur fille, Claire, contenant des informations sur ses parents biologiques, afin qu'il puisse, s'il le désire, en apprendre davantage sur son histoire. Ce choix aurait donc été motivé par l'idée d'égalité entre leurs enfants en termes d'accès aux informations sur leurs origines. Ils ont opté pour les États-Unis en raison de la législation claire autour de la GPA, ce qui leur a permis d'obtenir un dossier complet pour leur enfant et d'avoir une démarche juridiquement encadrée. Pour C, il semblait essentiel de ne pas rester dans une "fabulation du fantasme ou de l'imaginaire" concernant les origines parentales et biologiques.

C et J ont entamé leur démarche aux États-Unis et ont choisi de ne pas passer par une agence, préférant une approche plus "naturelle". Ils avaient pour objectif de travailler avec une mère porteuse traditionnelle qui utiliserait ses propres ovocytes. Selon eux, cela leur permettrait de limiter l'implication de tiers dans leur processus de PMA et de se rapprocher de "l'origine" d'une manière qu'ils percevaient comme plus naturelle et moins mécanique. Ils semblaient ainsi chercher à s'approcher du modèle traditionnel d'engendrement, peut-être pour mieux s'inscrire dans les normes familiales et expliquer leur démarche plus facilement.

C et J ont choisi une mère porteuse qui résidait dans un État où la gestation pour autrui était légale. Ils avaient des critères spécifiques, souhaitant que la mère porteuse soit mariée et ait déjà au moins un enfant. Un facteur clé pour eux semblait être les motivations de la mère

porteuse, car ils voulaient éviter une démarche principalement financière. Pendant leur recherche, ils ont été agréablement surpris par les motivations de Lucie, leur mère porteuse choisie. L'aspect financier ne semblait pas représenter sa principale préoccupation, elle se montrait davantage motivée par l'envie d'aider C et J à fonder leur famille. Un autre critère important dans leur choix semblait être le fait que Lucie elle-même avait été adoptée, ce qui a résonné avec C, peut-être en lien avec leur propre parcours d'adoption. La connexion entre l'histoire de Lucie et leur démarche d'adoption semble avoir renforcé leur choix en faveur de cette mère porteuse.

C et J maintiennent des contacts fréquents avec leur mère porteuse, Lucie, dès leur première rencontre et pendant la grossesse. Il semblait important pour C de privilégier les relations humaines dans ce processus de gestation pour autrui. En effet, C valorise la nécessité de prendre le temps de faire connaissance. De plus, cette relation avec Lucie semblait être une manière pour C de rendre la procédure plus éthique et acceptable, en soulignant l'aspect humain. Après la naissance, C insiste sur le fait qu'ils doivent chacun retourner chez eux pour se concentrer sur leur nouvelle famille. Par la suite, les contacts avec Lucie deviennent plus occasionnels, se limitant aux occasions spéciales, ce qui semble indiquer une volonté de créer des limites pour construire leur propre noyau familial tout en maintenant une relation unique avec elle.

Par la suite, C et J soulèvent un point de vue partagé par d'autres couples précédemment : l'importance de la distance physique entre le couple d'intention et la mère porteuse. Deux réflexions sont mises en avant : la distance entre les pays semble être nécessaire pour la construction de leur famille, et la communication via les réseaux sociaux influencerait la nature de la relation avec la mère porteuse.

La relation entre Lucie et leur fils Samuel ne semble pas s'être développée, mais pour C et J, il est essentiel que Samuel puisse établir des contacts avec elle s'il le souhaite. Ils ont toujours été transparents avec leurs enfants à propos de leurs histoires, dès leur plus jeune âge, pour éviter des questions sans réponse à propos de leur identité à l'avenir. Ils estiment que cette franchise précoce les aide à se construire normalement, sans non-dits, et considèrent que c'est leur devoir de pères d'être transparents vis-à-vis de leurs enfants.

Concernant leur décision à propos du donneur, ils expliquent avoir adopté une approche "pragmatique". En d'autres termes, ils semblent avoir basé leur choix sur leurs situations professionnelles respectives. Étant donné que C occupe un poste dans le secteur public, ils ont

considéré cette option comme offrant une plus grande stabilité financière. C semble considérer que les liens avec ses enfants sont aussi forts que s'ils étaient biologiquement liés, suggérant ainsi que le lien parent-enfant peut être renforcé par leur essence commune, indépendamment de la parenté biologique. Cela pourrait suggérer que les liens parent-enfant, qu'ils soient biologiques ou non, sont profonds et authentiques. Cependant, on pourrait se demander si son point de vue en tant que donneur est biaisé. Les deux partenaires sont d'accord que le lien génétique n'est pas primordial dans une famille, mais E, qui n'a pas pu transmettre ses gènes, parle peu de ce sujet dans l'entretien.

Alors que le lien biologique semble avoir moins d'importance pour eux, l'adoption a une grande valeur à leurs yeux. On peut donc noter que, contrairement à l'aspect biologique, la reconnaissance légale et sociale de la parentalité des deux partenaires semble avoir une importance significative pour eux. Cette tendance pourrait découler du besoin qu'ils ressentent de se sentir légitimes dans leur rôle parental.

C, dans ses fonctions parentales, se voit investir davantage le côté maternel, et leurs enfants semblent partager cette observation en le considérant comme une "maman". Il réalise diverses tâches, comme cuisiner et nettoyer, et reconnaît que les stéréotypes de genre n'ont pas de lien avec ces activités. On pourrait envisager une analogie entre la perception de C des rôles parentaux et la dynamique au sein du couple, où J incarnerait l'autorité paternelle, tandis que C jouerait un rôle de "caregiver" plus impliqué dans les besoins de l'enfant. De plus, C semble exprimer que son désir intense d'enfant pourrait avoir influencé son côté affectif et protecteur, ce qui soulève la question de savoir si ce désir a contribué à cette dimension de son rôle parental.

#### **Chapitre 4 : Analyse transversale**

Après avoir analysé individuellement chaque entretien en profondeur, nous allons à présent tenter d'établir des liens entre chaque récit et mettre en lumière les éléments les plus probants dans le but de répondre à nos questions de recherche.

### **La première question que nous nous sommes posés est la manière dont son abordés le lien génétique et le lien de filiation dans le couple et dans la construction de la famille :**

Dans l'ensemble, ces couples démontrent des attitudes variées envers les liens biologiques, allant de l'importance initiale du lien génétique à une reconnaissance que la filiation et l'affection semblent aller au-delà de cette composante biologique. Le désir d'enfant, l'identité de genre, les expériences familiales et les circonstances professionnelles influenceraient leurs décisions.

Chez V et E, la question de l'identité de genre qui émerge chez V semble influencer leur choix de désigner E comme donneur. De plus, il semble qu'E accorde une importance plus marquée à ce lien biologique par rapport à V, qui estime que les liens peuvent se former même en l'absence de cette composante génétique. On peut donc observer pour ce couple qu'il y a un des deux partenaires qui tient davantage à avoir ce lien biologique avec son enfant.

La même dynamique s'observe également chez le couple de H et P, où P semble accorder une plus grande importance au lien biologique par rapport à H. Ces divergences quant à leur préférence pour le lien biologique pourraient découler de leurs schémas familiaux très différents pendant leur enfance. P a grandi dans une famille plus "traditionnelle", tandis que H a été élevé par ses "parents de cœur", avec lesquels il n'avait donc pas de lien biologique. Cependant, tout au long de la procédure, on constate que l'histoire de H influence P, et sa perspective semble évoluer, laissant plus de place au lien de filiation. Toutefois, lors de leur décision concernant le donneur, ils ont opté pour le partenaire dont la qualité des embryons était supérieure, mettant ainsi de côté leurs propres préférences. Cette démarche pourrait révéler leur souci éthique et leur volonté de garantir le bien-être de l'enfant.

Pour D et N, le choix du donneur a également été basé sur la qualité des embryons, mais la raison est qu'ils étaient tous les deux désireux de partager un lien biologique avec l'enfant. Pour satisfaire aux besoins de chacun, ils ont donc décidé que l'enfant porterait le nom de famille du "père social," ce qui pourrait mettre en avant l'importance des liens de filiation et de l'affection partagée. Dans leur couple, tout comme cela a été observé chez H et P, bien que le lien biologique était initialement important, il a perdu de son importance après la naissance de l'enfant.

Concernant le dernier couple, J et C, aucun des deux n'attribuait d'importance particulière au lien biologique. Leur choix du donneur a donc été pragmatique, basé sur leurs situations professionnelles. Ils semblent considérer que les liens avec leurs enfants sont forts, indépendamment de la parenté biologique. Cependant, dans leur couple, la reconnaissance légale et sociale de la parentalité des deux partenaires semble avoir été importante pour eux, ce qui pourrait leur permettre de se sentir légitimes dans leur rôle parental, ce qui n'a pas été spécifiquement observé chez les autres couples.

### **La deuxième question porte sur les liens qu'entretiennent ces couples avec la gestatrice/mère porteuse et/ou la donneuse d'ovocytes :**

En ce qui concerne les liens entre les couples et la mère porteuse et/ou la donneuse d'ovocytes, on observe un schéma général qui semble se dessiner. Initialement, il serait essentiel pour ces couples de développer une relation avec la mère porteuse et de maintenir des contacts avec elle avant, pendant et après la naissance de l'enfant. Toutefois, dans chaque cas, on peut observer que la relation avec la mère porteuse atteint son apogée pendant la grossesse, mais que les contacts semblent devenir progressivement moins fréquents après la naissance, se limitant souvent à des messages lors d'occasions importantes. Une relation complexe se formerait donc entre les parents d'intention et la mère porteuse.

Pour chaque couple, la mère porteuse semble occuper une place significative, voire unique, dans leur vie. Il se dégage un fort sentiment de respect, de reconnaissance et de gratitude chez les parents d'intention envers la mère porteuse pour l'aide qu'elle a apportée. Cependant, il paraît tout aussi important pour eux de définir des limites concernant le rôle qu'elle pourrait jouer au sein de leur famille. En effet, tous s'expriment quant au fait qu'elle ne représente en aucun cas une figure maternelle pour leur enfant, car soit ce rôle de « maman » est joué dans le couple parental, soit il existe pas dans la configuration de la famille, selon les dires des couples qui ont participé à cette recherche.

En effet, dans le couple de V et E par exemple, V se rapproche progressivement de la mère porteuse, jusqu'à se substituer complètement à elle lors de la naissance de l'enfant car il semble vouloir investir pleinement le rôle maternel. Concernant H et P, P fait une distinction claire entre le terme « maman », dont le rôle semble joué dans leur couple et le terme « mère biologique », rôle qui semble avoir été investi par la mère porteuse le temps de la procédure de

gestation pour autrui. On constate ainsi que ces parents choisiraient de maintenir une certaine distance avec la mère porteuse après la naissance de l'enfant, dans le but de créer leur propre noyau familial avec leur nouveau-né. Cette distance se manifesterait dans la nature de leur relation et dans la diminution des contacts, qui semblent devenir plus espacés dans le temps.

Bien que les communications entre les couples et leurs mères porteuses diminuent progressivement avec le temps, les quatre couples semblent s'accorder à souligner l'importance fondamentale de maintenir des liens avec ces mères porteuses. Le but étant de permettre à leur enfant d'avoir la possibilité d'entrer en contact avec elle s'il se pose des questions sur ses origines. En effet, comme nous pouvons l'observer dans le couple de D et N, ils semblent privilégier la relation avec Fanny pour le bien-être de leur fils, mais ils maintiennent une distinction entre leur cellule familiale et Fanny, la considérant davantage comme une "tata de cœur."

### **La troisième question concerne les fonctions parentales et la manière dont elles se construisent et s'exercent au sein de ces familles :**

Les quatre couples semblent présenter des approches et des dynamiques différentes en ce qui concerne leurs rôles parentaux. Dans l'ensemble, les couples varient dans la façon dont ils abordent et définissent leurs rôles parentaux. Certains paraissent plus enclins à s'aligner sur des rôles traditionnels de genre, tandis que d'autres adoptent une approche plus égalitaire et adaptative en fonction des besoins de l'enfant. Chacun de ces couples semble trouver une manière unique de construire sa dynamique parentale, en tenant compte de son histoire personnelle, de sa situation et de sa compréhension de la parentalité.

Nous pouvons remarquer que 3 couples sur les 4 couples participants à cette recherche reconnaissent qu'un des deux partenaires investit davantage le rôle maternel et que l'autre, par définition, investit plus la figure paternelle.

En ce qui concerne V et E, la répartition des rôles semble liée à une distinction basée sur la problématique de l'identité de genre de V, qui est omniprésente dans leur couple. Ainsi, ils semblent s'identifier davantage aux rôles traditionnels de la figure maternelle et paternelle. V, s'identifiant à une mère pour ses enfants et E investissant la figure paternelle.

Dans le couple de H et P, ils montrent également cette tendance à attribuer un rôle de « maman » à H et un rôle paternel à P. Cependant, contrairement à V et E qui font cette distinction sur base de leur identité de genre, H et P semblent s'appuyer davantage sur des différences dans leurs compétences parentales et comportements envers leur enfant, qu'ils considèrent comme naturelles et inconscientes. En effet, H s'identifie naturellement au rôle de "maman" car il prend en charge les tâches ménagères et de soin. Ils estiment qu'il y a un équilibre dans leurs rôles, avec H jouant le rôle de "caregiver" et P un rôle plus lié à l'autorité.

Le troisième couple qui réalise cette distinction plus marquée entre le rôle maternel et paternel et le couple de J et C. selon eux, C investit davantage le côté maternel et est considéré comme une "maman" par leurs enfants car il réalise diverses tâches liées aux soins et aux besoins de l'enfant. Concernant J, il incarnerait l'autorité paternelle. Dans leur couple, le désir d'enfant de C semble avoir été très présent, et nous nous sommes donc posés la question de son interférence dans leurs rôles parentaux. En effet, le désir intense d'enfant de C pourrait avoir influencé son côté affectif et protecteur, contribuant à sa perception de son rôle parental.

Concernant le dernier couple, celui de D et N, c'est le seul couple qui ne semble pas réaliser de distinction marquée entre les rôles maternel et paternel. Ils ne semblent pas définir strictement les rôles parentaux sur le genre. Selon eux, ils partagent un niveau égal d'affection envers leur fils, les tâches sont partagées, mais certaines actions sont plus souvent prises en charge par l'un ou l'autre dans la vie quotidienne, et ils ajustent leurs rôles en fonction des préférences et besoins de leur fils. Dans ce couple, c'est davantage par l'enfant que les fonctions parentales semblent se définir. Ainsi, Lucas aurait une influence sur les comportements de ses parents et donc sur leur dynamique parentale.

## DISCUSSION

### 1. Observations complémentaires

Lors de l'analyse des entretiens que j'ai menés avec les différents couples, j'ai relevé plusieurs observations complémentaires à mes questions de recherche qui m'ont semblées pertinentes. Il m'a dès lors paru intéressant de les inclure dans ce travail car ce sont des notions qui mériteraient d'être davantage investiguées lors de futures recherches. Plusieurs thèmes peuvent être mis en évidence quant à ces observations.

Tout d'abord, il y a le désir d'enfant, qui semble être au centre de leur démarche. En effet, dans l'étude des parcours de ces couples, le désir d'enfant apparaît comme une force motrice complexe, variant dans sa chronologie et sa nature.

Chez V et E, V nourrissait ce désir depuis l'adolescence, tandis qu'E l'a découvert après leur rencontre, mais tous deux semblent partager l'idée que ce projet est réalisable dans un cadre relationnel solide. H et P partagent un désir préexistant d'être parents, bien que l'homosexualité ait initialement suscité des doutes chez P, rapidement surmontés. L'importance de la stabilité de leur relation semble également mise en avant, créant un environnement propice à la parentalité. Chez D et N, la trajectoire du désir d'enfant paraît plus complexe. D a initialement renoncé à ce désir après son acceptation de son homosexualité, mais il ressurgit après leur rencontre, tandis que N, bien qu'initialement non réceptif, exprime finalement le désir de devenir parent à un stade ultérieur de leur relation. Pour J et C, leur désir d'enfant semble subir également un moment de remise en question en raison de leur orientation sexuelle, accompagné d'une période de deuil face à cette idée. Cependant, ce désir, latent mais persistant, ressurgit chez C après une expérience médiatique, soulignant ainsi la résilience du désir d'enfant malgré les obstacles.

De plus, on peut constater une similitude dans les parcours de désir d'enfant de ces 4 couples. Initialement, le désir de fonder une famille semble présent, mais il est par la suite mis en retrait, refoulé par les défis liés à leur orientation sexuelle et aux obstacles pour devenir parents. Néanmoins, ce désir profond d'enfant ne semble pas demeurer longtemps refoulé, et finit par ressurgir de manière puissante dans la vie de ces hommes, leur ouvrant ainsi la possibilité d'envisager la parentalité de manière réalisable.



Ensuite, une observation intéressante à évoquer est leur motivation générale de réaliser leur procédure de gestation pour autrui dans un pays qui a légalisé cette pratique, ainsi que l'importance qu'ils semblent accorder aux motivations de la mère porteuse. Ces couples, dans leur quête pour devenir parents par le biais de la gestation pour autrui (GPA), semblent démontrer des considérations complexes concernant le choix du pays et de la mère porteuse.

Le couple de H et P attache une importance particulière à l'encadrement légal et à l'éthique de la procédure, optant pour le Mexique, où ils semblent vouloir maintenir un certain contrôle sur la sélection de la mère porteuse, afin d'éviter qu'elle "décide de tout". La dimension éthique et le respect des droits de la mère porteuse seraient au cœur de leur décision. De même, pour D et N, le cadre éthique paraît primordial. Ils se tournent vers le Canada en raison de son approche limitant la rémunération des mères porteuses et évitant une motivation principalement financière. D insiste sur le fait que l'argent ne devrait pas être la motivation centrale et considère même certains pays comme impliqués dans une forme de "traite d'êtres humains". La mère porteuse choisie semble être en phase avec leurs valeurs et motivations. Chez C et J, le choix des États-Unis semble s'appuyer sur la clarté légale entourant la GPA, leur permettant d'obtenir un dossier complet et juridiquement encadré pour leur enfant. Ils sélectionnent une mère porteuse mariée, déjà mère, et cherchent à éviter une démarche principalement financière. Les motivations altruistes de Lucie, leur mère porteuse choisie, ont joué un rôle décisif. De plus, son histoire personnelle, en tant qu'adoptée, semble résonner avec leur propre parcours d'adoption.

En somme, ces couples semblent manifester des préoccupations éthiques, un désir de contrôle et une recherche minutieuse pour choisir un pays et une mère porteuse qui partagent leurs valeurs, renforçant ainsi la possibilité de fonder une famille de manière éthique et légale.

## **2. Le projet de recherche de Mme Naziri**

Il nous a semblé intéressant, dans le cadre de ce travail en collaboration avec Mme Naziri, de mettre en lumière nos observations par rapport aux données qu'elle a pu recueillir lors de son propre projet de recherche. Ainsi, la comparaison entre l'article réalisé par Madame Naziri (2023) et nos propres analyses pour ce projet de recherche révèle des observations fascinantes, parfois partagées, mais avec des perspectives et des axes d'attention légèrement distincts.

La première observation concerne le **rôle de la biologie et du lien génétique**, Madame Naziri semble avoir observé que, chez les couples gays, l'importance de l'assignation du père biologique est moindre que celle du choix de la mère biologique chez les couples lesbiens. Cette observation se base sur le fait que les hommes au sein des couples gays semblent moins préoccupés par la désignation du parent biologique, suggérant que ce choix a moins d'impact sur leur différenciation. Dans notre projet de recherche, nous notons que bien que la question du lien biologique soit généralement significative au début du processus de GPA, elle semble évoluer, voire diminuer considérablement au fil du temps. Les liens de filiation et l'affection partagée entre les parents d'intention et leur enfant deviendraient progressivement plus prépondérants.

Ensuite, concernant le **désir d'enfant**, Madame Naziri mentionne qu'au sein des couples gays étudiés, un profond désir d'enfant semble être observable, enraciné dans l'histoire œdipienne et préœdipienne de certains pères gays. Dans notre projet de recherche, nous pouvons également mettre en évidence que le désir d'enfant semble jouer un rôle crucial chez les couples gays ayant recours à la GPA, et malgré les obstacles liés à l'orientation sexuelle, ce désir persisterait et reprendrait « le dessus ».

La troisième observation s'attarde sur **les rôles parentaux**. Les observations de Madame Naziri indiqueraient que les pères gays rencontrés montrent une assurance et une habileté dans leur rôle parental dès les premiers moments de la vie de leur enfant, ce qui semble les éloigner de toute inquiétude liée à l'absence physique d'une figure maternelle. Dans notre projet de recherche, en plus d'avoir pu constater les mêmes observations quant à l'habileté des pères gays dans leur rôle parental, nous avons également pu remarquer que les rôles parentaux semblent refléter à la fois des tendances générales et des spécificités propres à chaque couple. L'expérience de l'enfant influencerait également la définition de ces rôles, mettant en évidence l'importance de la dynamique familiale dans la construction de l'identité parentale.

Par la suite, **la relation avec la mère porteuse** est abordée. Dans l'article de Madame Naziri, la mère porteuse semble représenter une figure à la fois importante et énigmatique, ajoutant une complexité en tant que tiers dans la configuration familiale. Dans notre projet de recherche, nous avons pu remarquer que les couples semblent souvent ressentir une profonde gratitude envers la mère porteuse pour son rôle essentiel dans le processus de gestation. Cependant, ils établissent également des limites pour préserver la construction de leur propre noyau familial.

De plus, Madame Naziri aborde l'aptitude des pères gays à embrasser le rôle de « parent à temps plein », influençant ainsi la réalité de la place accordée aux femmes, notamment à la mère porteuse. Concernant notre projet de recherche, nous pouvons souligner que les couples gays semblent faire preuve de résilience dans leur désir d'enfant, s'efforçant de fonder leur famille de manière éthique et légale, malgré les défis.

Enfin, un aspect supplémentaire évoqué dans notre projet de recherche est l'adaptabilité, la flexibilité et la résilience dont semblent faire preuve ces couples gays face aux défis de la parentalité dans le contexte de la GPA. Ces familles semblent remettre en question les notions traditionnelles de parenté, et cela constitue un aspect important à considérer.

En résumé, ces deux travaux semblent souligner la complexité de la parentalité dans les couples gays, avec des observations similaires concernant le désir d'enfant, l'évolution des liens biologiques et la flexibilité des rôles parentaux. Cependant, les observations qui ont pu être réalisées pour chacun de ces projets de recherche semblent apporter une perspective unique sur des aspects spécifiques de cette expérience, tels que l'importance de la mère porteuse, les identifications bisexuelles, et l'impact de l'enfant sur les rôles parentaux.

### **3. Limites**

Notre travail présente certaines limites que nous avons relevées. Tout d'abord, il repose sur un échantillon restreint de seulement quatre couples, ce qui limite la généralisation des résultats à l'ensemble de la population. Cependant, étant donné la nature qualitative de notre étude, notre objectif n'était pas de faire des comparaisons à grande échelle, mais plutôt de réaliser une analyse approfondie et spécifique de chaque participant.

De plus, il est important de noter que nous avons effectué une seule entrevue avec chaque couple, et bien que cela ait permis d'obtenir de nombreuses informations, il est parfois apparu que certaines données nous manquaient. Étant donné que la GPA est un projet conjoint pour ces couples, il nous a paru davantage pertinent de les rencontrer ensemble. Cependant, il aurait également été intéressant de mener des entretiens individuels et d'administrer le test projectif TAT (Thematic Apperception Test) pour mieux comprendre l'histoire personnelle de chaque participant.

Pour conclure, il est important de noter que les analyses effectuées dans cette étude sont basées sur notre regard subjectif et relativement inexpérimenté en matière d'analyse psychodynamique du discours. De plus, il est probable que nous ayons été influencés par des biais émotionnels et cognitifs, tels que le biais de confirmation. Par conséquent, il est essentiel de souligner à nouveau que nos analyses sont de nature hypothétique et ne prétendent pas à l'exhaustivité.

## CONCLUSION

En conclusion, cette étude approfondie des couples gays ayant recours à la gestation pour autrui a mis en lumière une mosaïque complexe de considérations liées à la parenté, à la biologie, à la relation avec les mères porteuses et à l'exercice des rôles parentaux. Chaque couple semble avoir sa propre histoire, ses propres valeurs et ses propres aspirations, ce qui se traduit par des approches variées et parfois surprenantes.

Nous avons observé que la question du lien biologique, bien que généralement importante au début du processus, semble évoluer avec le temps. L'importance initiale du lien génétique peut être nuancée par une reconnaissance accrue des liens de filiation et de l'affection partagée entre les parents d'intention et leur enfant. Les décisions semblent influencées par une multitude de facteurs, tels que le désir d'enfant, l'identité de genre, les expériences familiales passées et même les circonstances professionnelles. Les couples semblent être en perpétuelle adaptation, cherchant à créer une unité familiale épanouissante pour eux-mêmes et pour leur enfant.

La relation avec la mère porteuse paraît être un aspect clé de cette expérience. Les couples semblent souvent ressentir une profonde gratitude envers la mère porteuse pour son rôle crucial dans le processus de gestation, mais ils établissent également des limites pour préserver la construction de leur propre noyau familial. Les contacts tendent à diminuer après la naissance de l'enfant, mais la possibilité de maintenir des liens pour que l'enfant puisse, s'il le souhaite, entrer en contact avec elle dans le futur, est perçue comme importante pour leur bien-être.

Quant aux rôles parentaux, ils reflèteraient à la fois des tendances générales et des spécificités propres à chaque couple. La répartition des rôles semble être influencée par des notions traditionnelles de genre, mais aussi par des compétences naturelles et des comportements envers l'enfant. Un élément fascinant est la manière dont l'expérience de l'enfant lui-même peut

impacter la définition des rôles parentaux, soulignant ainsi l'importance de la dynamique familiale dans la construction de l'identité parentale.

Lors de l'analyse des entretiens avec ces couples, plusieurs observations complémentaires sont apparues. Tout d'abord, le désir d'enfant semble jouer un rôle crucial, subissant des fluctuations mais finissant toujours par reprendre le dessus malgré les obstacles liés à l'orientation sexuelle. Ensuite, le choix du pays pour la gestation pour autrui serait guidé par des considérations éthiques et légales, mettant en avant la nécessité de trouver des mères porteuses partageant leurs valeurs. Ainsi, ces couples semblent démontrer une forte résilience dans leur désir d'enfant, s'efforçant de fonder leur famille de manière éthique et légale.

Cette recherche, en sondant les profondeurs des expériences et des motivations de ces couples gays, a permis de mettre en évidence la complexité de ces familles issues d'une procédure de gestation pour autrui. Elle souligne leur adaptabilité, leur flexibilité et leur résilience face aux défis de la parentalité dans ce contexte unique. Ces familles semblent remettre en question les notions traditionnelles de parenté et montreraient la capacité du désir d'enfant, de l'amour, de l'affection, et de l'engagement à transcender les frontières biologiques. Leur parcours pourrait témoigner de la diversité et de la richesse des voies que peut emprunter la parentalité moderne.

## BIBLIOGRAPHIE

### Articles scientifiques

Abdel-Baki, A., & Poulin, M-J. (2004). Du désir d'enfant à la réalisation de l'enfantement. *Psychothérapies*, 24, 3-9.

Anzieu-Premmereur, C. (2011). Fondements maternels de la vie psychique. *Revue Française de Psychanalyse*, 75, 1449-1488.

Bergman, K., Rubio, R. J., Green, R. J., & Padrón, E. (2010). Gay Men Who Become Fathers via Surrogacy : The Transition to Parenthood. *Journal of GLBT Family Studies*, 6(2), 111-141. <https://doi.org/10.1080/15504281003704942>

Cailleau, F. (2005) Le désir d'enfant à l'épreuve du deuil. *Cahiers de Psychologie Clinique*, 24, 129-147.

Corbett, K. (2001). Nontraditional Family Romance. *Psychoanalytic Quarterly*, 70(3), 599-624.

Courduriès, J. (2016). Ce que fabrique la gestation pour autrui. *Journal des anthropologues*, 144-145, 53-76. <https://doi.org/10.4000/jda.6364>

Ducouso-Lacaze, A. (2009). Une approche clinique de l'homoparentalité. *Le Bulletin Freudien*, 54, 27-41.

Ducouso-Lacaze, A., & Naziri, D. (2021). Familles homoparentales : itinéraire d'une recherche psychanalytique. *La Psychiatrie de l'Enfant*, 64, 113-125.

Ehrensaft, D. (2010). Quand parfois, pour faire un bébé, il faut être trois ou quatre, voire plus. L'attachement, l'individuation et l'identité dans les familles ayant eu recours à la procréation médicalement assistée. *Revue française de la psychanalyse*, LXXIV, 1101-1123.

Gratton, E. (2013). Entre pères gays et mères porteuses. *Dialogue*, 202(4), 21. <https://doi.org/10.3917/dia.202.002>

Gratton, E. (2021). La figure paternelle en psychanalyse. *Revue des Politiques Sociales et Familiales*, 139-140, 79-88.

Gravillon, I. (2016). Le désir d'enfant dans tous ses états. *L'École Des Parents*, N° 618(1), 27. <https://doi.org/10.3917/epar.618.0027>

Gross, M., Rubio, B., Vecho, O., & Ellis-Davies, K. (2019). Paternité gay et GPA : entre lien génétique et lien affectif. *Hors-thème*, 31. <https://doi.org/10.7202/1061785ar>

Loncan, D. A. (2004) De la bisexualité psychique à l'homoparentalité. *Le Divan Familial*, 13, 11-28.

Loncan, D. A. (2012). Réflexion sur les rapports entre genre et parentalité. *Le Divan familial*, 28(1), 115. <https://doi.org/10.3917/difa.028.0115>

Mécary, C., & Taïbi, N. (2023). Le droit et les enfants nés sous GPA. *Sens-dessous*, N° 31(1), 31–40. <https://doi.org/10.3917/sdes.031.0031>

Meslay, G. (2021). Les familles homoparentales sous contrôle. *Revue Des Politiques Sociales Et Familiales*, n°139-140(2), 45–60. <https://doi.org/10.3917/rpsf.139.0045>

Naziri, D. (2023). Regard psychanalytique sur l'homoparentalité gay : enjeux psychiques du recours à la gestation pour autrui (GPA). *Cahiers De Psychologie Clinique*, n° 60(1), 147–171. <https://doi.org/10.3917/cpc.060.0147>

Veillet-Comber, C. (2017). Gestation pour autrui, roman des origines et triple scène. *Dialogue*, n° 215(1), 53-63. <https://doi.org/10.3917/dia.215.0053>

Zaouaq, K. (2020). La gestation pour autrui au regard de l'éthique et du droit. *Canadian Journal of Bioethics*, 3(3), 128–133. <https://doi.org/10.7202/1073789ar>

## Livres

Delaisi De Parseval, G. (2008). *Famille à tout prix*. Seuil.

### Sites internet

Bleu, G. (2015, 29 mai). La gestation pour autrui (GPA) - Le principe. CPMA. <http://cpma-ulg.be/lestraitements/parentalite-alternative/le-principe/>

Bydlowski, M. (2017). Le désir d'enfant échappe souvent à notre volonté. Psychologies. <https://www.psychologies.com/Famille/Maternite/Desir-d-enfant/Articles-etDossiers/Vouloir-un-enfant/Monique-Bydlowski-Le-desir-d-enfant-echappe-souvent-a-notrevolonte>

Homoparentalités asbl | Le site de Homoparentalités asbl. (s. d.). homoparentalités. <https://www.homoparentalites.be/>